

Université Libre de Bruxelles

Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire

Faculté des Sciences

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

Écoféminisme et villes durables

Analyse des relations entre développement durable, transition écologique et questions de genre.

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par

FERRERO Giada

en vue de l'obtention du grade académique de

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

Finalité Gestion de l'Environnement

M-ENVI-G

Année Académique : 2020-2021

Directrice: Prof. María MANCILLA GARCIA

Not all women, in fact, very few, have had the good fortune to live and work among women and men actively involved in feminist movement.

bell hooks – Feminist theory. From margin to center, 1984

Remerciements

Merci à ma promotrice, Maria, qui m'a aidé et soutenue lors de la réalisation de ce mémoire, en poussant toujours un peu plus loin mes réflexions, avec ses conseils précieux et enrichissants.

Un remerciement à Sihame aussi, qui a accepté de me dédier de son temps pour répondre à mes questions.

Un grazie anche e soprattutto ai miei genitori, mia sorella e tutta la mia famiglia, per avermi sempre amorevolmente e incondizionatamente supportata durante questi anni di studi, distanti fisicamente ma vicini con i nostri cuori. Ed infine grazie a te, Alessio, compagno amorevole e accogliente, per esserci sempre e supportarmi con la tua gioia e il tuo amore in ogni mio momento.

Un remerciement très spécial aussi à toutes ces fantastiques « Merlebleu.e.s », François, Klára, Lise et Noemi qui m'ont gentiment et joyeusement soutenue et accompagnée lors de ces derniers mois, en créant un environnement bienveillant et affectueux autour de moi.

Merci mille fois Lise pour tes relectures.

À toutes les personnes rencontrées lors de mon chemin de vie qui m'ont permis d'ouvrir les yeux sur tout un tas de choses si belles, si puissantes.

À toutes ces femmes (et personnes) fortes et courageuses qui me font sentir partie de quelque chose plus grand que moi.

Sororellement, merci.

Résumé

Les concepts de développement durable, transition écologique et questions des genres constituent la base de ce travail. Le développement durable est de plus en plus médiatisé : la collectivité prend conscience des problèmes environnementaux ainsi que des enjeux sociétaux qui en résultent. De la même façon, les problèmes liés aux genres prennent davantage de place lors des débats publics (les violences conjugales, les agressions sexuelles, les discriminations au travail, la charge mentale, le travail de *care*, etc.) et nous observons également la mise en lumière de tous les enjeux liés au spectre du genre et à la sexualité tels que la transidentité, la bisexualité, l'asexualité ou encore la fluidité de genre.

Ce travail vise à analyser les enjeux du développement durable et de la transition écologique urbaine, sous le prisme des questions genrées. L'objectif est celui d'identifier de quelle façon les questions liées aux genres interrogent la transition écologique et le développement durable au sein de la ville, dans une perspective d'inclusivité, afin d'éviter que les nouvelles actions menées au nom de la sauvegarde de la planète ne se réalisent pas au détriment de certaines personnes dans la société, en reproduisant toute une série d'inégalités, de violences et des dominations systémiques.

Ce mémoire analyse un certain nombre de défis liés au développement durable, en en proposant une lecture de ces mêmes aspects avec les lunettes féministes. Prenons l'exemple de la mobilité urbaine : cette problématique peut être analysée depuis deux points de vue. D'un côté, les organes compétents au sein de la ville pointent du doigt la mobilité comme étant un facteur majeur causant la pollution environnementale. Pour faire face à cela, un changement de pratiques de mobilité est encouragé, en mettant en avant l'usage des transports en commun. Au même temps, de l'autre côté, plusieurs études sociologiques féministes mettent en garde contre l'usage inégalitaire des transports en commun, et de l'espace urbain en général. Or, le double défi auquel les politiques urbaines environnementales doivent faire face est celui d'impliquer et inclure le plus grand nombre de personnes possibles, tout en accélérant le processus de transition écologique.

Pour illustrer et enrichir cette analyse, l'agenda de la commune de Schaerbeek sera analysé, via l'observation de ses objectifs politiques ainsi que via un entretien semi-directif à l'échevine de l'égalité des chances. Il s'agit d'identifier comment les compétences environnementales et celles liées à l'égalité des genres s'articulent, afin de comprendre comment les deux compétences, les compétences environnementales et sociales, de la commune « dialoguent » entre elles.

Prémisse : écriture inclusive

Pour la rédaction de ce travail nous avons opté pour l'usage de l'écriture inclusive, même si cette méthode est encore, parfois, controversée. Pourquoi avons-nous décidé d'utiliser l'écriture inclusive ? Parce que c'est une solution qui permet de visibiliser les questions des genres. Par ailleurs, à mon sens, c'est aussi un outil qui permet de communiquer l'importance de l'inclusion dans le domaine de la communication, qui non seulement est un pilier fondamental de notre quotidien, mais c'est aussi une forme de représentation qui révèle la particularité des dynamiques sociales. « Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer », disait Michel Foucault pendant une de ses leçons intitulée « L'ordre du discours » en 1971.¹ En effet, nous remarquerons que dans la langue française, la forme neutre **n'est pas encore** existante et que le soi-disant masculin universel (ou masculin générique) est employé comme norme.

Je crois alors que, si au nom de la rigueur scientifique, il est exigé de remettre en question les données reçues, cela devrait passer aussi par la remise en question de notre langage. Or, faute de temps et d'outils techniques nécessaires à la création d'une nouvelle langue inclusive, et inclusivité obligeant, ce mémoire est écrit en utilisant un format binaire (dédoubler les noms) certes mais inclusif pour les logistiques de lectures automatiques, qui ne reconnaissant pas encore le format courant avec le point médian, la terminaison en x ou autre méthode d'écriture. Le souhait pour les générations futures est qu'une langue réellement inclusive puisse exister, une langue qui dépasserait sérieusement les normes cishétéropatriarcales mais aussi la binarité de genre. Lors que les autrices et auteurs des textes font référence à « des femmes », je garderai cela tel quel, afin de garder leur propos intacts.

Les techniques adoptées dans ce mémoire sont en partie tirées du « Manuel d'écriture inclusive », édité par Mots-clés²:

1. Accorder en genre les noms de fonctions, grades, métiers et titres. Exemple : ingénieure, autrice, etc.
2. Dédoubler les noms. Exemples : travailleuses et travailleurs.
3. Recours aux termes épiciènes, c'est-à-dire invariables au féminin et au masculin. Exemple : membre, bénévole, fonctionnaire.
4. Quand possible, éviter de parler en termes de « femme » ou « homme » mais utiliser plutôt le terme « personne ».
5. Celles et ceux dévient *celleux* ; elles et ils deviennent *iels*.

¹ Foucault, Michel. 1971. *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.

² 2016, <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/initiative/manuel-decriture-inclusive/>

Table des matières

Remerciements	3
Résumé	5
Prémisse : écriture inclusive	6
INTRODUCTION	10
CHAPITRE 1. MÉTHODOLOGIE.....	12
1.1 Problématique et question de recherche	12
1.2 Démarches intellectuelles et méthodologie	15
1.3 Plan du mémoire.....	17
CHAPITRE 2. QUELQUES NOTIONS THÉORIQUES	20
2.1 Questions de genre, féminisme et écoféminisme	21
2.2 Sexe, genre ou genres ?	22
2.3 Féminisme	24
2.4 Féminisme intersectionnel.....	27
CHAPITRE 3. ÉCOFÉMINISME.....	30
CHAPITRE 4. REGARD CROISÉ ENTRE DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE ET QUESTIONS DE GENRE.....	37
4.1 Définitions et contexte historique du DD	37
4.2 Perspectives féministes à propos du développement durable.....	39
4.3 Genderstreaming (transversalisation du genre)	40
CHAPITRE 5. QUESTIONS DE GENRE DANS LA VILLE	43
5.1 Inégalités genrées, une construction sociale.....	43
CHAPITRE 6. LA MOBILITÉ URBAINE, UN DÉFI DOUBLE.....	47
6.1 La voiture, une pratique socialement inégalitaire.....	47
6.2 Le vélo, pratique écologique mais pas égalitaire.....	52
CHAPITRE 7. CAS D'ÉTUDE ET ENTRETIEN.....	54
7.1 L'inclusion des thématiques de genre en Belgique : quelques exemples	54
7.2 Le cas de la Commune de Schaerbeek	55

I. Environnement et développement durable (brièvement)	55
II. Egalité des chances (détaillé) et entretien	56
CONCLUSION	59
BIBLIOGRAPHIE	62
Livres, chapitres de livres et articles (ordre alphabétique)	62
Sitographie.....	67
Autre	68
Annexes	69
Annexe 1. Questionnaire	69
A. Guide d’entretien semi-directif.....	69
B. Objectifs visés	69
C. Données.....	70
D. Retranscriptions de l’entretien	70
Annexe 2 : Lexique	79
Annexe 3 : Temps consacré au travail non rémunéré, rémunéré et total, par sexe.....	85
Annexe 4. Violences faites aux femmes en Europe	86
Annexe 5. Schaarbeek 2021	87
Annexes 6 : Plan Communal de développement & Agenda Local 21.....	88
Annexe 7 : Accompagnement à la mise en œuvre et évaluation du PCDD - Màj des statistiques	89
Transports Schaarbeek	89
Pollution Schaarbeek.....	90
Statistiques pertinentes.....	90
Annexe 8 : Schaarbeek 2021 - Etat d'avancement 2016.....	92

TRIGGER WARNING (TW)

Lorsqu'on traite de sujets concernant des discriminations sexistes, tels qu'il est question dans ce mémoire, il est difficile de ne pas aborder des sujets sensibles, telles que toutes ces violences qu'un si grand nombre de personnes subissent quotidiennement.

Le trigger warning (ou *traumavertissement* ou *avertissement au public*) est une pratique, parfois contestée (PacificStandard, 2017), que médias féministes intersectionnels -entre autres- utilisent pour prévenir un contenu dont la lecture -ou la vision ou l'écoute- pourrait déclencher un souvenir traumatique (*BBC News* 2014; Slate, 2014; Slate.fr, 2019).

Ici, l'objectif d'utiliser le trigger warning c'est d'éviter que les lectrices et lecteurs soient prises et pris de surprise en lisant les exemples décrits. En pratique, avant un paragraphe ayant un contenu susceptible de déclencher ce type de réaction, vous trouverez son acronyme [TW].

INTRODUCTION

À Bruxelles, le tissu associatif des luttes féministes est riche et éclectique. Une série de collectifs d'activistes militent pour la parité des genres, revendiquent l'usage de l'espace public notamment via l'usage du vélo, éduquent à la notion de décolonialisme via des visites décoloniales de Bruxelles, etc. (VDK, 2021). En effet, depuis quelques mois, les rues de la capitale belge se voient revêtues de collages féministes - souvent éphémères - qui interpellent. Nous pouvons y lire : “la rue nous appartient aussi”, “90% des victimes d'agressions sexuelles dans l'espace public sont des femmes” ou encore “sororité”. Ces collages expriment un besoin de la part des créatrices (et créateurs) de revendiquer et de s'approprier de l'espace public, en lançant des messages forts au grand public. Ils sont créés et installés par un mouvement de collages féministes né après la vague de libération de parole post #MeToo et #balancetonporc, un mouvement de libération de la parole des **femmes**³, et plus largement de toute personnes ne rentrant pas dans des normes sexospécifiques⁴.

[TW] En effet, plusieurs personnes marquent l'année du lancement de cet mouvement comme étant le moment clé pour la prise de conscience des discriminations et des violences liées aux genres, dont la liste comprend entre milles autres les violences conjugales, domestiques, médicales-obstétricales, le harcèlements de rue, les agressions sexuelles (Delage et al., 2019) ou encore mutilations génitales, mariages forcée (Lieber, 2008) mais aussi les discriminations liés aux stéréotypes genrés, la grossophobie, la culture du viol, etc. (Les mots du contre-pouvoir, 2021)

Quelque temps plus tard après la vague de #MeToo, plus précisément en août 2018, Greta Thunberg est à la tête des grèves étudiantes pour le climat (Fridays for Future). En plus des marches de la jeunesse, s'ajoutent les marches pour le climat, qui rassemblent plusieurs profils du monde activiste et pas que : jeunes familles, personnes âgées et retraitées prennent parties aux grandes et pacifiques marches dans plusieurs villes du monde. La plus célèbre, la marche « Reclaim the future » a lieu à Bruxelles le 2 décembre 2018 (Fettweis, 2018). Les slogans « We have no Planet B » et « Plus chauds que le climat ! » raisonnent dans les rues réclamant à haute voix davantage de justice climatique et politique. À ce moment-là, les questions climatiques sont largement médiatisées et prennent une ampleur inattendue, au niveau mondial. Ceci est un signe de l'évidente reconnaissance des enjeux des dérèglements climatiques au niveau de la société civile. Parallèlement, le monde académique et scientifique produit une quantité importante de publications concernant

³ Femmes*. Dans ce mémoire, ce terme inclut non seulement toutes les personnes assignées « femme » à la naissance, présentant donc un « sexe biologique » féminin, mais aussi toute personne s'identifiant avec le genre féminin.

⁴ Voir *Lexique, Annexe 2*.

le réchauffement climatique pour lancer le cri d'alarme (Brédif et al., 2015). Montée des eaux, sécheresses, acidification des océans, perte de biodiversité, extinction de masse... Ce ne sont que des exemples de ce que les scientifiques présentent comme scénarios pour les années futures.

Outre les conséquences environnementales plus ou moins évidentes, plus ou moins tangibles, il y a tout un ensemble de répercussions au niveau sociétal qu'il est nécessaire de prendre en compte. Effectivement, les dérèglements climatiques comportent des effets directs sur l'économie, la santé physique et mentale, la migration. Mais surtout, les dérèglements climatiques mettent encore plus en évidence certaines inégalités. Par exemple, les impacts du réchauffement climatique n'affectent pas l'entièreté de la population mondiale de la même façon. Parmi les facteurs d'inégalité, nous retrouvons « le genre, l'ethnie, la classe, l'invalidité et l'histoire » (Bourban 2018). La lutte climatique devient alors un enjeu sociétal majeur, global au sens propre, notamment parce qu'elle comporte de multiples facettes : écologie et environnement, économie et société, politique et culture. Les différents niveaux de la lutte sont intrinsèquement imbriqués les uns avec les autres. Pour cette raison, il est important de garder à l'esprit que toute mesure prise dans le cadre de la lutte climatique devrait être holistique et *inclusive*. Pour cela, les revendications du féminisme intersectionnel⁵ peuvent être une importante ressource pour atteindre cet objectif.

Voici comment naît l'idée de ce mémoire, de l'exigence de mettre en relation la transition écologique en milieu urbain et les questions de genre, c'est-à-dire analyser les enjeux de la transition écologique urbaine avec les lunettes féministes du genre. L'intérêt porté sur ce sujet se base sur une crainte non négligeable : les nouvelles politiques environnementales urbaines ne devraient ni reproduire ni accentuer des inégalités de genre.

⁵ Définition au chapitre 2.4

CHAPITRE 1. MÉTHODOLOGIE

1.1 Problématique et question de recherche

Ce travail naît de la nécessité de faire dialoguer deux concepts clés nécessaires à rendre les espaces de notre vie quotidienne plus inclusifs et contemporanément, plus respectueux de l'environnement, dans la mesure où le respect des êtres humains et le respect de l'environnement doivent être pris en considération de façon intégrée.

Selon plusieurs autrices et auteurs du monde académique, politique, non-gouvernemental et de la société civile, il y aurait un besoin de changer nos comportements au sein des villes vis-à-vis de l'environnement et de l'inclusion. En ce qui concerne l'environnement, dans la plupart des villes du monde, nous observons des taux de pollution atmosphérique très élevés, qui comportent, entre autres, des effets inquiétants pour la santé humaine (Pope et al., 1992). Les politiques municipales insèrent alors des projets écologiques dans leur agendas politiques afin de rendre la ville plus respectueuse de l'environnement, comme le projet de mobilité urbaine durable « Smart Move », une initiative du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale visant à réduire la densité du trafic et les émissions polluantes liées à ce phénomène ainsi que d'améliorer les transports publics (Smart Move, 2021). Au même temps, les villes s'engagent aussi afin de rendre la ville plus inclusive, en créant des espaces adéquats de réflexion et des projets pour répondre aux besoins d'inclusion. À Bruxelles par exemple, plusieurs initiatives féministes existent visibilisant ces problématiques. Notamment, *L'Architecture qui dégenre*, un projet idéalisé et mené par Apolline Vrancken, qui se définit comme « une plateforme qui questionne l'ordre dominant, construit l'égalité, édifie l'optimisme ». Ensemble à l'ASBL *L'Ilot – Sortir du sans-abrisme*, ces deux associations ont donné naissance aux Journées du Matrimoine⁶ de Bruxelles, qui ont eu lieu les 25, 26 et 27 septembre 2020. L'objectif de cette initiative est de mettre en lumière la contribution souvent offusquée de nombreux héritages de la Capitale, tant au niveau architectural, que sculptural, urbanistique et social mais également artistique, poétique et féministe : « Au-delà de la découverte du matrimoine bruxellois parfois, voire souvent, éclipsé, la question fondamentale de l'accès à la propriété pour les femmes et aux professions liées est transversalement soulevée lors d'ateliers menés par des expertes et tout au long des visites conduites par des professionnelles de terrain » (Matrimony days, 2020).

⁶ Matrimoine, n. m. : « Bien matériel ou immatériel ayant une importance artistique ou historique hérité des femmes. » (Matrimony days, 2020)

Au sujet de l'*inclusivité*, la ville devrait plutôt être « pluraliste et ouverte à tout le monde, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de confession » (Ricci, 2017). Dans la pratique, nous observons que la ville et ses espaces publics ne sont pas utilisés, appréhendés, ressentis et vécus de la même façon par tout le monde (Gilow et Lannoy 2017 ; Lange-Maney et Weier, 2019). La complexité de nos sociétés dérive en grande partie du fait qu'elle est composée par un ensemble hétéroclite et éclectique de personnes, toutes différentes entre elles. Les inégalités sont observables sous différents angles : sous-représentation, invisibilité, exclusion sociale, etc. (*op cit*).

L'*inclusivité* est un concept multidimensionnel: il est possible de parler d'*inclusivité* au niveau du genre, de l'orientation sexuelle, de l'ethnie, de la confession, ou encore des capacités psycho-physiques. Ici, je veux mettre en avant cette double expérience de la ville : un homme cisgenre, blanc, éduqué, occidental, hétérosexuel, riche ne vit pas l'espace urbain de la même façon qu'une femme, ou une personne à mobilité réduite, ou une personne transsexuelle ou une femme portant un voile (au même titre qu'une femme blanche possède plus de privilèges qu'une femme racisée). Ces dernières personnes vivront des expériences différentes, discriminantes et inégalitaires dans la ville par rapport au premier et profiteront de façon différente des espaces publics. Les exemples de ce type sont abondants ; mon objectif ici est de mettre en évidence certains types de privilèges, ainsi que finalement, rendre visible l'invisible. Or, dans le cadre de ce travail, pour des questions concrètes de faisabilité, il ne sera possible de traiter, approfondir et analyser tous les types d'inclusion ni d'exclusion existante, bien que cela soit un des points clés du *féminisme inclusif* ou *féminisme intersectionnel*⁷, de la quatrième vague du féminisme, dont la définition apparaîtra dans le chapitre suivant⁸. Comme mentionné précédemment, l'angle d'analyse sera celui systémique du genre et des inégalités socialement construite liées à cet aspect. Mais je ne peux que souhaiter et inviter d'autres chercheuses et chercheurs à approfondir les autres types d'inclusions, d'autant plus que, je pense, les avantages véhiculés par l'inclusion des problématiques genrées pourront bénéficier à toute personnes discriminée dans la ville actuelle.

À partir de ce constat naît la question de recherche suivante:

“Dans quelle mesure les initiatives pour rendre la ville durable prennent-elles en compte des aspects liés aux questions genrées ?”.

⁷ Les deux termes sont utilisés de façon interchangeable.

⁸ Voir *chapitre 2.4*.

Autrement dit, comment les questions de genre peuvent interroger la transition écologique urbaine ? Quels sont les enjeux à prendre en compte lorsque nous voulons mettre en place des alternatives durables dans les espaces urbaines ?

L'objectif visé de ce mémoire est celui de chercher à comprendre de quelle façon les deux éléments, développement durable et questions liées aux genres, sont liés ainsi que chercher à comprendre de quelle façon il est possible d'effectuer les deux transitions en même temps. Il est question également de comprendre si les deux transitions, écologique et féministes, sont compatibles.

Afin de répondre à la question de recherche, plusieurs sous-questions vont venir à l'aide : premièrement, « comment rendre la ville plus durable ? Quels sont les défis ? » et deuxièmement, « comment rendre la ville plus inclusive ? Quels sont les défis ? ». Pour répondre à ces sous-questions, j'argumente que l'écoféminisme, dont la définition se trouve dans le troisième chapitre, propose un chemin à entreprendre intéressant pour les raisons suivantes. L'écoféminisme est un courant pluridimensionnel, dont l'objectif central est d'analyser les liens entre durabilité et genres, afin d'agir en s'appropriant ces liens. La démarche écoféministe renouvelle la pensée anthropocentrique, ethnocentrique et androcentrique (Goutal, 2016), en faisant l'analogie entre deux types de domination : d'un côté la domination patriarcale et de l'autre côté, la domination du corps des femmes (Larrère, 2015) . Une autre sous-question pourrait alors être posée : « Quelles sont les revendications écoféministes nécessaires à rendre les sociétés plus inclusives ? » et aussi « de quelle façon l' (éco-)féminisme interroge le développement durable ainsi que la transition écologique urbaine ? »

Comme cas d'étude j'ai choisi de me pencher sur l'analyse du travail de la Commune de Schaerbeek. Quels sont les objectifs climatiques de la Schaerbeek ? Et aussi, quels sont les objectifs quant aux questions de genre (égalité des genres ?).

Le choix de travailler au niveau communal - plutôt qu'au niveau régional ou provincial ou autre - s'est fait pour différentes raisons. Tout d'abord, le contact direct de la commune avec ses citoyennes et citoyens. En effet, les municipalités détiennent une relation proche avec ses habitantes et habitants. Pour appuyer ce propos, les paroles de Busque, Présidente de la Fédération des femmes du Québec, expliquent l'importance de la gestion communale, je cite : « Le palier municipal, en plus de ce qu'il peut faire pour les plus jeunes citoyens et citoyennes, est en mesure d'exercer une influence sur une multitude d'aspects de la vie quotidienne. Qu'on songe seulement au transport en commun, à la sécurité dans les rues et les parcs, tant la nuit que le jour, à l'accès pour les familles à des espaces verts ainsi qu'à des équipements sportifs et culturels, autant de domaines susceptibles d'affecter la vie quotidienne qui relèvent, en partie du moins, des instances municipales et

auxquels il faut ajouter le contrôle de la pollution, les plans d'urbanisme et la construction domiciliaire et l'architecture. » (Busque, 2005) Donc, la commune expérimenterait une vraie et propre relation rapprochée avec ses habitantes et habitants, en ayant la possibilité de rendre concrètes des actions impactant directement la vie quotidienne des personnes. Deuxième raison, l'accessibilité aux données mais surtout aux actrices pertinentes. Troisièmement, pour une question de faisabilité.

Les préoccupations environnementales ont commencé à examiner les territoires urbains avec des yeux attentifs. En effet, environnement et politique se sont entremêlés dans ce terrain d'étude depuis les années '60, avec le début des mouvements sociaux urbains à double facette, s'intéressant à la fois aux aspects environnementaux et sociaux. Ces mouvements naissent dans un contexte de mécontentement général au sujet de certaines questions environnementales, et notamment le constat de pollutions et autres nuisances écologiques. Or, ces mouvements voient le jour en concomitance avec d'autres revendications sociales et politiques qui dénonçaient le délaissement des politiques publiques très peu inclusives : « Aussi diversifiés soient-ils, ces mouvements convergent cependant vers une même aspiration à « repolitiser » les politiques urbaines, dénonçant la planification rationnelle et technique d'après-guerre et sa tendance à évacuer les dimensions sociales et environnementales des enjeux urbains ainsi qu'à empêcher la mise en discussion des choix » (Adam et al., 2015).

1.2 Démarches intellectuelles et méthodologie

Ce mémoire est le fruit d'un processus itératif qui a duré quelques mois, clôturant mon parcours académique en Science et Gestion de l'Environnement. Plusieurs changements, réflexions, doutes, ajustements ont transformé et enrichi ainsi le travail, afin qu'il prenne la forme du texte tel qu'il vous est délivré. Ce que vous vous apprêtez à lire dans cette cinquantaine de pages est le résultat définitif, sans doute pas exhaustif, de nombreux choix effectués visant essentiellement à la construction d'un cadre adéquat à la recherche, tout en cherchant à rester rigoureuse et impartiale, sans tomber donc dans un travail purement idéologique et politique. Or, la question de la subjectivité/objectivité ainsi que la question de la neutralité et de l'impartialité des sciences sociale, ce sont des interrogations qui m'ont toujours beaucoup interpellées tout le long de mon parcours de formation académique. À cet égard, pour la « rationalité scientifique », les concepts seraient légitimes seulement s'ils prennent une forme de « métadiscours », c'est-à-dire des discours conceptuels -au contraire de narratifs. Or, le risque de s'éloigner de cette pratique est d'en arriver à une « délégitimation pouvant ouvrir la voie au relativisme et introduire la crise dans la pensée scientifique elle-même » (Laplantine,

2015). Pourtant, certaines autrices et certains auteurs ont mis en lumière comment la méthodologie académique-scientifique pourrait mettre en avant autre chose que la rationalité cartésienne guidée par la poursuite de l'objectivité et de la neutralité. Notamment, Kleinman et Copp, proposent ceci : « We should incorporate the idea that emotions encompass the research process – so we can use all our feelings as tools for analysis. » (Kleinman et al., 1993, p.52).

En lisant le travail de Juanita Sunberg (2015), précieusement conseillé par la promotrice de mon mémoire Maria, j'ai réfléchi davantage au fait que prendre conscience de ses propres points de départ, de son identité, lorsqu'il est question d'entamer une étude en sciences sociales n'est pas anodin. Au contraire, résulte être une démarche intellectuelle -voir éthique- très importante (Sunberg, 2015). Cette démarche consiste à identifier qui nous sommes, d'où on vient, qu'est-ce que nous véhiculons mais surtout, quels sont nos privilèges. Le privilège peut être défini comme le fait « de bénéficier d'un tas de privilèges (ou de droits) sans avoir à les revendiquer, ni même à les remarquer. [...] Les personnes qui n'en bénéficient pas voire en subissent les inconvénients, en revanche, les remarquent très bien – mais d'elles, si elles en font le constat, on dira qu'elles se victimisent. Ces privilèges valent une série d'avantages aux membres des groupes dominants sur base de leur seule identité. Ils peuvent prendre de très nombreuses formes mais ont comme point commun d'offrir une réelle économie à leurs bénéficiaires, que cela soit en termes de temps, d'argent ou d'énergie - souvent les trois à la fois. Ces avantages agissent comme des sortes de « coupe-file » de la vie, permettant un accès aisé, automatique et naturel à certaines choses du quotidien, comme le droit de circuler dans la rue sans se faire siffler, sans se faire contrôler, sans devoir penser son trajet en fonction de sa praticabilité, etc. » (Les mots du contre-pouvoir, 2021).⁹ L'auteure en question, Sunberg, dans son introduction, identifie sa position sociale et ses privilèges : « [...] my modest goal here is to give the matter my own spin by weaving together threads of analysis spun by a variety of authors across the social sciences. In so doing, I write from my geopolitical and institutional position as a privileged feminist political ecologist who has US citizenship and works in a Canadian university. I address this reflection to students of political ecology and related fields of study who are most likely located in English-speaking countries in the Global North. I use the word “we” when referring to these readers» (*ibid.*, p.118)

De la même manière que Sunberg, je souhaite définir le cadre depuis lequel j'analyse les thématiques de ce mémoire. À ce jour, voici où je me situe par rapport à mes privilèges : je suis une femme, assignée telle à la naissance, cisgenre, puisque je me reconnais dans ce genre, dont l'orientation sexuelle ne sort pas trop de la norme. Je suis blanche, née dans un pays européen *constitutionnellement* laïque, issue de la classe moyenne,

⁹ Cette définition est tiré du *Les Mots du Contre-pouvoir. Petit dico antiraciste et militant*, 2021. Voir *Annexe 1*.

en santé, éduquée, fréquentant l'université dans un pays différent de celui où j'ai grandi mais où je n'ai jamais rencontré de grosses difficultés pour par exemple trouver des jobs étudiants - ou pour réaliser n'importe quelle autre démarche administrative. Malgré tout cela, mais ce n'est pas pour autant que je suis exclue des injonctions systémiques patriarcales. Je suis consciente de mes privilèges – réfléchir à ses propres privilèges ne serait-elle une démarche de privilégiée ? – ainsi que de l'influence que ceux-là ont sur ma manière de voir le réel. Pourtant, je crois, cela ne devrait pas empêcher l'extension de mes propres réflexions au-delà de ma propre contingenté, dans le respect et sans délégitimer le discours des personnes concernées.

1.3 Plan du mémoire

Pour revenir au contenu du mémoire, il s'agit d'une étude qui est principalement basée sur des sources écrites, même si quelques entretiens verront nourrir les recherches littéraires. La première partie du travail a été celle de la recherche exploratoire au sein de la littérature grise (presse, quotidiens, etc.) sur les divers sujets cités. Cette première partie m'a permis de mesurer s'il était pertinent de s'engager dans une analyse des concepts utilisés et de mettre en dialogue ville, changement climatique et genres.

Une fois cernés les enjeux et individués les sujets intéressants, la recherche littéraire s'est redirigée vers la littérature scientifique. Les revues et les périodiques thématiques, comme *Les Annales de la recherche urbaine* ou *Travail, genre et sociétés* ont servi de support aux recherches. L'objectif de cette deuxième partie a été celui de cerner les enjeux des questions de genre, en particulier ceux liés à l'espace urbain dans la littérature scientifique et de les analyser et comparer.

Tout d'abord, j'ai défini les termes que nous retrouvons le plus souvent dans les travaux féministes : sexe, genres et sexualité. Ensuite, dans le chapitre 2 et 3, une définition de féminisme et écoféminisme s'impose. Je définis ces deux mouvements à partir d'une remise en contexte historique de leur naissance, via différentes autrices -et auteurs- issues de différents courants au sein même des deux mouvements.

Deuxièmement, le chapitre suivant traite du développement durable et de la transition écologique avec les lunettes de genre féministe, en commençant par la définition du premier terme ainsi que du contexte historique qui a amené l'essor de cette notion et en terminant avec le déploiement de quelques critiques envers la notion développement durable.

Troisièmes, le chapitre 5 est relatif aux questions de genre dans la ville, visant à lier genre et espace à travers le prisme des lunettes de genre féministes. C'est une des parties clés nécessaires à comprendre toutes ces

revendications féministes en milieu urbain, dont il faut prendre en compte lors de la formulation de politiques urbaines de transition écologique.

Dans la continuation de ce chapitre s'inscrit le sixième chapitre, portant sur un des aspects centraux de la socialisation urbaine : la mobilité. Les déplacements en villes sont issus de différents mécanismes socialement construits, dont le genre (Gilow, 2019 ; Gilow, 2015 ; Demoli et al., 2019). Il s'agit alors de prendre en compte et analyser la mobilité avec les lunettes de genre. Une petite précaution intellectuelle s'impose ici : analyser un enjeu avec les lunettes de genre ne signifie pas forcément l'analyser avec un approche inclusif du féminisme. En effet, le féminisme dont il est question dans ce mémoire est un féminisme qui s'inscrit dans ce que certaines auteures et auteurs ont défini la 4ème vague du féminisme (Bertrand, 2018). Biarrotte (2017) l'explique ainsi : « Entendue au sens large, l'approche de genre comprend les intérêts d'autres groupaménagées discriminés pour leurs sexualités et compositions familiales (personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, polyamoureuses, familles recomposées...) ou leurs identités de genre (personnes intersexuées, trans ou non binaires). Or dans l'immense majorité des cas, on ne se réfère au genre que pour parler des femmes, qui plus est cisgenres, ce qui rend invisible l'ensemble des autres groupes suscités, et amenuise l'aspect hiérarchique des rapports de genre à l'intérieur d'un système patriarcal hétérocentré. Je m'efforce donc d'adopter une approche critique de l'usage de ces catégories, afin de ne pas les naturaliser et réinvisibiliser l'expérience de groupes multiples discriminés. Ces débats sémantiques font référence à des controverses entre des féminismes principalement tournés vers des femmes cisgenres, hétérosexuelles, blanches et socialement privilégiées (souvent qualifiés de bourgeois, parfois essentialistes), auxquels s'opposent des positions queer, intersectionnelles et/ou anticolonialistes [...] Afin d'en souligner la pluralité et dans un souci d'éviter toute position hégémonique, j'adopte donc une définition non restrictive du terme « féminisme » : tout projet cherchant à apporter une plus grande autonomie et reconnaissance politique et sociale à des populations discriminées pour des raisons de genre. Cela recouvre une riche diversité de positionnements théoriques, moyens et productions spatiales [...]» (Biarrotte, 2017).

Dans le dernier chapitre du mémoire aura comme sujet l'observation de la commune de Schaerbeek. La partie précédente, dédiée à la recherche littéraire, a comme objectif celui de servir de fondement pour comprendre et analyser les démarches mises en place par la commune. Cette analyse de cas pratique sera appuyée par un entretien semi-directif dont le but est celui de saisir de quelle façon les compétences environnementales et de genre de la commune dialoguent entre elles. Or, je ne vais pas m'attarder sur les projets sur le développement durable de la commune, parce que je préfère approfondir les compétences sur les questions de genre, et cela pour la raison suivante : l'approche féministe existe depuis un petit temps, mais reste peu courant dans le domaine de la gestion de l'environnement. Concrètement, il suffit d'observer le site des mémoires de l'IGEAT (mem-envi.ulb.ac.be) où l'on retrouve des mémoires effectués depuis l'année académique 2001/2002. Or, en faisant une rapide recherche parmi ces travaux avec des mots clés « genre » ou « féministe » ou « femme »...je

n'ai trouvé aucun mémoire traitant de ces sujets. Loin de moi critiquer les alumni qui m'ont précédée. Ce que je veux mettre en avant via cet exemple c'est que le domaine de la gestion de l'environnement semble manquer d'une approche féministe des questions de genre.

Le choix de réaliser un entretien semi-directif (ou semi-structuré) plutôt que d'autres types d'entretien réside dans sa particularité de maintenir une certaine liberté de parole. Ce type d'entretien, défini par Luc Van Campenhout et al. (2011), est le type d'entretien le plus utilisé dans la recherche en sciences sociales, en raison de la flexibilité et au « véritable échange » qu'il offre aux répondantes et répondants. Le guide d'entretien¹⁰ - c'est-à-dire la « série de questions-guides »- préalablement élaboré, ayant servi pour donner un cadre et veiller à ce que je puisse obtenir les réponses nécessaires à l'obtention des résultats souhaités. Lors de l'entretien, j'ai laissé l'interviewée « parler ouvertement », dans les mots que plus elle aimait et dans l'ordre qui lui convenait. Les limites de cette méthode, telles qu'élaborées dans le Manuel de recherche en sciences sociales (2011), sont les suivantes : les propos de l'interviewé [et interviewée] sont toujours fruit d'une relation d'échange, où l'influence de l'enquêtrice ou enquêteur n'est guère négligeable (Van Campenhout, 2011).

En effet, l'objectif principal de cet entretien a été le suivant : comprendre si et/ou comment les compétences de l'échevinat de genres collaborent avec l'échevinat s'occupant des questions environnementales.

L'entretien est effectué dans le respect des règles sanitaires actuellement en vigueur avec Sihame Haddioui, échevine à la culture, à l'égalité des chances et à l'égalité des genres de la commune de Schaerbeek. Sihame Haddioui joue un rôle central dans la gestion des questions de genre au niveau communal. Grâce à la position qu'elle occupe, elle est en contact avec une partie du milieu associatif et des organismes féministes de Schaerbeek, notamment la Maison des Femmes¹¹, et travaille quotidiennement sur les questions de genre, et autres questions d'inclusion et de lutte aux discriminations comme le racisme.

¹⁰ Voir Annexe 1.A, *Guide d'entretien*.

¹¹ Voir chapitre 7.2

CHAPITRE 2. QUELQUES NOTIONS THÉORIQUES

Cette partie du travail est dédiée à la création d'un *état de l'art* concernant les notions liées aux questions de genres, où y seront expliquées les notions clés nécessaires à la compréhension des enjeux analysés dans la suite. Pour rappel, le genre est devenu une catégorie pertinente d'analyse, reconnue et exploitée officiellement par la sociologie et d'autres sciences sociales, permettant d'étudier les relations humaines non seulement au niveau des rapports sociaux mais aussi au niveau des rapports spatiaux (Nicaise, 2017).

Or, le terme genre est souvent confondu avec le terme sexe ou sexualité. Afin de permettre à toute personne lisant ce document de mieux se retrouver parmi cette multitude de notions et nuances, au sein de ce chapitre seront énumérées les notions nécessaires à cadrer le travail. Les concepts abordés ici seront plusieurs, en commençant par distinguer entre questions des genres, sexe, sexualité ainsi que les différentes formes de discriminations liées aux questions genrées. En outre, vous y trouverez les principales propositions des deux courants, féminisme et écoféminisme, qui ont inspiré ce travail. L'objectif de cet état de l'art est le suivant : mettre au clair les notions de base pour analyser plus tard le développement durable via les lunettes féministes. Pour faire cela, il est important de maîtriser le *langage féministe* lié aux questions des genres au sens large.

D'ailleurs, une petite précision est ici nécessaire : dans ce mémoire, le terme *questions des genres* est ainsi utilisé de façon volontaire. Il est rare de le trouver sous cette forme, plus courant est le terme « questions de genre ». Or, le choix d'utiliser parfois ce néologisme implique la volonté d'attirer l'attention sur la nécessité de dépasser la dichotomie épistémologique des deux genres, homme et femme, et visibiliser ainsi la réalité, c'est-à-dire concevoir « le genre » comme étant un gradient - ce que l'on appelle souvent le *spectre de genre*. (Perreau, 2018) Nous le verrons d'ailleurs plus tard, mais le dépassement des dichotomies cartésiennes homme-femme, raison-émotion, société-nature s'inscrivent dans une démarche écoféministe (Dolphijn et al., 2012).

Pour aller plus loin, vous trouverez dans les annexes un petit mais utile lexique, qui ne se veut pas exhaustif mais qui cherche à fournir un aperçu des concepts fondamentaux autour des questions des genres. La construction de cet outil a été possible grâce à plusieurs supports de référence. Premièrement, le lexique créé par *Genres pluriels ASBL*, une association belge qui a comme objectif celui de soutenir, visibiliser, valoriser et améliorer des droits et lutter « contre les discriminations qui s'exercent à l'encontre des personnes transgenres/aux genres fluides (personnes en transition, drag kings/drag queens, travesties et travestis, butchs, androgynes, queer, etc.) et intersexes. » (*Genrespluriels.be*). Le deuxième support utilisé est le lexique

intitulé *Les mots du contre-pouvoir* (sorti le 22 mai 2021), fruit d'une collaboration entre plusieurs associations féministes belges, dont *Corps écrits* et la *Rainbowhouse*. (Collectif, 2021). Le troisième support est *Le Lexique sur la diversité sexuelle et de genre*, publié sur le site du gouvernement canadien (www.btb.termiumplus.gc.ca)

Utiliser le vocabulaire approprié est à mon sens très important : il ne s'agit pas de s'inscrire dans une simple démarche de *politically correct* mais plutôt reconnaître toutes ces personnes exclues non seulement au niveau sociétal mais invisibilisées et discriminées aussi dans le langage.

2.1 Questions de genre, féminisme et écoféminisme

S'il est vrai que dans certains pays il y a eu des progrès en termes d'égalité de genre, ou du moins, certains objectifs d'égalité ont été inscrits dans plusieurs agendas politiques, il est certain qu'énormément de discriminations, telles que le *gender gaps* et autres, perdurent, même dans les pays occidentaux. Voici quelques exemples. Au niveau international, en 2011, sur 192 États membres de l'ONU, nous comptons à peine 23 figures féminines dans les plus hautes charges politiques : dix présidentes (Argentine, Brésil, Costa Rica, Finlande, Inde, Kyrgistan, Khosovo, Liberia, Lituanie, Suisse), dix cheffes de gouvernement (Allemagne, Australie, Bangladesh, Croatie, Danemark, Islande, Slovaquie, Croatie, Thaïlande, Trinidad et Tobago) et trois gouverneuses générales (Antigua et Barbuda, Australie, Sainte Lucie). Cela signifie qu'en 2011, seulement neuf pays ou territoires étaient dirigés par des femmes (adéquations.org.). Si d'un côté les femmes ne recouvrent pas beaucoup de rôles au niveau de la prise de décision, elles sont cruciales pour tout ce que l'on considère comme travail de reproduction ou encore travail de *care*, en ayant assumant une grande partie des responsabilités familiales et domestiques. Un exemple frappant de ce *gap* entre hommes et femmes est celui du travail non rémunéré, défini par l'OCDE, comme l'ensemble de toutes les tâches domestiques ou de relations d'assistance ou de bénévolat. « Time spent in unpaid work includes: routine housework; shopping; care for household members; child care; adult care; care for non-household members; volunteering; travel related to household activities; other unpaid activities. » Selon les données de l'OCDE, en Belgique, les femmes consacrent en moyenne plus de 237 minutes, soit presque quatre heures par jour, au travail non rémunéré (faire le ménage, faire des courses, s'occuper des enfants, s'occuper d'un parent âgé, etc.), contre 144.2 minutes, soit deux heures et demi, pour les hommes. Le décalage entre les deux ici est assez parlant. Les chiffres pour la Belgique suivent la même tendance que la moyenne des pays de l'OCDE, où le nombre d'heures consacrées au travail non rémunéré est de 263.4 minutes (4,5 heures) pour les femmes et 136.5 minutes (moins de deux heures et demie) pour les hommes (stats.oecd.org).

[TW] Selon les données d'Amnesty International Belgique, près la moitié des personnes Belges (47%) auraient ont déjà exposées à au moins une des formes de violence sexuelle (dont la moins « grave » était : « formuler des demandes répétées et insistantes à caractère sexuel ») (Amnesty International Belgique, 2020).

Les données des Nations Unies indiquent que 35% des femmes ont subi des violences physiques ou sexuelles (ce chiffre n'inclut pas le harcèlement sexuel) ; chaque jour, 137 femmes seraient tuées par un membre de leur famille ; 200 millions de femmes (15-49 ans) subissent des mutilations génitales féminines dans les 31 pays où se concentre cette pratique (en particulier Afrique de l'Ouest) » ; les adolescentes (15-19 ans) sont plus exposées au risque de rapports sexuelles forcés de la part d'un (ex-)partenaire ; la scolarisation universelle est freinée par la violence scolaire genrée (harcèlement, persécutions, moqueries) (unwomen.org). Au niveau parlementaire, la plupart des femmes parlementaires affirment avoir déjà subi une forme de violence psychologique telle que discriminations et violences sexistes, intimidations, menace de viol ou autres agressions (Union interparlementaire, 2016). Dans une perspective de réelle inclusivité, il est important de souligner et rappeler que les victimes des inégalités liées au genre et à l'identité sexuelle sont nombreuses. Ces discriminations affectent de façon significative la vie des personnes queer . « Au cours de leur vie, les femmes lesbiennes et bisexuelles sont beaucoup plus exposées aux violences sexuelles que les hétérosexuelles. Elles subissent à la fois le sexisme et la lesbophobie de leurs agresseurs. » Ce sont des mots de la journaliste Rozenn Le Carboulec, dans son article publié le 17 mai 2021 en occasion de la journée mondiale contre les discriminations de genre, notamment l'homophobie, la biphobie et la transphobie (Le Carboulec, 2021).

2.2 Sexe, genre ou genres ?

Il est important de cerner la différence entre sexe et genre(s) lorsque nous parlons de questions féministes, ou dans tout autre discours. Dans le langage courant, il est facile d'entendre les deux utilisés de façon erronée. Pourtant, leur usage n'est pas exempt de conséquences sociales et politiques.

La première notion à cerner est celle de **sexe**. Avec le terme *sexe* on se réfère au *sexe biologique* d'un individu, assigné obligatoirement à sa naissance, selon des critères physiques et physiologiques exigés par le Code civil, permettant la reconnaissance physique d'une personne. Deux catégories existeraient et diviseraient l'humanité en deux : femmes et hommes. Cette définition est large et ambiguë, mais surtout problématique, puisqu'elle ne prend pas en compte des situations allant au-delà de cette binarité. C'est le cas des personnes intersexes ou des transidentités, actuellement reconnues comme phénomène social dans plusieurs pays (Reigné, 2015). Depuis quelques années, certains pays permettent une certaine souplesse quant à l'assignation du sexe à la naissance. C'est le cas de l'Allemagne, où depuis quelques années il est possible pour les parents d'enfants

intersexes de choisir une troisième catégorie de genre qui ne soit ni femme ni homme, mais « inter » ou « various » (*BBC News*, 2017).

Plusieurs définitions de sexe subsistent aujourd'hui. Elsa Dorlin, dans l'introduction à son œuvre *Sexe, genre et sexualités* (2008), donne une définition tridimensionnelle du sexe : « Le sexe désigne communément trois choses : le *sexe biologique*, tel qu'il nous est assigné à la naissance – sexe mâle ou femelle –, le rôle ou le comportement sexuels qui sont censés lui correspondre – *le genre*, provisoirement défini comme les attributs du féminin et du masculin – que la socialisation et l'éducation différenciées des individus produisent et reproduisent ; enfin, *la sexualité*, c'est-à-dire le fait d'avoir une sexualité, d'« avoir » ou de « faire » du sexe » (Dorlin, 2008).

La deuxième notion facilement repérable dans les travaux féministes (mais pas seulement !) est celle du **genre**. Les *gender studies* ont remplacé la notion de *woman studies* pour souligner la notion du genre, du *sexe social*, en opposition au sexe biologique. Aujourd'hui, il n'existe pas encore une définition univoque et harmonisée du genre : « En France, comme dans d'autres pays, les intellectuelles et intellectuels ne sont pas accordées, loin de là, sur une définition unique du genre, sur ce que sont les femmes, sur ce qui les sépare ou au contraire ce qui les rapproche des hommes » (Mossuz-Lavau, 2009).

Apparu parmi les féministes américaines, le mot « genre » possède une connotation particulière. Parler en termes de « genre » renvoie à un besoin d'accentuer les distinctions et discriminations sociales basées sur le sexe de la personne et de rejeter un certain type de déterminisme lié au terme sexe. Ce terme permet en effet de différencier les pratiques sexuelles d'un côté et les rôles (sociaux) sexuels de l'autre. Autrement dit, le genre devient un indicateur de construction sociale : « L'usage de "genre" met l'accent sur tout un système de relations qui peut inclure le sexe, mais il n'est pas directement déterminé par le sexe ni détermine directement la sexualité. » (Scott et Varikas, 1988). Ce qui compte pour les études des genres n'est pas de se concentrer sur les discriminations sexuelles, mais d'ajouter à ce cadre d'analyse l'aspect relationnel des dynamiques sociales. Comme Davis explique dans son ouvrage : « Notre objectif, c'est de comprendre l'importance des sexes des groupes de genre dans le passé historique. Notre objectif, c'est de découvrir l'étendue des rôles sexuels et du symbolisme sexuel dans différentes sociétés et périodes, de trouver quel était leur sens et comment ils fonctionnaient pour maintenir l'ordre social et pour le changer. » (Davis, 1976). Les questions de genre ont été souvent reliées à d'autres thématiques sociales, notamment les questions de classe et d'origine ; les trois catégories d'analyses sont utilisées simultanément, donnant de la visibilité à l'ensemble des oppressions et des personnes opprimées (Scott et Varikas, 1988).

Outre la dichotomie de sexe, féminin et masculin, il est courant d'entendre parler de la dichotomie de genre, selon laquelle le monde serait divisé entre des hommes et des femmes. Or, comme affirme Françoise Sironi, reprise par Vinciane Despret, penser au-delà de dichotomie de genre signifie entreprendre un processus de remise en question des normes, de « libérer le genre de ses carcans normatifs » et à soutenir « son étonnante vitalité créatrice », permettant ainsi une ouverture d'esprit sur la société telle qu'elle est aujourd'hui. De plus, les sujets ne se reconnaissant pas dans cette binarité identitaire auraient comme fonction celle « de permettre des devenirs, démontrer diverses expressions de la multiplicité en soi et dans le monde. Se déterritorialiser, s'ouvrir à de nouveaux agencements de désir, cultiver l'appétit pour les métamorphoses et se forger dans des appartenances multiples. » (Despret, 2014).

En conclusion, parler en termes de sexe ou de genre implique une différence substantielle. Dans ce travail, il sera question de parler en termes de *genres* puisque c'est précisément ce rôle social qui nous intéresse pour analyser quelles sont les préoccupations des femmes et toute personne subissant une discrimination quelconque liée à son identité de genre ou son orientation sexuelle ou autres caractéristiques liées à son apparence physique.

2.3 Féminisme

Le féminisme est un courant multidisciplinaire, allant de la théorie à la pratique, de la sociologie à la politique, qui naît tout d'abord comme défenseur des droits des minorités. En l'occurrence, il ne s'agit pas de la défense d'une minorité en termes de nombre, puisque presque la moitié de la population mondiale est née « femme » selon les Nations Unies (Institut National d'études démographiques, 2020). Il est question de défendre un « groupe socialement minoritaire » (Koch et Astrup, 1996). Pour reprendre les paroles de Dorlin, « Les théories féministes seront définies comme un savoir indissociablement lié à un mouvement politique qui problématise, notamment d'un point de vue épistémologique inédit, le rapport que tout savoir entretient avec une position de pouvoir, qu'il renforce, renverse ou modifie en retour. (...) Par féminisme, j'entends cette tradition de pensée, et par voie de conséquence les mouvements historiques, qui, au moins depuis le XVIIe s., ont posé selon des logiques démonstratives diverses l'égalité des hommes et des femmes, traquant les préjugés relatifs à l'infériorité des femmes ou dénonçant l'iniquité de leur condition » (Dorlin, 2008).

[TW] La nécessité d'égalité entre les genres¹² s'ancre d'un constat mis en lumière -et politisé- par les premières vagues féministes anglophones, puis francophones, autour des années '70: les violences que les femmes subissent étaient -et sont- exercées principalement par les hommes. Or, la violence est une notion très vaste et englobante (Lieber, 2008); lorsqu'elle est analysée d'un point de vue systémique, nous remarquons qu'elle est un moyen de production et reproduction de la domination genrée au sein du système patriarcal. C'est ce que nous pouvons lire dans le texte de référence sur la question, *Violence et contrôle social des femmes* de Janla Hanmer (1977) où l'auteure contribue à construction de la pensée féministe comme étant une analyse des rapports sociaux de domination, hiérarchisés et genrés (Delage et al., 2019). Pour citer les mots de Kimberlé Crenshaw : « Ainsi admet-on aujourd'hui que les sévices et le viol, autrefois considérés comme des affaires privées (à régler en famille) et des comportements aberrants (déviance sexuelle), participent d'un vaste système de domination qui touche les femmes en tant que classe » (Crenshaw, 2005).

Par ailleurs, Silvia Walby, sociologue féministe et présidente de la « UNESCO Chair in Gender Research » et coordinatrice de « UNESCO Chair in Gender Research Group » (UNESCO, 2018), l'analyse de la violence institutionnalisée est devenu un outil fondamental dans le milieu scientifique. Par violence systémique, nous entendons une violence liée à des inégalités « de genre, ethnicité, religion et sexualité ». C'est ce que Walby appelle la « sociologie de la violence ». La violence liée aux questions des genres est devenue un domaine à part des sciences sociales (Walby, 2013). Au niveau conceptuel, les violences représentent un continuum, tel que nommé dans le texte pionnier de Liz Kelly de 1987, puisqu'il s'agit de :

- 1) souligner la caractéristique omniprésente dans la vie des « femmes »¹³ ;
- 2) de prendre en considération non seulement les violences individuelles en les analysant de manière isolées mais d'appréhender quelles sont relations parmi le « large éventail » de violences genrées (Kelly, 2019).¹⁴

Développer ce concept de lien entre toutes les formes de violences, selon la thèse de Kelly, consiste à les considérer toutes au même niveau en termes gravité, puisque chaque réaction et chaque élaboration post-traumatique est pleinement individuelle et singulière, d'autant plus que certaines formes de violences ne sont même pas reconnues comme telles (i.e. violence psychologique). La différence substantielle au sein du

¹² Les autres inégalités ne sont pas mentionnées ici, mais il est possible d'analyser les questions des inégalités et des discriminations liées à d'autres facteurs tels que les origines, la classe sociale, les capacités physiques, etc. Voir *Féminisme intersectionnel*, Chapitre 2.4

¹³ Dans son texte Kelly ne mentionne quel les « femmes » mais le concept doit être élargi au plus grand nombre de personnes victimes de violences, selon les critères de féminisme inclusif.

¹⁴ Voir aussi *Féminisme intersectionnel*.

continuum réside dans la fréquence : « [...] certaines formes de violence sexuelle rencontrées par la plupart des femmes au cours de leur vie, sont aussi celles qu'elles risquent de subir le plus fréquemment. Les plus communes sont aussi les plus susceptibles d'être définies par les hommes comme des comportements acceptables, par exemple le fait de considérer le harcèlement sexuel comme « un petit jeu » ou « juste une blague », et elles ont moins de chances d'être définies légalement comme des délits» (*ibidem*). Selon les statistiques des Nations Unies, en 2015, « Les femmes du monde entier, quels que soient leurs revenus, leur âge ou leur niveau d'instruction, sont victimes de violence sexuelle, psychologique et économique» (Département des affaires économiques et sociales, 2016).

Le « savoir féministe » constitue alors un travail holistique s'inscrivant dans plusieurs disciplines, allant de la sociologie à la science politique, de la littérature à la science biomédicale. Selon Dorlin, le travail féministe est un travail de remise en question des normes dominantes ainsi qu'une *politisation* de l'espace privé intime et individuel. Le travail féministe a ainsi permis de mettre en lumière et dénoncer les causes des normes hétérosexuelles (ce qu'elle nomme comme « la normativité de l'hétérosexualité reproductive »). Les origines de la domination patriarcale en toutes ses formes (la famille cishétéropatriarcale par exemple) sont à chercher dans ce que nous avons déjà évoqué précédemment, c'est-à-dire la « naturalisation et de normalisation de la division sexuelle du travail, de la socialisation des corps, de l'intériorisation des hiérarchies de genre, depuis leurs points de contestation » (Dorlin, 2008).

Études de genre, études sur le genre ou encore *gender studies* associées aux études féministes. Ce sont les termes utilisés pour définir cette branche de la recherche universitaire née aux Etats-Unis dans les années '70 et développée en Europe un peu plus tardivement, vers les années 2000. Quant au terme « études », cela renvoie à l'idée qu'il s'agit de théoriser des savoirs pluridisciplinaires issus de différents champs d'études : sociologie, littérature, linguistique, la biologie, l'architecture, l'anthropologie, le droit, la géographie, la philosophie, l'histoire, la psychanalyse, etc. (Lachenal, 2016). Réaliser une étude féministe signifie regarder un problème de la société et l'analyser avec les lunettes des genres, en critiquant le système de domination patriarcal. Un savoir féministe consiste en la production d'un « savoir sur les femmes », mais pas seulement : le féminisme vise à aller au-delà de l'injonction cishétéropatriarcale dominante qui impose une seule vision et interprétation sur le réel. À ce propos, Dorlin reprend les mots de Luce Irigaray, philosophe féministe : « l'enjeu n'est pas d'élaborer une nouvelle théorie dont la femme serait le sujet ou l'objet mais d'enrayer la machinerie théorique elle-même, de suspendre sa prétention à la production d'une vérité et d'un sens par trop univoques » (Dorlin, 2008). C'est d'ailleurs l'objectif souhaité pour ce mémoire: analyser les enjeux sexués du développement durable en milieu urbain avec un autre point de vue, celui des minorités, des personnes invisibilisées.

Un exemple d'étude ayant une approche genrée est celle réalisée par Lalanne et Lapeyre (2009). Cette étude sociologique vise à étudier un comportement social, l'engagement écologique au quotidien, et d'observer si, au sein de la sphère domestique, il y a une division sexuée (ou plutôt genrée) des tâches domestiques liées à l'engagement écologique. Cet engagement comporte une augmentation du nombre des tâches domestiques, déjà à charge des femmes dans la plupart des foyers. Dans le couple hétérosexuel, qui a la charge de mettre en œuvre toute cette série de gestes quotidiens dits « écologiques », visant à réduire leur empreinte écologique ? Cette étude a démontré comment les couples qui mettent en œuvre ces gestes quotidiens ne semblent pas se soucier des questions d'égalité entre homme et femme. Or, dans le volet éthique du développement durable, l'égalité hommes-femmes est un des objectifs politiques recherchés, au même titre que la lutte contre les autres discriminations. De manière générale, les couples « écologistes » ayant participé à cette étude semblent reproduire les mêmes schémas de répartition sexuée des tâches domestiques (Lalanne et Lapeyre, 2009) Cet étude est révélatrice de la résistance des inégalités des normes cishétéropatriarcales¹⁵, donc systémiques, au sein de la plupart des foyers domestiques actuels.

2.4 Féminisme intersectionnel

Le féminisme intersectionnel semble être un instrument le plus adéquat pour mettre en place une analyse systémique qui soit inclusive du système, en liant différentes formes de dominations, notamment cishétéropatriarcat et au racisme (toute forme de racisme institutionnalisé telles que l'antisémitisme, l'afrophobie, l'islamophobie, la Romaphobie, le racisme anti-asiatique) ou patriarcat et destruction de l'environnement, etc. Ce féminisme s'inscrit dans celle que l'on appelle communément la troisième *vague*. Traditionnellement, nous considérons que le féminisme s'est développé en trois vagues, auxquelles vient s'ajouter une quatrième encore en cours. Ces vagues ne sont pas à comprendre en opposition les unes avec les autres mais plutôt comme une « réactualisation et réappropriation des idées et traditions féministes par une génération qui vit un contexte particulier favorable à un renouveau du militantisme [...] » (Bertrand, 2018).

La première vague, allant de 1850 à 1945 (Ricordeau, 2019) s'est accompagnée d'un « mouvement philanthropique » qui luttait pour « l'accès au droit de vote, [...] d'éducation, de travail et de la maîtrise de la procréation ». Au sein de ce premier moment du féminisme, Gwenola Ricordeau nous rappelle comment « les

¹⁵ Voir *Lexique* dans *Annexe 2*.

femmes africaines-américaines » aient été « exclues de cette sororité¹⁶» (ibidem, p. 146). La période suivante consiste en la deuxième vague, qui a pris place entre les années 1960 et 1970 et ensuite, la troisième vague, qui s'est développée entre les années 70 et les années 1990 (*op cit.*).

Pour finir, la quatrième vague du féminisme, née en concomitance avec la démocratisation et l'accessibilité des nouvelles technologies, dont celle d'internet qui constitue « un terrain fertile pour l'émancipation et l'*empowerment*¹⁷ », où les réseaux sociaux ont « considérablement affecté les pratiques militantes ». Selon l'hypothèse de David Bertrand, en France, la quatrième vague commencerait en 2011, un peu en retard par rapport au monde anglophone (Bertrand, 2018). Ce que cette dernière vague apporte, via les réseaux sociaux notamment, est une libération de la parole, par la possibilité de récolter et diffuser largement et sans frontières des témoignages. Ceux-là sont extraordinairement importants pour rendre tangible et visibiliser des thématiques liées à la domination patriarcale. Auparavant, toutes ces « microagressions moralement condamnables » (tels que *manspreading*¹⁸, *mansplaining*¹⁹ ou autre) étaient considérées comme des comportements « déviants ». En effet, « l'invocation du témoignage est en effet une pratique majeure du militantisme en ligne » (Granjon, 2013). Or, internet n'est pas à l'abri de violences : en effet, plusieurs études démontrent que le harcèlement en ligne est également genrée (NW, 2017 ; Bertrand, 2018) et qu'il ne cesse d'augmenter.

Pour revenir au terme féminisme intersectionnel, celui-ci a été introduit par Kimberlé Crenshaw. Reprenant le discours sur les violences faites aux femmes comme catégorie, Crenshaw souligne que ces violences peuvent être déterminées par d'autres dimensions autour de l'identité des femmes. C'est crucial de comprendre comment les revendications féministes et les revendications antiracistes s'articulent et ne peuvent pas être considérés séparément : il ne s'agit pas de « terrains mutuellement exclusifs ». En d'autres mots, la dimension raciale et la dimension genrée doivent être élaborées ensemble afin de mettre en lumière les points d'intersection entre racisme et sexisme (Crenshaw et Bonis, 2005). D'autres dimensions identitaires d'une personne peuvent être prises en considération, par exemple la classe. Lorsqu'on croise « race, genre et classe », notamment « le statut des femmes immigrées, par exemple, les rend vulnérables pour des raisons tout aussi coercitives mais difficilement réductibles à la seule dimension socioéconomique ». Le risque est le

¹⁶ *Sororité* est le mot indiquant la solidarité entre femmes (par opposition au mot fraternité). Or, ce mot renvoie pourtant à une certaine binarité. Donc, dans certains milieux activistes il est préférable d'utiliser le terme dégenré "*solidarité*" ou "*adelphité*" (Source : Les mots du contre-pouvoir, 2021)

¹⁷ Synonyme français de "encapacitation, pouvoir de pouvoir, habilitation et autre autonomisation." (Les mots du contre-pouvoir, 2021)

¹⁸ Ce terme renvoie à « dénoncer le fait que les hommes prennent trop de place dans les transports en commun en raison de leur tendance à écarter les jambes en s'asseyant » (Bertrand, 2018).

¹⁹ Ce terme est tiré de l'ouvrage de Rebecca Solnit, *Men Explain things to me* (2008).

suivant : « essentialisation de l'être noir de l'antiracisme et de l'être femme du féminisme ». Lorsqu'on ne considère pas les relations croisées de la double domination raciste-sexiste, cela revient à maintenir en place un antiracisme où les problèmes raciaux sont appréhendés via exclusivement l'expérience d'hommes racisés ainsi qu'un féminisme dont les problèmes de genre sont reliés uniquement à l'expérience des « femmes bourgeoises blanches » (ibidem).

L'intersectionnalité est un concept qui peut être traduit en politique. En effet, le racisme vécu par les hommes cisgenre racisés « détermine ainsi largement les paramètres des stratégies antiracistes, de même que le sexisme tel qu'il est vécu par des femmes [cis²⁰] d'une race particulière (blanche) est largement à la base du mouvement des femmes [...]» puisque « [...] les femmes [cis] de couleur ne vivent pas toujours le racisme sur le même mode que les hommes [cis] de couleur, ni le sexisme sur des modes comparables à ceux que dénoncent les femmes blanches, les conceptions dominantes de l'antiracisme et du féminisme restent forcément limitées, y compris au regard de leurs propres exigences». Les conséquences de l'exclusion des revendications antiracistes au sein des courants féministes, et vice-versa, comporte, dans le premier cas, une « reproduction de la subordination » des personnes racisées au sein du féminisme et dans le second cas, la « reproduction de la subordination » des femmes au sein des courants anti-racistes (Crenshaw, 2005).

Le concept d'intersectionnalité est ample et vise donc à mettre en lumière la superposition systémique de l'ensemble des rapports de domination intrinsèquement liés à nos sociétés. Dans le paragraphe précédent nous avons observés quelques liens clés entre sexisme et racisme. Mais le féminisme intersectionnel ne se limite pas à l'inclusion de ces deux concepts. Par exemple, Sarah Hunt et Cindy Holmes, dans leur texte *Everyday Decolonization: Living a Decolonizing Queer Politics*, investissent les relations entre colonialisme et le système binaire, en menant une double analyse entre la domination coloniale et les revendications queer. Les auteures utilisent la *queerness* comme étant un outil de « critique social », outre qu'être une « catégorie d'identité » incluant toutes les « non-normative sexual and gender identities » (Hunt et Holmes 2015). Elles ajoutent ceci : « queer is a deconstructive practice focused on challenging normative knowledges, identities, behaviours, and spaces thereby unsettling power relations and taken-for-granted assumptions. A decolonial queer politic is not only anti-normative, but actively engages with anti-colonial, critical race and Indigenous theories and geopolitical issues such as imperialism, colonialism, globalization, migration, neoliberalism, and nationalism (ibidem).

En conclusion, le féminisme intersectionnel vise à étudier toutes les formes de domination et de discrimination dérivantes des différences sociales telles que le genre, race, classe, profession religieuse, orientation sexuelle,

²⁰ *Cis* équivaut à *cisgenre*. En effet, dans le texte il n'y a pas de définition de ce que l'auteure définit comme « homme » ou « femme », mais je suppose qu'elle parle de hommes cisgenre et femme cisgenre. Définition complète de cisgenre dans l'Annexe 2, Lexique.

capacité et conditions physique et mentales, etc. Au sein de ce spectre *des* féminismes nous pouvons retrouver l'écoféminisme, qui met en lumière la domination patriarcale et la domination sur la nature.

CHAPITRE 3. ÉCOFÉMINISME

Le terme *écoféminisme* s'est répandu dans les années '80 surtout dans le milieu anglophone, même si le terme avait été utilisé pour la première fois par l'écrivaine française Françoise D'Eaubonne en 1974 dans son essai « Féminisme ou la mort » (Bevilacqua, 2020).

Quelques années avant l'œuvre de D'Eaubonne, en 1970, le mouvement *Chipko* (« prendre dans le bras » en hindi) prenait forme en Inde. Les manifestations non-violentes de ce mouvement, composées par la plupart de femmes, consistaient dans la prise dans les bras des arbres afin d'éviter qu'ils soient coupés. Ces femmes empêchaient avec leur propre corps l'abattage des forêts. Ces manifestations ont amené plusieurs victoires politiques. Sur la vague de leur succès, des coopératives pour la sauvegarde des forêts ont vu le jour (Braidotti et al., 2018).

Dans le monde occidental, le contexte socio-économique et politique dans lequel apparaît le mouvement écoféministe n'est pas anodin : le choc pétrolier des années '70, une lourde récession économique et la peur des nouvelles armes nucléaires sont seulement trois des ingrédients qui contribuent à créer un état de panique générale pendant les années '80. En plus, la publication du Rapport de Rome et la prise de conscience des désastres environnementaux viennent s'ajouter au mix d'angoisse et désespoir. L'écoféminisme naît comme un mouvement de résistance à cette période sombre (Zitouni et Windish, 2019). La course aux armements nucléaires entre États-Unis et Russie crée un état de terreur général. L'accident nucléaire de Three Mile Island en mars 1979 est considéré comme étant l'évènement déclencheur de la première action écoféministe. Le 16 novembre 1980, 2000 femmes venant de différents organismes pacifistes, antinucléaire, féministes et écologistes se réunissent devant le Pentagone, « lieu d'action et de travail de la puissance impériale qui nous menace toutes et tous » (Women and Life on Earth: Women's Pentagon Action, 1980), pour manifester et demander justice pour les femmes, les vies humaines et la nature (Vanwambeke, 2018).

Pour des auteures pionnières telles que Maria Mies et Vandana Shiva, l'écoféminisme a commencé comme une pratique et non comme une théorie : « À l'instar d'autres femmes engagées, dans le monde entier, dans des mouvements fort variés, c'est cette pratique qui nous a rendues conscientes de la relation entre notre corps féminin et les attaques menées partout contre l'environnement ou contre d'autres peuples. » Pour d'autres auteures, notamment en Californie (je crois que Mies se réfère au mouvement altermondialiste commencé par Starhawk), c'est l'inverse : l'écoféminisme naît d'abord comme une théorie, donnant forme à un écoféminisme spiritualiste. « Mais, par-delà ces différences, et c'est ce qu'il y a de formidable dans ce concept d'écoféminisme, nous avons une même analyse, une même vision : sauver la vie sur terre – et pas seulement nettoyer les débris laissés par les hommes à la suite de leurs guerres industrielles et de leurs guerres militaires » (Mies, 2018).

À l'évidence, le « corpus de pensée » de l'écoféminisme est en « pleine évolution », n'ayant pas encore une définition univoque. Selon Bina Agarwal, professeure d'économie à l'Université de Delhi, l'écoféminisme assume certainement au moins 4 positions : « 1) Des liens importants existent entre la domination et l'oppression des femmes et la domination et l'exploitation de la nature ; 2) La pensée patriarcale présente les femmes comme plus proches de la nature et les hommes comme plus proches de la culture. La nature est considérée comme inférieure à la culture ; les femmes sont donc considérées comme inférieures aux hommes ; 3) Parce que la domination des femmes et la domination de la nature vont de pair, l'abolition de la domination de la nature, « la guérison de la nature aliénée humaine et non humaine » représente un enjeu particulièrement important pour les femmes² ; 4) Le mouvement féministe et le mouvement pour l'environnement défendent des systèmes égalitaires, non hiérarchiques.[...] » (Agarwal 2018). Sur la même longueur d'onde, Alicia Puleo, philosophe espagnole pionnière de l'écoféminisme et auteure de *Ecofeminismo para otro mundo posible* (2011) dans un entretien avec Lorraine K. Young donne sa version de la définition d'écoféminisme, qui serait un courant visant à combler deux problèmes de nos sociétés, les inégalités de genre et la destruction de la planète : « I understand ecofeminism as the recognition of two unresolved subjects of ethics and political philosophy. On the one hand, we have already begun but have not yet achieved the task of becoming a society, a culture, that is really egalitarian and not androcentric. On the other hand, we believe that it is necessary to do something to stop the progress of climatic change, environmental contamination and the destruction of our biodiversity » (Young, 2013). Ainsi, l'écoféminisme s'inscrit dans la prolongation des théories féministes, ou pour utiliser les mots de Birkeland « l'écoféminisme serait la “conclusion logique du féminisme” pour son analyse (politique) tridimensionnelle, entre soi, la société et la nature. (Howell, 1997, pp.232)

Au niveau théorique, l'écoféminisme n'est pas exempt d'ambivalences. Dans son article, Larrère s'interroge sur la différence entre *écologie féministe* et *féminisme écologique*, en se demandant s'il s'agirait du féminisme qui incorpore dans sa réflexion une composante environnementale ou vice-versa, puisque les deux ont des

conséquences contradictoires. « Poser la question des femmes à l'éthique environnementale, c'est introduire une dimension sociale, ou culturelle (le rapport homme / femme), dans une interrogation sur l'homme et la nature : il faut alors comprendre jusqu'à quel point l'écologie peut se faire sociale. Poser aux féministes la question de l'écologie, c'est, à l'inverse, introduire la nature dans une interrogation sociale. Or n'est-ce pas là, par excellence, ce que redoute le féminisme ? Celui-ci s'est construit, au moins depuis Simone de Beauvoir, sur une mise en question de la naturalité du sexe, puis du genre. En proclamant que la nature et les femmes sont liées, les écoféministes ne menacent-elles pas de naturaliser un féminisme qui se veut antinaturaliste ? ». (Larrère, 2012) En effet, l'écoféminisme est souvent accusé d'essentialisme : or, selon Larrère, il ne s'agit pas de naturaliser les femmes, mais de remettre en question ce que nous entendons par nature, c'est-à-dire questionner la « naturalité de la nature ». L'écoféminisme aurait comme objectif celui de mettre en relation deux types de dominations : celle sur la nature et celle sur les femmes. Il s'agit d'une analogie entre les deux, et non pas une *assimilation* : la domination des hommes sur les femmes et la domination des êtres humains sur la nature. Le patriarcat, obéissant aux logiques capitalistes, est responsable de cette analogie : il s'approprie des corps des femmes et de la même façon, il exploite la nature. (Larrère, 2015) En d'autres mots, « dans le système capitaliste et patriarcal, les femmes sont dominées car naturalisées, et la nature est exploitée car féminisée ». (Vanwambeke, 2018) Le système dans le quelle nous vivons est défavorable de la même façon aux femmes et aux reste de la nature. Reconnaître ces connections qui existent entre la domination sur les femmes et la domination sur la nature signifie saisir au mieux les deux. Cela est la clé de l'écoféminisme. (Howell, 1997)

Dans le livre *The Death of Nature* (1980), repris dans le texte de Larrère (2015), Carolyn Marchant analyse en profondeur cette double domination et en fait une critique morale et épistémologique. À l'époque moderne, on emploie des termes et des symboles « féminins²¹ » pour décrire la nature : la mère Terre, cette mère nourricière, bienveillante, qu'il faut protéger. Au même temps, plusieurs métaphores utilisent le langage de la violence contre les femmes et la nature. Par exemple, parler de « terres vierges » ou de « pénétrer la nature sauvage » comme le font des figures tels que Bacon et Descartes, équivaut à identifier la nature (ou une femme) comme étant un être soumis et passif, que l'on peut (doit) dominer et conquérir. (Larrère, 2015) Or, la question des rapports entre femme, nature et culture est bien complexe, si bien sur le plan théorique que sur celui philosophique. L'écoféminisme vise à articuler les trois de façon à visibiliser la domination existant sur la position sociale des femmes d'un côté et celle sur la nature de l'autre côté, ainsi que revendiquer et se réapproprier (*reclaim*) ce dont elles ont été exclues. (Vanwambeke, 2018) L'usage du mot anglais *reclaim* est devenu courant dans les milieux féministes francophones grâce à l'œuvre de Emilie Hache, *Reclaim. Recueil*

²¹ « Féminins » dans le sens que ces mots/symboles sont souvent associées aux femmes ; ce terme ne sous-entend pas une naturalité de la condition de « femme ».

de textes écoféministes (2016). Cette anthologie est pionnière de l'écoféminisme : elle regroupe dans une seule œuvre plusieurs notions théoriques de ce courant et les revendications écoféministes. *Reclaim* est un mot que l'écoféminisme emprunte de l'écologie, signifiant « à la fois réhabiliter et se réapproprier quelque chose de détruit, de dévalorisé, et le modifier comme être modifié de cette réappropriation ». Il ne serait pas question de retour en arrière à une soi-disant nature féminine mais de réinventer et régénérer le concept même de nature, recréer des liens, aller au-delà de la « dichotomie empoisonnée nature/culture ». Cette réappropriation peut se faire via plusieurs processus, dont par exemple la réappropriation de ses corps « contre la haine de la culture patriarcale », au-delà du discours déterministe liés aux corps des femmes. (Hache, 2016)

La théorie (éco-)féministe recommande donc d'observer le monde à travers le prisme du genre tel que défini plus haut, c'est-à-dire du point de vue des femmes, mais aussi du point de vue de la nature, et des classes sociales les plus défavorisées. Ceci permettrait de remarquer l'existence d'une réelle « structure de domination » où nous retrouvons une catégorie gagnante, celle des « bourgeois conquérants, blancs, mâles, européens » et une catégorie exclue, celle dont l'écoféminisme prend les défenses. Au sein de cette modernité, le progrès scientifique rendrait service au développement de l'humanité. Cette dernière résulte scindée entre dominants²² et dominées. Pour cette raison, la critique de l'écoféminisme remet en cause les discours environnementaux basés sur des « stéréotypes occidentaux et masculins ». Dans cette perspective, la vision de la nature passive et uniforme permet son exploitation afin de continuer le progrès, de la même façon que les femmes sont exploitées (travail du *care*, reproduction, etc.) pour assurer la perpétuité du système capitaliste et patriarcal. En effet, le travail domestique, de la sphère privée, du *care*, invisibilisé par les statistiques, représente pourtant un pilier fondamental de nos sociétés. (Larrère 2015)

Une des propositions de l'écoféminisme est celle d'inclure l'éthique du *care* dans les pratiques modernes. Cela signifierait donner une place majeure à « des valeurs de soin et d'affection, aux émotions aussi, dans notre gestion des rapports entre espèces du vivant ». (Vanwambeke, 2018) Le *care* est un enjeu de l'écoféminisme qui permet de mettre en lumière un autre élément centrale de ce courant : l'analogie entre femme et nature.

En effet, la structure de la pensée occidentale moderne est basée toute une série de dualismes. Donna Haraway, dans *A cyborg manifesto* (1991) en cite les fondamentaux : « (...) self/other, mind/body, culture/nature, male/female, civilized/primitive, reality/appearance, whole/part, agent/resource, maker/ made, active/passive, right/wrong, truth/illusion, total/partial, God/man »; cette catégorisation dichotomique est typique du système scientifique et politique occidental qui est selon l'auteure « the tradition of racist, male-dominant capitalism » (Haraway, 1991). L'émancipation féministe a permis de dénoncer une forme d'essentialisme que la politique du système patriarcale met en avant depuis longtemps face à la figure de la femme: « les femmes, qui donnent

²² Le masculin est utilisé ici de façon un peu provocatoire mais symboliquement représentant la domination masculine.

la vie, seraient plus proches de la nature, il serait donc naturel pour elles de prendre soin des vies humaines dans des rôles cantonnés à l'espace domestique. Elles ont montré, en retour, combien on ne naît pas femme (passive, émotive, vouée au travail domestique, etc.), par nature, mais qu'on le devient, par une série de représentations et de rôles construits culturellement » (Vanwambeke, 2018.) Ce que le écoféminisme cherche à dénoncer, c'est la double question que le système renvoie : d'un côté, les femmes occupent une position sociale qui s'inscrit dans des dynamiques de *care*, de protection, d'éducation. Au même niveau, la nature a été mise en charge de fournir toute une série de ressources. Ce qui lie alors vraiment les femmes et la nature dans cette domination c'est que « (...) toutes deux sont utilisées comme des ressources gratuites qui huilent les rouages du système capitaliste et de l'économie néolibérale. L'illusion d'une économie autonome, capable de s'autoréguler et de générer des plus-values, fonctionne par occultation de la force de travail féminine et des ressources naturelles exploitées gratuitement. » (Vanwambeke, 2018).

Une autre piste d'action écoféministes serait celle mise en avant par Agarwal : « [...] il faut s'adresser aux groupes qui contrôlent des ressources mais il faut aussi s'attaquer aux façons de penser les ressources, et ce avec l'aide des médias, des institutions éducatives, religieuses et légales ». Elle propose aussi la transition vers un « développement économique plutôt transformateur qu'orientée vers le bien-être ». Cette façon de réimaginer nos sociétés est cohérente avec l'écoféminisme puisqu'elle déconstruit non seulement la condition matérielle des femmes mais aussi tout le système d'appropriation des ressources. (Braidotti et al. 2018) Dans la société capitaliste, la nature est vue comme un ensemble de ressources dont on peut s'approprier au nom du progrès. Or, selon l'écoféminisme, il faudrait changer nos conceptions de nature et de culture, et ce rapport de domination de la culture sur la nature devrait s'arrêter. (Haraway, 1991)

Parmi les différents courants de l'écoféminisme, nous retrouvons aussi l'écoféminisme post-colonial, ce que d'autres définissent comme « écoféminisme du Sud », dont Vandana Shiva et Maria Mies en sont les pionnières. Il s'agit d'un courant qui analyse la triple analogie de la domination : outre celle sur les femmes et sur la nature, il ajoute celle coloniale. Les effets de la colonisation -et par après de la mondialisation- comme par exemple, l'industrialisation du travail agricole, ont créé des dégâts socio-environnementaux sérieux, dont les impacts ne sont pas équitablement répartis : les femmes sont plus lourdement affectées (Larrère 2015). Maria Mies (1986) est une des premières à conceptualiser le travail des femmes comme étant tel : elle définit « comme un travail le rôle que les femmes jouent dans la maternité et l'éducation des enfants ». Notamment, la reproduction : c'est ce qui, selon Mies, rapprocherait la femme de la nature, en lui conférant une place privilégiée. Puisque « elles donnent la vie et nourrissent leurs enfants ; c'est pourquoi globalement elles sont doublement exploitées par la société patriarcale » (Braidotti et al., 2018). En parallèle, en 1989, dans un contexte de ruralité indienne et en s'inspirant de la religion hindoue, Shiva rapproche également la figure de la femme avec celle de la nature, en se basant sur l'observation de la *relation* pratique que les femmes ont avec

la nature, laquelle est définie comme étant « l'incarnation du principe féminin (*prakriti*) ». Selon Shiva, il faudrait « revenir à cette relation pour trouver le point de départ d'un mode durable de développement ». En effet, avec le colonialisme, et ensuite la globalisation, cette relation a été remplacée par « le mode capitaliste de développement et les technologies de la révolution verte », lesquelles « ont pénétré les économies rurales de l'Inde, et ce processus a détruit la base économique de l'agriculture locale de subsistance et de petite échelle » (*ibidem*). Mies et Shiva proposent donc de développer plutôt un « modèle mondial d'agriculture de subsistance », où les femmes ont pu jouer un rôle fondamental. Or, l'apport fondamental de ces théories réside dans la remise en cause de l'idée dominante que le seul modèle de développement réalisable soit celui occidental - un modèle occidental raciste et patriarcal qui 1) exploite le travail des femmes et plus largement des peuples colonisés ; 2) entraîne la marchandisation de la nature et 3) renforce âprement les inégalités entre « pays développés » et « pays non développés » (*ibidem*).

Les critiques aux modèles économiques et environnementaux post-coloniaux voient le jour dans un contexte de globalisation (Chae, 2015). Cette globalisation, avec les différents projets de développement, s'inscrit selon plusieurs membres de la communauté académique dans la continuation et la domination coloniale : il ne serait qu'une « vaste entreprise de domination qui ressemble à une recolonisation » (Bouquet, 2007). C'est ce que Madhu Sarin démontre notamment dans ses travaux : à l'époque où le monde occidental découvre que les ressources naturelles nécessaires pour sa croissance économique ne sont pas infinies, plusieurs populations locales du « Third World », dont l'Inde, sont pointées du doigt pour avoir trop d'enfants et utiliser trop de combustible (le bois) pour la consommation domestique. Les femmes en particulier, étant considérées comme plus responsables puisqu'elles s'occupent des tâches domestiques nécessitant la combustion du bois (cuisiner, chauffer la maison, ...). Sarin met en avant que la destruction massive des forêts dans les zones rurales ne serait pas due à l'usage que les populations locales en font, mais plutôt la cause est à chercher dans la nationalisation des forêts et le déboisement de celle-ci. En effet, les populations natives ont toujours su gérer leurs propres ressources, mais avec la globalisation, ces populations autochtones ont perdu leurs droits d'accès à la forêt, droits qui ont été cédés à l'industrie, l'agriculture et l'urbanisme : « In addition to having to face the devastating consequences of forest destruction, the local population was being blamed for causing the destruction » (Sarin, 1991). Nous reviendrons sur ce point plus tard dans la section dédiée aux critiques autour du développement durable.

En conclusion, l'écoféminisme est une notion florissante et multidimensionnelle, en plein essor, dont le début peut se situer dans les années de mouvements socio-environnementaux du monde entier des années '60-'70, qui vise à faire une analyse enchevêtrée de la domination sur les femmes (et nous pouvons élargir à d'autres expressions de genre) ainsi que la domination sur l'environnement.

CHAPITRE 4. REGARD CROISÉ ENTRE DÉVELOPPEMENT URBAIN

DURABLE ET QUESTIONS DE GENRE

Cette partie du travail est consacrée à passer en revue toutes les notions liées au développement durable (DD) et leur analyse via lunettes féministe de genre. Tout d'abord, il sera question de détailler une définition et une mise en contexte des enjeux développement durable. Ensuite, je m'attarderai sur les liens entre développement durable et questions de genre, via l'analyse comparée de plusieurs textes écoféministes traitant de ces deux sujets.

4.1 Définitions et contexte historique du DD

La notion de développement durable est devenue très importante dans les politiques publiques à tous les niveaux, dont celui communale. Non seulement au niveau international, mais également plusieurs villes ont mis à l'agenda des projets visant à s'inscrire dans une démarche de durabilité. C'est le cas par exemple de la Ville de Bruxelles : « La Ville de Bruxelles et son CPAS sont engagés dans le développement durable, concept dont l'objectif est de concilier les aspects économiques, sociaux, environnementaux des activités humaines » (bruxelles.be); ou de la Ville de Paris : « Paris développe des politiques publiques renforcées autour de la solidarité, du développement économique, de la préservation de l'environnement, de la biodiversité et de l'économie circulaire » (paris.fr).

Pour contextualiser, jusqu'aux années '60, l'environnement n'était pas un sujet traité au premier plan dans les débats politiques ou publics. Dans la fourchette de temps entre 1960 et 1980, les problèmes environnementaux sont de plus en plus visibilisés. Si avant les années '70, les problèmes environnementaux étaient juste relégués à des dégâts sectoriels facilement identifiables, c'est-à-dire des problèmes tangibles et visibles, comme le problème des déchets, après cette période nous observons une véridique prise de consciences des enjeux environnementaux au niveau global comme la « 1) (...) la détérioration de la couche d'ozone stratosphérique ou l'augmentation des concentrations atmosphériques de gaz carbonique ; 2) l'accumulation et l'ampleur de divers sinistres dont certains relèvent des risques technologiques majeurs (Tchernobyl en 1986), alors que d'autres relèvent de catastrophes écologiques ; 3) les risques d'épuisement des ressources naturelles (menaces

d'extinction de diverses espèces et envers la biodiversité) et les atteintes environnementales accentuées par les pluies acides... ». Durant cette période de prise de conscience autour des questions environnementales globales, les écologistes ont commencé à mettre en garde la communauté scientifique à propos des limites de ce système économique, basé sur la croissance et l'extractivisme. (Aknin et al., 2002) Le développement durable pourrait se définir comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Celle-ci est une définition tirée du rapport Brundtland (1987), qui consacre officiellement cette expression, qui deviendra dans les années suivantes jusqu'à aujourd'hui, un enjeu central des politiques du monde moderne. Le développement viserait à entremêler donc présent et futur, croissance et environnement, en conciliant les intérêts de plusieurs parties, via des procédures de gouvernance et de participation (Zaccai, 2011). Outre cette définition épistémologique, le développement durable possède une définition « en termes d'objet », qui met en évidence le caractère multi-dimensionnel du développement durable. En effet, le développement durable a comme ambition de se développer autour de trois dimensions : sociale, économique et environnementale. Ces trois facettes viennent enrichir et donner du sens à la première définition (Aknin et al., 2002).

Le terme développement durable apparaît seulement en 1987 au sein du rapport Brundtland. Ce que le développement durable cherche à obtenir, cette « réconciliation » entre croissance et environnement, en s'opposant à la « contre-culture » des années '60 inspirée du rapport du Club Rome *The Limits To Growth* publié en 1972. Ce rapport est connu aussi sous le nom de *Rapport Meadow* (Meadows et al., 1972) apporte une vision pessimiste quant à la coexistence entre croissance économique et environnement. Selon ce rapport, la croissance économique va conduire inexorablement au dépassement des ressources terrestres, ce qui amènera pollutions intensives, effondrements, pauvreté et famines (Zaccai, 2011).

L'institutionnalisation des femmes au sein des démarches du développement durable est le fruit d'un processus cumulatif, dont nous pouvons en retracer les origines. Lorsque nous nous intéressons au développement durable, il est intéressant de jeter un œil à son évolution. Selon Braidotti et al., le début des préoccupations environnementales remonte au milieu des années '70 quand nous commençons à s'intéresser au rôle des femmes au sein de l'agriculture et dans le développement rural. Dans la même période, toute une série de conférences de différentes ONG et des Nations Unies à propos des « l'environnement humain » débutent à Stockholm (Braidotti et al., 2018). En effet, les étapes majeures du développement durable sont à chercher dans les trois conférences principales, dont celle de Stockholm est la première. Deuxièmement, il y a eu la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio en 1992. C'est lors de la conférence de Rio que plusieurs documents sont adoptés : l'Agenda 21, la déclaration de Rio, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la biodiversité biologique. Ensuite, en 2002, il y a eu le Sommet mondial du développement à Johannesburg. Or, il faut se rappeler aussi que quelques mois avant cette conférence, il y a eu un événement qui a changé à jamais l'histoire de la

diplomatie internationale : le 11 septembre 2001. La thématique de l'environnement reste à la traîne lors des négociations. (Zaccai, 2011).

Parallèlement, l'Europe vivait aussi des moments clés pour l'environnement. Tout d'abord, la mise en place du cinquième programme pour l'environnement (Towards sustainability, 1992-2000) ayant comme but l'insertion des préoccupations environnementales au sein des entreprises, du secteur de l'énergie, de l'agriculture, du secteur des transports et celui du tourisme. Ce programme mettra en place une « Agence européenne de l'environnement » dont le but est l'opérationnalisation et l'évaluation des mesures prises au nom du développement durable. Le deuxième moment clé est l'adoption du texte Stratégie européenne de développement durable en 2001, renouvelé en 2006 et devenu une référence pour plusieurs organismes. Le dernier moment, plus récent, voit la notion du développement devenir une référence de base pour les politiques européennes, un principe en « arrière-plan », parmi d'autres, au sein du Traité de Maastricht (1992) et le Traité d'Amsterdam (1997) (Zaccai, 2011).

4.2 Perspectives féministes à propos du développement durable

Comme dit précédemment, le développement durable se veut donc défenseur des trois piliers : écologie, société et économie. Il semble alors légitime de prendre en compte les inégalités de genre comme point de départ des réflexions autour des questions du développement durable. Le développement durable semble être un « terrain fertile pour l'écoféminisme » (Gandon, 2009), puisque il vise à remettre en question les comportements humains afin de réduire leurs impacts environnementaux. De la même manière, l'écoféminisme apporte également une réponse possible à la crise environnementale.

En effet, les études féministes adoptent une approche alternative au modèle dominant de la « modernité technoscientifique », basée sur la raison, l'objectivité, le contrôle et l'efficacité, qui ne font que renforcer le système capitaliste, colonialiste et patriarcal. Une autre caractéristique des études féministes des dérèglements climatiques est celle d'avoir une double responsabilité : d'un côté, répondre de façon innovante et inventer des nouvelles façons d'approcher le problème, et de l'autre côté, mettre en lumière et dénoncer les relations sociales de pouvoir et d'oppression qui entourent tous les discours autour du *climate change*. Ces études féministes s'inscrivent dans le mouvement de *justice climatique*, qui s'inscrit dans la tradition de la justice environnementale. Ces deux disciplines visent à mettre en avant des thématiques sociales telles que les

inégalités des impacts socio-économiques des nuisances environnementales ainsi que des dérèglements climatiques. Israel et Sachs définissent les deux notions de la façon suivante : « The environmental justice framework insists that race, ethnicity, and poverty shape inequalities in the impact of environmental degradation. Recently the environmental justice movement has focused on the implications of climate change for vulnerable people and communities and called for attention to climate justice. (...) » et la « Climate justice advocates point out that the world's poorest people will be most vulnerable to climate change due to their location in areas such as coastal zones, semi-arid lands, flood plains, and other especially vulnerable locations, as well as their lack of economic resources to adapt to climate change. While climate change is a global phenomenon, certain nations, particularly in the global South, are currently experiencing and are more likely to suffer from global warming. » Selon cet extrait coécrit par Israel et Sachs, tiré du livre *Research, Action and Policy: Addressing the Gendered Impacts of Climate Change* (2013), la critique féministe est plus appropriée pour approcher des problèmes les enjeux sociaux des dérèglements climatiques. (Israel et al., 2013)

Le développement durable et l'écoféminisme partagent donc le même objectif ultime d'arrêter les inégalités produites et perpétuées par, entre autres, le *patriarcat*. Cela veut dire que prendre en compte les rapports de genres doit être pris en compte au même niveau que les autres aspects sociaux. Par exemple, au sein de la justice sociale, un de ses grands piliers comporte la répartition des richesses. Or, dans le monde, en moyenne, les femmes plus pauvres des hommes. Donc, lutter contre la pauvreté et les inégalités socio-économiques revient à lutter pour l'*équité de genre*, puisque l'objectif ultime est celui de transformer les sociétés en quelque chose d'autre qu'un système occidental et patriarcal. Pour mieux parvenir à l'accomplissement de ces missions, Gandon affirme que le développement durable doit éviter d'être un courant fin à soi-même, et se préoccuper donc de tous les aspects et pas seulement de celui de l'environnement (Gandon 2009).

4.3 Genderstreaming (transversalisation du genre)

Le développement durable a été élogié largement par la collectivité scientifique et médiatique. Pourtant, il n'est pas exempt de critiques. Dans un numéro de la revue scientifique *Recherches féministes*, il y a un volume entier dédié aux « Critiques féministes du développement : pouvoir et résistances au sud et au nord ». Dans ce volume, nous pouvons y trouver différentes analyses du développement via un approche féministe. Parmi celle-ci, l'article de Marie F. Labrecque (2011) a retenu mon attention. L'auteure pousse sa réflexion autour du développement durable. Selon Labrecque, les changements en termes d'égalité entre hommes et femmes seraient superficiels et loin d'être entièrement accomplis, au Nord comme au Sud. L'auteure prend comme

exemple le Mexique, mais elle affirme que les mêmes propos pourraient être tenus pour d'autres Pays. Labrecque prend comme exemple le progrès de la scolarisation des jeunes filles. Dans sa critique, elle souligne comme l'avancée dans le champ de l'éducation est importante et tangente mais « il faut se demander, et pas seulement pour le Mexique, ce qu'il en sera lorsque ces petites filles vont arriver sur le marché du travail. Y aura-t-il des emplois, et surtout des emplois de qualité pour ces filles? ». Autrement dit, la perspective pour les filles éduquée est celle de trouver des emplois précaires et médiocres, et dans un des plus probable des scénarios, le chômage. Ce que Labrecque met en avant aussi dans sa critique est l'usage impropre, c'est-à-dire l'instrumentalisation de la participation des femmes au sein du développement durable. Elle dénonce ce qui suit : « Il importe, selon la vénérable institution, de “making use of female human capital”, ce qui peut être traduit si l'on est neutre par “utiliser le capital humain féminin” ou, si l'on est moins neutre, par « profiter du capital humain féminin ». (Labrecque 2012)

Ils existent plusieurs critiques de ce que nous appelons le « gender streaming », en français « transversalisation du genre ». Le genre est devenu un outil universel d'analyse du développement. L'approche de « l'intégration de l'égalité entre les sexes », c'est-à-dire l'approche via le genre est applicable tant aux politiques qu'aux programmes d'intervention de développement. De cette façon, ce long processus multidimensionnel d'institutionnalisation du genre prend forme (Brière et al., 2011). Selon Silvia Walby, citée par Marie. F. Labrecque dans son article, la transversalisation du genre un phénomène divisé entre un aspect théorique, révisant les « concepts clés et » proposant une « théorie séparée du genre » ainsi qu'un volet pratique, qui vise à améliorer les politiques (Labrecque, 2012). Autrement dit, le « genre » est devenu un problème institutionnalisé, capable de façonner les politiques publiques, les actions ; il est utilisé comme outil théorique et pratique de mise en œuvre. Pourtant, malgré cette institutionnalisation, nous remarquons que les inégalités liées au genre persistent : malgré l'implémentation des perspectives de genre, les femmes subissent plusieurs discriminations (Alston, 2014). Un des majeurs problèmes majeurs selon Labrecque relève du fait que les thématiques de genre s'installent dans des institutions traditionnellement néolibérales, donc patriarcales, et basées sur les lois de marchés. Ainsi, les femmes deviennent alors stratégiquement instrumentalisées comme étant « une ressource, un investissement rentable » aux yeux du système. Voilà pourquoi, selon l'auteure, la conception libérale de développement durable est fortement critiquable si elle reste dans les mêmes logiques épistémologiques : « Proposer le développement durable aux femmes tant des pays en développement que des pays développés n'a de sens que si l'on remet en question les logiques néolibérales qui sous-tendent les consignes de développement et même celles d'égalité entre les sexes. Plus que jamais, il importe donc de remettre en question les discours si l'on veut vraiment changer les rapports sociaux inégalitaires de classe, de sexe et de « race » » (Labrecque, 2012).

En effet, le processus de transversalisation du genre est source de débats quant à sa mise en œuvre. Une des principales critiques au « genre mainstreaming » est la « flexibilité » de cette notion, qui se prête à devenir

seulement une notion abstraite (« an abstract principle used interchangeably with the principle of equality ») (Cruşmac, 2015). D'autres critiquent le fait que les recommandations de l'Union Européenne relatives aux genres relèvent du « soft law », et dont ne sont pas contraignantes ni sanctionnables. Pour les auteures Katharine Sarikakis et Eliane Thao Nguyen, les approches de « gender streaming » au sein des organisations de l'Union Européenne ont échoué dans leur objectif d'intégration. (Sarikakis et al., 2009)

Un autre phénomène relié à la *transversalisation du genre*, et qu'il faut prendre en compte lorsqu'il s'agit de questions de genre, c'est le *genderwashing*. En effet, il en n'existe pas encore une définition homogènement acceptée. (Fox-Kirk et al. 2020) Si cette notion est encore relativement rare à trouver dans le panorama scientifique, elle est en revanche déjà bien exploitée par la narration féministe activiste.

CHAPITRE 5. QUESTIONS DE GENRE DANS LA VILLE

La ville telle que nous la connaissons aujourd'hui est composée de plusieurs espaces privés et publics. Lorsqu'on entend parler d'espace public, on croit entendre parler de territoires partagés parmi plusieurs personnes de manière égale. Or, dans la pratique, nous constatons que l'espace public n'est pas exploité de la même manière par l'ensemble de la population. Plusieurs études, académiques et non, démontrent l'étendue de ce phénomène. Ainsi, comprendre comment les rapports de dominations fonctionnent signifie saisir la raison pour laquelle ces mêmes conditions résistent au changement. (Piché, 2005) Appliqué à l'urbanisme, cela se traduit à observer comment les rapports de force façonnent et s'articulent au sein de l'espace urbain. En effet, les sociétés patriarcales occidentales reflètent fortement cette division sociale des genres...

5.1 Inégalités genrées, une construction sociale

Puisqu'il est question d'espace public, il est intéressant de regarder comment celui-ci est utilisé. L'aménagement d'un territoire, en particulier dans les pays se revendiquant démocratiques, devrait « obéir au principe de la justice » pour toutes et tous (Tummers, 2015). Or, dans la pratique, l'espace urbain public n'est pas exploité de façon équitable ; la plupart des villes européennes montrent qu'il y a non seulement un usage inégalitaire (Louargant 2015) En plus de cela, les inégalités sont ingresques à la production même de la ville, puisque, comme l'affirme Biarrotte, même lorsqu'on parle de politique de réaménagement genrées, cela ne se réduit ni à « des pratiques urbanistiques ni aux actions dédiées aux femmes » ; comme observé par l'autrice, « les initiatives d'aménagement institutionnelles ou publiques destinées à des femmes, qualifiables de féministes, [sont] rarement produites exclusivement par des femmes » (Biarrotte 2017) et nous pouvons étendre le concepts à d'autres catégories sociales. En effet, l'espace public urbain reflète d'une construction sociale bien précise, basée sur des normes androcentrées et hétérosexuées : la « norme masculine ». La domination masculine s'incruste dans tous les domaines sociaux, dont l'aménagement de l'espace public, en créant des « itinéraires sexués » où les hommes et les femmes ne s'approprient pas les lieux de la même façon (Louargant 2002). En effet, les espaces publics sont façonnés par un ensemble de relations de pouvoir (richesse, classes sociale, culture, etc.) (Pereira 2019). Ces inégalités provoquent des « instabilités spatiales » telles que les définit Harvey, qui montrent comment l'appartenance de genre détermine un accès différencié et inégalitaire aux espaces censés être mixtes. (Harvey, 2008)

Yves Raibaud est un chercheur spécialisé en géographie de genre (*lejournal.cnrs.fr*) et il traite souvent de ces usages inégalitaire des espaces urbains. Dans son article *La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes !* mentionne notamment les travaux menés au sein de la ville de Bordeaux par plusieurs chercheuses et chercheurs. Ces études-là « montrent des inégalités flagrantes entre les femmes et les hommes dans leurs usages de la ville : la pratique du vélo, la marche à pied, les transports en commun, le covoiturage, bref tout ce qui est préconisé pour faire une ville douce, agréable, conviviale, continue de poser problème pour qui porte, pousse ou accompagne un enfant, ramène les courses de la famille à la maison, est habillée d'une jupe, marche avec des talons ou est rendu vulnérable par le grand âge ». L'auteur en conclut que « Les femmes ne jouissent pas de la même emprise spatiale que les hommes dans la ville ». Il est intéressant d'observer que, malgré un niveau d'emploi presque équivalent entre hommes et femmes (mais avec une différence de 1/5 en moins de salaire pour les femmes), 70 % des tâches ménagères et d'accompagnement des enfants sont gérées par les femmes (Raibaud, 2015).

[TW] Un ultérieur aspect révélateur de cette inégalité face à l'expérience urbaine par les genres est celui du sentiment d'*insécurité* dans la ville. Effectivement, il existe une autre donnée alarmante est celle concernant les agressions dans les transports publics: selon un rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes de 2015, « 100 % des femmes auraient connu au moins une expérience de harcèlement ou d'agression sexuelle dans les transports en commun » (Raibaud, 2015). Certains lieux de la ville sont source d'angoisse pour plusieurs personnes, dont les femmes et les personnes ne rentrant pas dans des normes sociales cisgenres. (Grazioli, 2017). Ce sentiment d'angoisse et d'insécurité comporte des restrictions au niveau des déplacements pour les femmes (Gilow, 2015) et les autres personnes discriminées. Effectivement, à propos d'inégalités et d'inclusion, les personnes LGBTQIA+ sont encore plus discriminées que les personnes cis-hétéronormées. Aujourd'hui, le monde académique est en carence de travaux réalisés sur des questions genrés d'appropriation de la ville, en particulier des personnes LGBTQIA+ ; la plupart des travaux à propos des droits à la ville, notion utilisée pour la première fois par Henri Lefebvre (Grazioli, 2017), prennent comme point d'analyse la classe sociale. De plus en plus, les analyses sur la production de l'espace urbain prennent en compte « la résistance de l'exclusion et l'inexistence de la participation démocratique et de la justice spatiale, par ceux qui sont marginalisés et marginalisés sur base des caractéristiques de leur identité, comme le genre, la race ou l'orientation sexuelle [...] » (Pieterse, 2015). En effet, les personnes LGBTQIA+ doivent d'adapter et se conformer aux normes et mœurs sexuels et genrés de la société dans les villes, qui offrent des espaces publics « déssexualisés ». Dans certains pays, l'ostentation de sa « sexual citizenship » peut être soumise à des sanctions qui reflètent des «morally conservative, patriarchal and heteronormative sensibilities, preferring and prescribing a particular breed of domesticated heterosexuality -one that is patriarchal, monogamous, coupled, safe, centred around emotional commitment and geared towards the establishment and maintenance of the

nuclear family » (ibidem). À l'évidence, les femmes homosexuelles, ne s'inscrivant pas dans « les normes sexuées et sexuelles dominantes » subissent une forte stigmatisation dans les espaces publics, comme le démontre dans son étude l'ethnologue Sarah Nicaise (2017). La voie publique est un endroit où les personnes considérées comme « déviantes » sont remarquées plus facilement puisqu'elles diffèrent dans leur façon de s'habiller, d'apparaître, d'être et d'agir par rapport à la « norme ». D'autres aspects sont source de stigmatisation et d'agressions verbales et physiques, dont notamment leur corporalité et leur apparence genrée. Cela provoque un sentiment de malaise et d'insécurité expérimentée dans l'espace public qui amène ces personnes à en faire un usage contraint, « stratégique [...] dans la mesure où leurs pratiques de déplacement relèvent d'anticipations des interactions ou de leur évitement ». Parmi les personnes interviewées par Nicaise, la plupart opte de façon constante pour « faire un détour », c'est-à-dire « d'emprunter certaines rues ou de traverser des places en les contournant et en rallongeant donc son trajet » (ibidem). Il s'agit de précautions qui leur semblent « naturelles » (Lieber, 2008). Si d'un côté ces pratiques limitent la mobilité urbaine de ces personnes, de l'autre côté ça leur permet d'avoir une connaissance alternative de la ville: « Chacune peut ainsi établir plus ou moins précisément une cartographie urbaine, sorte de topographie sociourbaine, et connaît les différents « passages » menant à tel ou tel endroit » (Nicaise, 2017).

Plusieurs études dans le domaine des sciences sociales -aussi de la géographie sociale, de l'éthologie, de l'architecture, de l'ethnologie-, axées sur des questions de genre, se sont penchées sur les différents usages de la ville. Prenons l'exemple des rues publiques, qui existent pour pouvoir permettre aux citoyens et citoyennes de circuler plus ou moins librement au sein de la ville. Or, il existe une tangible inégalité d'usage de l'espace public, notamment dans les rues piétonnes. Les vécus et les ressentis au sein du milieu urbain diffèrent selon son identité genre ou juste l'expression – réelle ou supposée - de son identité. Dans la presse nous lisons constamment de personnes victimes (ou survivantes à) de violences subies à l'égard de leur identité. À ce propos, les femmes interrogées lors de l'étude de Gilow et Lannoy (2017) décrivent leur expérience de piétonnes dans les espaces urbains. Ce travail vise à analyser les discours de ces femmes via les sens : l'expérience de la ville ne passe pas seulement par l'action ou la présence physique de la personne mais aussi par ses « impressions sensorielles ». En effet, le sentiment d'angoisse éprouvée par les femmes naît d'une combinaison « d'aspects réels et virtuels (...) » qui relèvent d'une configuration « simultanément et indissociablement physique et sociale ». Prenons l'exemple de la vue : la luminosité (ou son absence) dans l'environnement circonstant est une caractéristique importante pour le sentiment d'angoisse, car elle permet aux femmes de visualiser et identifier le genre de la personne croisée. Le sentiment d'angoisse est inversement proportionnel à la luminosité : plus l'espace est bien éclairé, plus celui-ci est perçu comme sécurisant, en permettant aux femmes de voir autour d'elles. Pourtant, la luminosité possède un double rôle : elle donne visibilité mais elle rend plus visible aussi. De la même façon, la sonorité peut être rassurante et fonctionner en tant que « secours collectif » mais elle peut également aussi être source d'inquiétude. En outre, non seulement les femmes peuvent percevoir l'environnement urbain comme dangereux, mais leur comportement sera adapté

et modifié à la situation de stress (changer de rue, accélérer le pas, etc). (Gilow et Lannoy, 2017) . Ce stress est dû aux comportements agressif de la personne en face. Toutes ces agressions qui comprennent « des gestes, des paroles et des intrusions – à commencer par ce qui est qualifié de simple “dragage” – leur rappellent en effet à intervalles réguliers qu’elles pourraient subir des violences plus graves » (Lieber, 2008). C’est ainsi que il est possible d’affirmer que la perception de la ville et la façon d’en appréhender les espaces urbains diffèrent entre les genres.

Au niveau européen, il existe une « Charte européenne des femmes dans la cité », un projet commencé en 1993. Cette charte est née initialement de l’évidente inégalité entre le nombre de femmes et des hommes dans les postes politiques « de décision de la vie publique ». De plus, « bâtir un texte commun et fédérateur semblait indispensable pour dégager et stimuler une dynamique de réflexion et d'action qui exprime une autre conception de l'aménagement urbain. » En effet, la composition postes politiques est le reflet de la relation genrée de pouvoir entre hommes et femmes. Monique Minaca met en avant le rôle joué par l’aménagement de l’espace urbain comme étant un facteur « révélateur privilégié du manque d’égalité » entre les genres. L’organisation de la ville reflète alors des valeurs plutôt masculins. À la base de la création de la *Charte européenne des femmes dans la cité* il y a eu un rapport d’enquête démontrant un faible taux de participation des femmes²³ aux décisions concernant l’aménagement des villes. À l’époque où ce texte est rédigé, en 1997, parmi les thèmes d’inclusion des femmes au sein de l’espace urbain *seul* celui de la violence est timidement mis en avant. Cela dit, la Charte dispose de plusieurs objectifs afin d’encourager un « droit de cité » pour les femmes en ce qui concerne des matières d’urbanisme. Premièrement, contrer l’invisibilité des femmes, prendre conscience des inégalités qu’elles subissent. C’est ce que l’auteure définit comme « Mettre à profit et diffuser un flux de connaissances féministes ». Deuxièmement, promouvoir l’égalité entre hommes et femmes. Troisièmement, inclure dans les politiques communale le développement durable. Quatrièmes objectif : prendre comme point de départ d’analyser la vie quotidienne. Pour cela, « La Charte propose d'aller plus loin dans ce sens et de travailler à partir de l'analyse du cadre de vie quotidien mais principalement à travers l'expertise qu'en ont les femmes. » (Minaca, 1997).

²³ Dans le texte il n’est mentionnée aucune définition du terme “femme”.

CHAPITRE 6. LA MOBILITÉ URBAINE, UN DÉFI DOUBLE

Dans ce chapitre, j'ai décidé d'illustrer un exemple parmi plusieurs d'un enjeu qui comporte un double défi - environnementale et féministe - au niveau communal : la mobilité urbaine. D'un côté, il est bien admis que les modes de transport jouent un rôle majeur dans la pollution atmosphérique. La voiture est en tête de la liste des responsables, avec un des plus hauts taux de particules polluantes reléguées dans l'air des villes, mettant à risque la santé des personnes (Pope et al., 1992). De l'autre côté, plusieurs études montrent comment la mobilité -ou « chaînes de déplacements »- est façonnée par les rôles sociaux, tels que la classe et le genre (et les inégalités parmi des femmes de différentes classes sociales). La définition de *chaîne de déplacements*, instrument permettant d'appréhender la mobilité quotidienne dans toutes ses étapes, est celle reprise dans *Mobilité parentale en Belgique : question de genre, question de classe* (2019) de Yoann Demoli et Marie K. Gilow : « [...] nous appellerons chaîne de déplacements une succession de déplacements (caractérisés par une origine, une destination, un motif – école, achats, travail... – et un ou plusieurs modes) effectuée par un individu entre son domicile comme lieu de départ et son domicile comme lieu d'arrivée, à condition que le retour soit effectué le même jour » (Demoli et Gilow, 2019). Les pouvoirs communaux doivent alors prendre en compte les questions genrées de mobilité lors de la mise en œuvre de politiques urbaines de développement durable et transition écologique. Par exemple, le fait de promouvoir l'usage des transports en commun comme étant un moyen *écologique* de circuler au sein de la ville pourrait risquer d'être facteur d'exclusion et de stigmatisation pour toutes ces personnes qui ne vivent pas la ville si aisément, dont les déplacements sont limités, qui craignent les transports en publics, ou les espaces urbains en général.

6.1 La voiture, une pratique socialement inégalitaire

Au niveau urbain, le transport, dont notamment celui automobile, est une des préoccupations centrales des politiques urbaines, puisqu'il est considéré comme un des majeurs contributeurs à la pollution atmosphérique. À Bruxelles, 42,6% des déplacements se font en voiture (dont 32,9% à passager unique) (Lebrun et al., 2013). En France, le secteur des transports en voiture est considéré comme la source majeure d'émissions en milieu citadin. C'est dans les centres-villes que nous observons le plus haut taux de pollution atmosphérique, à cause de certaines de leurs caractéristiques dont la proximité au trafic automobile, les vitesses réduites, les ralentissements, les redémarrages constants et de la configurations des rues. Outre ces caractéristiques physiques, peuvent venir s'ajouter des conditions météorologiques favorables à l'accumulation de polluants

dans l'atmosphère. Une des causes de l'augmentation du « flux de mobilité » a été la périurbanisation, qui a comporté, par ailleurs, une « dispersion de l'habitat et des zones d'activités » (Glandus et al, 2013). Résoudre ce type de nuisance demande d'entrecroiser entre plusieurs aspects. En l'occurrence, c'est la gestion municipale qui en est chargée, en poursuivant des objectifs de durabilité, puisqu'elle est responsable de la gestion de ces nuisances de proximité, profitant d'un rôle de proximité avec les citoyennes et citoyens : « La gestion des nuisances, comme celle de la qualité de l'air, dépend davantage de choix effectués en matière de politiques locales d'urbanisme ou de transports que des politiques de santé » (Frère et al, 2005). Pour atténuer ce problème de pollution urbaine, plusieurs alternatives aux modes de transports motorisés individuels sont proposés, dont notamment: « [...] le développement des réseaux de transports publics, accompagné de mesures complémentaires, telles que le réaménagement de la voirie et du stationnement, ainsi que le développement des modes doux (marche et vélo), constituent les principaux outils disponibles en vue de diminuer la place de la voiture et entraîner une limitation des émissions polluantes » (Glandus et al., 2013).

Lorsqu'il est question de comprendre les modes de déplacement des citoyennes et citoyens, il est intéressant de regarder quelle est leur « sensibilité écologique » et quels sont les informations qui modèlent leurs choix. Notamment, il pourrait être logique de penser qu'une personne possédant et utilisant une voiture soit moins sensible aux questions environnementales. Selon les résultats de l'étude réalisée en 2020 par Yoan Demoli, Matéro Sorin et Alex Villaereal, les ménages possédant une voiture (« ménages motorisés ») se déclareraient plus sensibles à l'environnement, en raison de leur robuste conscience quant aux limites à la croissance vis-à-vis de la finitude des ressources naturelles. Or, les ménages non motorisés réflectent aussi des structures sociales spécifiques, puisqu'il s'agit généralement de ménages plus pauvres ou plus âgés. Cela met en évidence l'« inégale distribution sociale de la sensibilité écologique ». Un autre facteur déterminant pour la possession d'une voiture est le lieu de résidence (Demoli et al., 2020).

Or, si nous approchons ces préoccupations environnementales autour de la mobilité avec les lunettes de genre féministe, dans une approche (éco)féministe, on peut mettre en avant plusieurs informations. En effet, des études féministes mettent en évidence à quel point les inégalités en termes de mobilité persistent entre hommes et femmes (Gilow, 2015).

Premièrement, la mobilité est issue d'un processus de **socialisation genrée** qui commence dès le bas âge (Devaux et al., 2017). Notamment, les femmes (Gilow, 2015) et les personnes LGBTQI+ éprouvent souvent un **sentiment d'insécurité** dans la ville (Pieterse, 2015) et dans les transports publics. À ce propos, créer des espaces sûrs (*safe spaces*) pour les personnes LGBTQI+ signifie créer « un lieu protégé et inclusif, où l'on peut exprimer son identité librement et confortablement » (Hartal, 2018). Deuxièmement, la mobilité des hommes et la mobilité des femmes diffère puisque celle des femmes est liée au **travail de care** (Demoli et al., 2019).

[TW] Tout d'abord, la différenciation sexuée de la mobilité urbaine s'inscrit dans la constatation d'inégalités d'usage et de perceptions de la ville, abordé dans le chapitre précédent, qui commencent dès le plus jeune âge. La mobilité a une valeur qui va au-delà de celle du déplacement physique: elle a un effet socialisant, et s'inscrit dans un processus plus large de rapport aux espaces publics, que nous découvrons à l'âge adolescent. Il est démontré que « ces processus de socialisation sont largement liés à des effets de genre. » (Devaux et al., 2017). En effet, si nous regardons la construction sociale de nos rapports à la mobilité à l'âge adolescent, on remarque que les garçons et les filles ne reçoivent pas la même socialisation urbaine. En effet, la socialisation des filles est guidée par la « peur sexuée » que les parents renvoient sur elles. (Lieber, 2008). La question de la pédophilie a pris une ampleur globale au début de notre siècle, notamment à cause d'évènements tels que l'Affaire Dutroux (1996) en Belgique et l'affaire Otreau (2004) en France. La médiatisation des affaires de ce type doit avoir renforcé l'imaginaire de peur, et donc par conséquent, influencé la socialisation genrée de toute une génération. « La pédophilie est donc désormais appréhendée comme un *fléau* » (Ambroise-Rendu, 2016).

Rivière affirme que « La socialisation urbaine des filles [adolescentes] est donc doublement différenciée, dans la mesure où elles font d'une part l'expérience d'interactions spécifiques dans les espaces publics, et d'autre part qu'elles se voient consacrer une attention particulière de la part de leurs parents. » (Rivière, 2012). En effet, les femmes (mais pas seulement) ressentent ce sentiment de vulnérabilité parce qu'elles redoutent la violence sexuelle. C'est ce que Kenneth F. Ferraro (1997) nomme « shadow of sexual assault » : la peur de la violence sexuelle est omniprésente dans la vie des femmes, telle qu'une ombre (Ferraro, 1996). Guy di Méo (2009) les appelle « murs invisibles ». Cet « ombre » influence la vie de ces personnes, en modifiant leur comportement au sein de la ville.

Cet inégalité de socialisation est directement liée à un autre volet typiquement genré autour de la mobilité, le sentiment d'insécurité. Il est possible d'apporter un regard sociologiquement déconstruit sur ce sentiment. C'est ce que Stéphanie Condon, Marylène Lieber et Florence Maillochon proposent dans leur article *Feeling Unsafe in Public Places: Understanding Women's Fears* publié en 2007. Selon les auteures, joindre le sentiment de la peur à des notions telle que la fragilité liée à l'âge revient à invisibiliser le problème d'un point de vue systémique. La manière d'appréhender ce sentiment de manière systémique doit passer entre autres par l'analyse des discours *mainstream* des institutions, des médias, des personnes proches. Ces discours visent à nous persuader que l'espace public est « un espace où les hommes sont plus enclins à commettre des actes de violence contre les femmes », alors que la plupart des statistiques montrent que le lieu où la plupart des violences est au sein du foyer ; « [...] criminal statistics and victimization surveys show that intimate partner violence predominates over all forms of violence against women ». De cette construction sociale de la peur naît la division genrée de l'espace. (Condon et al., 2007).

La deuxième raison pour laquelle la mobilité diffère entre les genres est liée à la constatation que la mobilité des femmes, des mères en particulier, est façonnée par le travail du *care*. Le *care* est un mot emprunté de l'anglais qui renvoie à une relation d'aide et de soin ; au sein de la société, le travail de *care* est de manière générale dans les mains des femmes. C'est un travail sous-estimé, économiquement précaire et « peu valorisé » dans tous les secteurs de travail de *care* dans la société : personnel soignant à l'hôpital (Benelli et al, 2010), le travail d'assistance maternelle, d'aide à domicile des personnes âgées ou des jeunes enfants. Ce sont des travaux relevant du domaine social, à la limite entre ménager, sanitaire et éducatif... les mêmes tâches dont les femmes sont déjà en charge au sein de leur familles traditionnelles. (Cresson, 2004) Le travail de *care* peut être défini comme étant un ensemble de pratiques « portées par le souci de répondre aux besoins d'un autrui vulnérable, impliquent une charge mentale, émotionnelle et éthique [...]» (Benelli et al., 2010) .

La mobilité des femmes est non seulement différente en termes de contraintes -«les contraintes spatio-temporelles [...] pèsent particulièrement sur le quotidien des mères»- , mais aussi en termes de charge. Le travail domestique [au sein d'une famille hétéronormative] comporte une charge mentale et physique qui contraint davantage le quotidien des mères plutôt que celui des pères. (Demoli et al., 2019) Le concept de travail domestique remonte aux années '70, lorsque que la critique féministe met en avant ce concept de « travail ménager », gratuit, reproductif, de *care*, de santé ou de soin» des femmes au sein de la famille²⁴. Ce travail spécifique des femmes implique une série de tâches domestiques liées à la prise en charge de toutes les personnes de la famille, du conjoint aux enfants, des parents malades ou proches âgés. Pour certains auteurs et auteurs, ce type de travail s'inscrit dans le rapport de domination et d'« exploitation patriarcale» (Courcy et al., 2016).

Le *care*, en particulier l'éthique du *care*, est une notion largement et actuellement visibilisée par les écoféministes, comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre. Le *care* est vu comme une « éthique à promouvoir » pour contraster ce besoin de nos sociétés incessamment à la recherche d'activité ayant une valeur économique, de rentabilité. Or, l'éthique du *care* met en avant ce que nous pouvons définir comme l'*économie émotionnelle* cachée derrière tous ces travaux aidant les autres (Benelli et al, 2010).

Prendre en compte le fait que les pratiques du *care* comportent des déplacements au sein de la ville, et qu'une catégorie de personne soient plus affectées, cela se traduit dans la conception et la mise en place des espaces et des infrastructures adéquates, inclusives et accessibles. Inclusivité et accessibilité devraient être deux critères déterminants dans les politiques d'aménagement urbain. Dans un entretien avec Alice Huot, Leslie Kern, spécialiste des questions de genre et environnement/urbanisme, affirme : « dans mon livre, je raconte

²⁴ Famille cishétéronormative.

notamment mon expérience avec une poussette dans le métro londonien. Mais rendre les transports accessibles aux poussettes, c'est aussi les rendre plus accessibles aux personnes handicapées, aux seniors et aux enfants. De même, avoir un système de transports sûr, efficace et abordable a un impact environnemental qui profite à tous. Il ne s'agit donc pas d'améliorer les choses simplement pour les femmes, ou un groupe de femmes en particulier. Décentrer nos référentiels permettrait d'améliorer la vie de nombreux citoyens urbains sans priver ceux qui sont d'habitude au centre » (Huot, 2020). Dans son dernier livre, *Feminst city : Claiming space in a Man-made World*, elle propose une sorte de manuel pour créer des villes féministes Kern en analyse les inégalités vécues par les personnes avec des identités marginalisées au sein des espaces urbains (Lange-Maney et al., 2019). En particulier, Kern, en décrivant à travers son expérience et via différentes études : « As a woman, my everyday urban experiences are deeply gendered. My gender identity shapes how I move through the city, how I live my life day-to-day, and the choices available to me. My gender is more than my body, but my body is the site of my lived experience, where my identity, history, and the spaces I've lived in meet and interact and write themselves on my flesh » (Kern, 2020).

Ce roman abonde d'exemples d'expériences d'inégalités du point des vues des femmes et des mères. À ce propos, Gilow et Demoli (2019) ont réalisé une étude sur mobilité parentale en Belgique, en interrogeant « la signification de cette mobilité pour des femmes issues de classes sociales différentes ». En effet, les deux catégories d'analyses, le genre et la classe, sont les deux facteurs qui influencent le plus la manière de se déplacer en ville. Ce travail a permis d'analyser les contraintes que les femmes rencontrent lors des déplacements, ainsi que les ressources dont elles disposent et le rôle qu'elle attribuent à la voiture. Les résultats de cet étude démontrent que :

- 1) le type de déplacements diffère entre mères et pères. Les déplacements quotidiens sont le fruit de « spécialisations plus nettes en termes de mobilité des parents »
- 2) les femmes réalisent plus de trajets que les hommes (« un quart des femmes réalise au moins huit déplacements, contre 19% pour les hommes » ;
- 3) les motifs des déplacements sont différents entre ceux des mères et ceux des pères [dans un cadre de relation hétéronormatif] : les mères effectuent plus de trajets en raison de ce que Gilow et Demoli appellent « travail domestique de mobilité » définit comme « une activité en soit -accompagner des enfants par exemple- ou une activité en vue d'effectuer une autre tâche -cas des courses ou des démarches administratives ». Cela est démonstration du fait que la banalisation de la voiture a élargi le territoire des tâches domestiques au-delà de la maison ;
- 4) le statut socio-professionnel est une variable qui vient nuancer les données ;
- 5) les déplacements des hommes sont en général effectués pour des raisons de travail (domicile-travail) tandis que ceux des femmes sont effectué pour des raisons domestiques, dont l'accompagnement ou les courses. (Demoli et al, 2019).

Comme dit précédemment, le choix d'utiliser -ou pas- la voiture est multifactoriel (revenus, âge, genre). « L'automobile permet de résoudre les équations spatio-temporelles complexes des individus » et alléger ainsi certains déplacements de la mobilité quotidienne (Pradel et al., 2015), en particulier celle des mères, dont les trajets journaliers sont partagés entre plusieurs tâches domestiques. En effet, « les contraintes familiales viennent renforcer les écarts entre les types de trajets réalisés par les conducteurs des deux sexes de manière pérenne » (Demoli, 2014). Contrairement à leurs promesses, la « banalisation de la voiture », au même titre que l'arrivée des appareils électroménagers dans les foyers, aurait surchargé les tâches ménagères des femmes plutôt que les soulager, pour la raison que les tâches domestiques se multiplient et s'éloignent de la maison : « Au lieu d'employer des individus ou de rémunérer des services à forte intensité en facteur travail, les femmes deviennent des ouvriers polyvalents s'occupant de tâches autrefois confiées à d'autres » (Cowan, 1985).

L'évolution de l'usage intensif de la voiture de la part des femmes est un phénomène qui remonte aux années '80. Les femmes pouvant économiquement se le permettre, elles ont commencé à utiliser de plus en plus la voiture « au détriment de tous les autres modes de transport : principalement des transports en commun et de la marche à pied qui étaient leurs modes les plus usuels », d'au moins dans les grandes villes. La voiture détient également donc un rôle symbolique non négligeable. Cette « révolution » des modes des transports est lié au mouvement émancipateur selon lequel travailler à l'extérieur de la maison relèverait d'une modernisation entre hommes et femmes, dans le sens qu'« une égalisation de la mobilité masculine et de la mobilité féminine liées au travail est un élément de l'égalisation des hommes et des femmes à cet égard. [...] Elle manifeste, en outre, la « modernisation » du statut des femmes dans notre société, puisqu'avec le travail vont un revenu et un statut social autre que celui de mère ou d'épouse. Enfin, elle est une marque de la mixité de la vie sociale dans son ensemble » (Coutras, 1997). Tout comme l'usage de l'espace urbain est fruit de divers processus de socialisation, la mobilité et les choix de déplacements des personnes sont déterminée pas une série de facteurs dont la socialisation. Pour ce qui relève de l'usage de la voiture, la socialisation à la conduite est une clé fondamentale. « L'enracinement social de la conduite automobile » dépend en partie aussi de l'âge d'apprentissage de conduite : les individus ayant appris à conduire très jeunes sont celles et ceux les plus attachés à cette pratique (Demoli et al., 2020).

6.2 Le vélo, pratique écologique mais pas égalitaire

Pour contrecarrer la pollution atmosphérique en ville, plusieurs alternatives à l'avantage de modes de déplacement plus durables sont proposées par les institutions politiques, notamment l'usage du vélo. La

pratique du vélo est considérée comme « bonne pratique écologique en termes de mobilité durable » (Raibaud, 2015). Le vélo est probablement le moyen de transport *low tech* qui n'a pas de concurrence en termes de rapidité. En effet, un vélo roule en moyenne à une vitesse de 15 km/h alors qu'une voiture roule à 14 km/h, en centre-ville, où la moyenne de la distance parcourue est entre 1 km et 5 km. En outre, la pratique du vélo a d'autres avantages : en ville, en termes de stationnement, « garer » un vélo est beaucoup plus simple que de garer une voiture (consoglobe.com) ; en outre, il permet de décongestionner le trafic, réduit les nuisances sonores et la pollution atmosphérique (Raibaud, 2015).

Or, plusieurs études démontrent que l'usage urbain du vélo n'est pas exempt d'inégalité genrées, ni en termes d'usage ni en termes d'accessibilité. Chez les jeunes cyclistes adolescentes et adolescents, par exemple, nous constatons que les garçons sont plus nombreux à adopter cette pratique sur deux roues par rapport à leur pairs du même âge. Les inégalités au sein des pratiques sportives au sens larges, dont le vélo fait partie, sont maintenues à cause des stéréotypes genrés : les hommes seraient plus forts que les femmes, etc. Les médias renforcent cette idée en commentant l'apparence physique les sportives plutôt que leur performance, à l'inverse de ce qu'ils font avec les collègues sportifs (Sayagh, 2017). À cela, viennent s'ajouter toute une série de conjonctions urbaines liées à un aménagement urbain qui renforcent la division genrée (Raibaud 2014).

Une autre étude sur la région bordelaise menée par Florianne Ulrich (2014) a montré comment sur « 10 932 passages de vélos, 62 % des cyclistes sont des hommes et 38 % de femmes. L'écart se creuse par temps de pluie, 78 % des cyclistes sont alors des hommes ». Les inégalités sont maintenues, voir augmentées pendant les heures nocturnes, les matins d'hiver et les soirs de week-end. Enfin, une dernière constatation de cette étude : « si 38 % des cyclistes sont des femmes à Bordeaux, 58 % des porte-bagages enfants sont installés sur leurs vélos » (Raibaud, 2015).

Pour résumer, l'usage de la voiture, pointé du doigt des politiques environnementales, relève de plusieurs aspect socio-économiques non négligeables. De la même manière, les pratiques alternatives telles que le vélo sont aussi sujet d'inégalités. Effectivement, la mobilité en sens large est fruit de divers processus de socialisation genrée non négligeables. Comprendre ces enjeux dans leur totalité est une étape nécessaire pour la réalisation de politiques inclusives.

CHAPITRE 7. CAS D'ÉTUDE ET ENTRETIEN

Comme présenté précédemment, les compétences municipales peuvent agir en faveur de l'égalité des genres en disposant de plusieurs outils. Effectivement, les communes jouent un rôle important pour la vie de ses citoyennes et citoyens en ayant cette position rapprochée avec elles et eux. Pour exemplifier cette relation proche, j'ai décidé d'observer les différents agendas politiques de la commune de Schaerbeek, en particulier les projets et les objectifs de l'échevinat à l'égalité des chances.

7.1 L'inclusion des thématiques de genre en Belgique : quelques exemples

L'inclusion est un défi majeur pour les sociétés actuelles. Pour la Belgique, cela s'exprime à travers des politiques mettant en avant l'inclusion de thématiques sociales comme l'égalité des genres ou la lutte contre le racisme.

Pour ce qui est de l'égalité des chances, plusieurs associations qui travaillent avec le gouvernement aident à chiffrer ces discriminations. Parmi celles-là, nous retrouvons au niveau national, UNIA, le *Centre interfédéral pour l'égalité des chances*²⁵. Il s'agit d'une institution publique indépendante qui travaille sur 17 critères de discriminations, dont le handicap, les convictions politiques, l'origine sociale, l'orientation sexuelle, etc. (UNIA - Centre interfédéral pour l'égalité des chances). Il existe aussi un *Institut Fédéral pour la Protection et la Promotion des Droits Humains*, un institut fédéral des droits humains visant la protection et la promotion des droits fondamentaux en Belgique, dont le mandat concerne toutes les questions relatives aux droits fondamentaux (IFDH.be). Parallèlement, pour toute question concernant l'égalité de genre (des genres), il existe l'*Institut pour l'égalité des femmes et des hommes*, dont la nomenclature ne dépasse encore la binarité de genre, créée en 2005. Il s'agit de « [...] l'institution publique fédérale qui a pour mission de garantir et de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes, de combattre toute forme de discrimination ou d'inégalité fondée sur le sexe, et ce par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre légal adapté, de structures, de

²⁵ Dont les travaux sont disponibles sur unia.be (UNIA - Centre interfédéral pour l'égalité des chances, 2019)

stratégies, d'instruments et d'actions appropriés », se définit ainsi l'institut (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, igvm-iefh.be).

Quant au niveau régional, nous avons aussi des exemples de ce type. Notamment, en mars 2012, la Région Bruxelles-Capitale a adopté une ordonnance soutenant l'intégration de la dimension du genre dans ses politiques, s'appliquant entre autres à des questions comme l'urbanisme et de mobilité (Gilow, 2015).

Les associations et les ASBL féministes ne manquent pas au sein de la Région de Bruxelles. Par exemple, l'ASBL *Garance* organise des balades (« des marches observatoires ») afin d'observer collectivement, avec les yeux des personnes concernées, la question de l'accessibilité de l'espace public aux filles et aux femmes. L'ASBL a publié notamment un rapport sur les parcs schaarbeekois, où certains aspects de l'aménagement sont mis en lumière comme pouvant représenter des obstacles à l'accessibilité (éclairage, toilettes publiques, etc.) (Garance ASBL, 2017).

7.2 Le cas de la Commune de Schaerbeek

Schaerbeek [/skaʁbe:k/] ou Schaarbeek [/'sxa:rbe:k/] en néerlandais ou encore en brusseleir « Schoerebeik ou Schoûrebeik » est une commune bilingue (Fr.wikipedia.org). Voici quelques chiffres à propos de cette commune. Elle est située dans nord-est de l'agglomération de la capitale avec une superficie de 8,1 km², soit 5% du territoire régional. De plus, la commune de Schaerbeek est une des communes les plus peuplées de la Région de Bruxelles-Capitale, deuxième de la liste, juste derrière Bruxelles-Ville. Elle est aussi la 7^{ème} commune la plus peuplée de Belgique (be.brussels). En 2020, cette commune comptait 132 799 habitantes et habitants en son sein ce qui représente une densité de population correspondante à 16 814 personnes par km² (ibsa.brussels|Schaarbeek).

I. Environnement et développement durable (brièvement)²⁶

La commune de Schaerbeek a prévu pour le plan environnement de diviser les missions en 6 points, portant les noms suivants : Agenda local 21, Schaarbeek 2, Quartier durables, Zéro Déchet, Primes environnementales

²⁶ Plus de détails dans les *Annexes 5 – 8*.

et Permis d'environnement. La personne responsable des compétences [qui sera citée par Sihame plus tard] « climat, travaux publics, énergie et cohésion sociale » s'occupe entre autres de ces enjeux.

Les projets de l'Agenda 21, lié au programme homonyme adopté en 1992 du Sommet de la Terre, visent à guider les pratiques de la commune de Schaerbeek et de ses habitantes et habitants vers un développement durable. La définition de la commune est la suivante : « Le développement durable ? C'est apprendre à valoriser, à économiser et à partager de manière équitable les ressources naturelles, sociales, culturelles et économiques existantes. En utilisant les technologies qui polluent et gaspillent moins d'eau, moins d'énergie, en changeant nos habitudes de consommation et nos comportements, en adaptant les modes d'organisation du travail et de la société. Cela implique une action au niveau économique, social et environnemental, cohérente avec les besoins d'aujourd'hui et ceux des générations futures» (*Agenda local 21 / Schaerbeek*, 2020).

Voici quelques exemples de projets mis en avant par la commune. Notamment, soutenue par Bruxelles-Environnement, la commune de Schaerbeek dispose de 7 quartiers durables : Helmet, Terdelt, Opale, Dailly, Coteau, Dupont plus Verte et Josaphat. En termes énergétiques, « Depuis 2002, la commune met en œuvre une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie au sein des bâtiments communaux. [...] En sensibilisant les usagers et les gestionnaires mais aussi, en réalisant de vastes travaux d'isolation et de rénovation des systèmes de chauffage. Dans les bâtiments, toutes les rénovations sont ciblées "basse énergie" et toute nouvelle construction est d'office passive. Alors que c'est une obligation à partir de 2009 dans la région de Bruxelles, Schaerbeek la met en œuvre depuis 2005 [...] Depuis 2007, Schaerbeek dispose de son "Plan Climat". Avec des actions très concrètes à la clé pour diminuer ses consommations énergétiques ». Pour ce qui est du *Plan Déplacement Entreprise*, « la commune incite son personnel à utiliser des modes de déplacement durables comme le vélo, les transports en commun et la marche à pied ». En outre, quant aux transports des véhicules de la commune, elle « s'est équipée d'un logiciel moderne de gestion de ses véhicules. Il permet d'optimiser au maximum l'utilisation des véhicules et d'améliorer l'Eco-score des conducteurs panneaux photovoltaïque » (*ibidem*).

La commune de Schaerbeek s'est dotée d'un *Plan Communal de Développement Durable* (PCDD nommé « Schaerbeek 2021 ». Ce plan se propose trois défis : 1) mettre en œuvre des politiques durables ; 2) améliorer la qualité de vie du territoire ; 3) renforcer la cohésion entre les habitantes et habitants. (*Agenda local 21 Schaerbeek* », 2018)

II. Egalité des chances (détaillé) et entretien

Quant à l'égalité de genre, la commune de Schaerbeek a prévu un agenda appelé « Egalité de chances », qui vise donc non seulement à atteindre des objectifs d'égalité de genre mais aussi combattre toute autre

discrimination. C'est que **Sihame Haddioui**, membre du parti écolo, nous raconte pendant notre entretien²⁷. Haddioui est échevine de la commune de Schaerbeek et décrit son poste ainsi : «J e suis échevine de la culture, de l'égalité des genres et des chances » et cela depuis deux ans et demi. Haddioui nous explique l'acheminement de cette somme de compétences : « C'est une compétence qui n'existait pas en tant que telle avant. L'échevine avant moi, qui était *Groen*²⁸, avait [comme compétence] l'égalité des chances, mais c'était juste un titre. Entre autres [elle] s'occupait de la Maison des Femmes. Il y avait une autre compétence handicap qui était à un autre échevin, mais chacun faisait sa vie. [...] Il n'y avait pas de volonté transversale de se mettre au tour d'une table et de travailler à l'égalité des chances avec cette grosse matière qui est l'égalité des chances. [...] Moi j'ai voulu directement dire "égalité des genres" parce que pour moi la notion de genre était importante à politiser, et à systématiser et inscrire quelque part, en tout cas que l'on parle de genres ». Elle surligne d'ailleurs la volonté de dépasser la binarité de la nomenclature précédente : « égalité homme-femme, c'était le titre avant [...]. Puis ils ont fait un petit changement, ils ont dit femme-homme. Non, pas du tout en fait, c'est égalité des genres [...]».

Pour souligner l'importance de cette compétence, elle rajoute : « La thématique existe depuis ma prédécesseure et puis moi j'ai "enfoncé le clou" en disant voilà je fais partie de la quatrième vague de féminisme, donc pour moi par exemple l'intersectionnalité ce n'est pas juste un slogan, je n'imagine pas parler que de la thématique du genre, point. Pour moi, il y a trop de croisements [entre les thématiques]. Et c'est ça qui est à la fois compliqué, parce que tu ne peux pas avancer partout. En même temps, tu ne peux pas n'avancer que là et pas ailleurs [...] Tu passes juste le temps à courir entre l'un et l'autre pour qu'il puisse y avoir un équilibre, c'est comme ça que je vois mon boulot ici à l'administration. »

Selon Haddioui, les projets « phares » de Schaerbeek dans ce domaines sont plusieurs. Pendant l'entretien, Haddioui en a évoqué trois :

- La collaboration avec la **Maison des Femmes**. L'échevine nous explique la particularité de ce projet : « la Maison des Femmes a la particularité d'être un service communal. C'est un choix qui a été fait il y a quelques années. La maison a 11 ans maintenant. [La volonté est] de ne pas en faire une ASBL mais de vraiment la laisser comme un service communal. C'est hyper important, et c'est vrai que les gens ne le savent pas forcément ; et en même temps, ça ne change pas forcément, mais c'est un des rares services qui peut travailler sur le terrain comme si c'était une ASBL parce que c'est pas perçu comme le "bras armé" de la commune. [La Maison des Femmes] a beaucoup d'indépendance, parce que pendant des années je pense que pas tout le monde ne s'intéressait à ce qu'il se passait dans la Maison des Femmes, donc iels ont pu quand même travailler sous le radar pour faire avancer l'une ou l'autre chose[...] »

²⁷ L'entièreté de la retranscription se trouve dans l'Annexe 1.D

²⁸ Parti politique belge, le pendant néerlandophone du francophone écolo.

- **Le Same Festival**, qui a eu lieu pour la première fois du 8 au 21 mars (Schaebeek.1030, 2021). « Le Same Festival c'est mon levier ici dans la thématique dans égalité des genres et des chances parce que c'est un festival purement intersectionnel [...] Il y a 4 grandes axes, qui sont interconnectés et qui peuvent se compléter. Dans la deuxième édition, on va beaucoup plus approfondir cette intersectionnalité. ». Le festival est centré autour de quatre grands axes, [1] la questions des discriminations et la violences policières, [2] les questions du sexisme ou des violences liées au genre, [3] la questions LGBTQI+ et la question du handicap [...] ».
- **Le Groupe de travail Istanbul (GT Istanbul)** : « On a aussi[...] mis en place un Groupe de travail qui s'appelle le *GT Istanbul*, qui est lié à la *Convention d'Istanbul*²⁹. C'est un GT qui va me servir tout au long de la législature pour parler de toutes les thématiques avec des lunettes genrées, surtout liées aux violences faites aux femmes/de genre, même si c'est lié. Quand tu fais un travail sur l'espace public, ça bénéficie à tout le monde ». En outre, elle affirme : « C'est pour ça que ce GT Istanbul va servir ; avec des personnes ressources qu'on a dans le réseau des féministes, notamment l'*Architecture qui dégenre*, Apolline Vrancken [<https://www.facebook.com/architecturequidegenre/>] qu'on va convier à une des réunions parce que c'est important à un moment de systématiser [...]. Ces rencontres vont être ultra importantes ».

L'échevine nous explique que les difficultés majeures rencontrées lors de son mandat et de ses missions sont, tout d'abord, savoir jongler entre les différents thématiques de la compétence égalité des chances et égalités des genres. Deuxièmement, elle signale un manque de ressources (études, données...) notamment dans le cadre de rénovation d'une cour publique : « On n'a pas vraiment plus de [ressources], ou alors je n'en connais pas encore. C'est pour ça que ces rencontres vont permettre de mettre en évidence ces thématiques-là et aussi, permettre d'avoir des personnes ressources. Pour l'élaboration du marché public directement avant d'inclure [...] une clause pour que l'attribution de marché soit faite... Pour que ça fasse partie en fait des conditions d'un attribution d'un marché quelconque ».

Quant aux collaborations avec le cabinet environnement, l'échevine nous explique : « On ne fait pas énormément de liens tels quels : on a une cellule *écoconseil*, mais on ne travaille pas ensemble en tant que tel. Maintenant, on a un projet de végétalisation, où on est de plus en plus associés ». C'est donc au sein de cette cellule écoconseil que les deux compétences trouvent un espace pour collaborer : « là ,c'est avec la cellule écoconseil, travaux publics, travaux sur les espaces verts, [qu'on a] une nouvelle dimension qui est l'égalité des chances et de genres qui vient un peu [intégrer le projet] ». Le projet n'est pas encore commencé mais elle affirme : « je sais qu'on a une rencontre prévue dans pas trop longtemps [en vue du réaménagement de la cour de recrée] et clairement, ça c'est aussi parce que [...], avec l'échevin des travaux public [écolo], qui est aussi

²⁹ Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, Istanbul, 11.V.2011.

un écologiste, on en discute très souvent. Il est sensibilisé parce qu'aussi je lui en parle très souvent. Et c'est ok de ne pas être sensibilisé mais il faut savoir écouter ». Et elle ajoute, « après, les autres collègues qui ne sont pas écologistes, je pense qui ne sont pas contre l'idée. Je n'ai pas d'opposition formelle en tout cas, ça il faut le dire. C'est juste que les choses se font moins parce que les gens sont moins touchés par ça. Moi, je parle de racisme parce que c'est quelque chose que j'ai vécu et que je continue à vivre, qui est là et je comprends que pour d'autres, c'est moins important. Mais, par contre, on a l'obligation de bouger quand même. [Haddioui me racontera hors micro d'avoir été victime d'actes racistes] Voilà ! ».

Ce que Haddioui propose afin avoir un travail plus transversal sur les questions genrées c'est : « Ce qui pourrait être utile pour moi, c'est d'avoir une rencontre avec d'autres [communes] ... [...] C'est la Région à faire ce travail [...] Peut-être il faudrait créer une ASBL qui réunit toutes les communes pour pouvoir réfléchir concrètement avec des plans qui soient intercommunaux, et vraiment qui permettront d'avoir une action commune. Parce que [...] la Région met comme même beaucoup d'outils, le *gender budgeting* ou des des outils comme ça... [...] J'ai pensé aussi à faire un budget inclusif [...] sur le genre, un budget qui prend en compte le « *handi-budget* ». Aussi [...] la dimension durable, et pourquoi pas plus diversité ... Comme ça, on fait un travail qui va réunir plusieurs compétences [...] J'espère que d'autres communes vont se lancer aussi et je suis prête à communiquer avec [elles]. Nous [avec le parti] avons un groupe [fait que] des élus et élues à l'égalité des chances qui sont Écolo-Groen, parce que c'est plus facile. Il y a une proximité de parti, mais honnêtement, je pense de plus en plus à créer une vraie synergie avec d'autres [partis], avec tous les échevins égalité des chances. Il faudrait venir avec un truc très précis. Je ne sais pas, peut-être autour de ce GT Istanbul il sera possible de dégager des notes que l'on puisse après partager. [23 :48] ».

En conclusion, ce qui ressort de cet entretien, c'est qu'en effet, la compétence genre et la compétence environnement ne collaborent pas vraiment ensemble. Or, dans un futur imminent, quelques avancements sembleraient voir le jour, notamment avec le projet de réaménagement de la cour d'une école et des projets de réaménagement urbain (de végétalisation). Haddioui souligne à plusieurs reprises vouloir intégrer le genre de façon institutionnelle. En quelque sorte pérenniser la notion, pour qu'elle puisse survivre aux *turnovers* des mandats politiques, afin que l'approche via le genre puisse rentrer de façon structurelle dans les décisions politiques : « Par exemple, là, il y a tout un plan pour réaménager les cours des écoles, et un plan végétalisation, [...] Ce n'est pas un plan de travail sur le genre, c'est sur la végétalisation [où] on peut avoir une petite brèche dans laquelle on rentre par un travail de prise en compte de genre. Le seul exemple [dans la cour de récré des écoles] qu'on a, c'est que les garçon jouent au foot au milieu et les filles sur les côtés, les toilettes qui renfoncent la [discrimination] donc mais on n'a pas vraiment plus de [ressources] ».

CONCLUSION

Déjà en **1791**, nous pouvons retrouver l'étincelle de la première révolution féministe, celle de Olympe de Gouges, qui écrit la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*³⁰ (De Gouges, édition Fayard de 2020). Après plus de 200 ans, les femmes ont acquis quelques droits en plus. Pourtant, les études nous montrent qu'un nombre conséquents d'inégalités persistent entre citoyennes et citoyens de la ville (Gilow, 2015), et, plus largement, en termes d'appropriation d'espace urbain entre les différents genres et leur « sexual citizenship » (Pieterse, 2015).

Nous avons cherché à faire le point sur les questions de genre féministes, en analysant les nuances majeures au sein des courants du féminisme. Chaque nuance propose une lecture de la société via des lunettes féministes du point de vue d'un groupe discriminé, subissant une ou plusieurs formes de domination. En effet, le constat est que le système actuel est fortement inscrit dans la norme patriarcale, donc masculin, misogyne, n'étant inclusif ni en termes de genre, ni de classe, ni race, ni condition physique, etc. L'objectif de la critique au système dominant est celui d'imaginer une alternative qui ne reproduise guère toutes ces formes de domination (Gandon, 2009).

En guise d'exemple du spectre du féminisme, pour reprendre les termes du « spectre du genre » (Perreau, 2018), nous avons brièvement abordé plusieurs auteures et auteurs, de différentes époques, concernées et concernés par des thématiques de genre, ou plus largement féministes en rapport avec d'autres formes de domination.

Ensuite, nous avons passé en revue les revendications de l'écoféminisme, cette branche du féminisme qui vise à mener une double -voir triple- analyse sur la société, à travers une approche environnementale et une approche féministe. L'écoféminisme semble être un outil opportun pour répondre à la question de recherche de ce mémoire : « Dans quelle mesure les initiatives pour rendre la ville durable prennent-elles en compte des aspects liés aux questions genrées ? ». Plus largement, ce mémoire vise à s'inscrire dans une démarche d'inclusion de toutes les discriminations incarnées dans ce l'on définit couramment le féminisme intersectionnel.

Il est intéressant d'observer comment les critiques féministes s'étendent jusqu'à dans la notion de développement durable et de transition écologique. Nous avons pris en considération l'exemple de la mobilité urbaine, qui est sujet d'une inégale socialisation genrée dès le plus jeune âge. L'espace urbain, en effet, joue un rôle clé « dans la production, la consommation et la reproduction des normes et des identités de genre » et vice-versa (Blidon, 2017). Examiner la ville avec des lunettes du féminisme inclusif signifie regarder qui

³⁰ Réécriture au féminin la *Déclaration des droit des hommes et du citoyen*.

produit la ville et pour qui. Or, «la ville androcentrique a produit et continue de produire des normes spatiales qui traduisent l'expression de la Cité, espace du pouvoir social, économique et politique, depuis toujours aux mains des hommes» (Raibaud, 2014). Nous observons que de manière générale, la ville est un territoire où dominant les normes masculines. Or, une politique féministe viserait à insérer dans le processus même des personnes concernées par les discriminations (Biarrotte, 2017). C'est ce qui est également ressorti lors de l'entretien avec l'Échevine à la culture, l'égalité des chances et l'égalité des genres de la Commune de Schaerbeek, Sihame Haddaoui. Elle affirme à ce propos : « Moi je sais que [...] je marche, j'ai deux jambes. Donc ce que je fais, c'est que je m'appuie sur le conseil consultatif de la personne porteuse d'handicap, pour faire remonter des choses qu'on n'a pas vu. Mais on fait pleins d'erreurs, mais ok on va essayer de rectifier. Et parce que, voilà, quand tu ne vis pas la situation, ça ne veut pas dire que tu ne peux pas défendre la cause. Mais par contre, on est obligées et obligés d'inclure les personnes qui sont concernées ». Cet entretien nous a permis de saisir quelles sont les priorités de la commune de Schaerbeek ainsi que les difficultés que cet échevinat rencontre lors des relations avec les autres compétences de la commune. En effet, selon Sihame Haddaoui, il n'y aurait pas assez d'interdisciplinarité, sauf pour un seul projet (aménagement d'une cour d'école).

En conclusion, les discriminations liées à l'identification de genre ou l'orientation sexuelle des personnes ne devraient pas être un obstacle au développement durable des sociétés. Au contraire, l'inclusion du plus grand nombre de personnes dans les politiques de transition écologique pourrait accélérer le processus de développement durable.

Les études futures devraient se pencher dans la compréhension des modalités concrètes nécessaires à mettre en œuvre afin d'offrir une meilleure inclusion, et saisir comment il est possible de rendre les villes des territoires plus inclusives afin qu'elles deviennent un véritable laboratoire de la transition durable.

Merci pour votre lecture.

BIBLIOGRAPHIE

Livres, chapitres de livres et articles (ordre alphabétique)

- Adam M., Laffont G-H. et Seguin, L. (2015). « Participation et mobilisations habitantes dans l'urbanisme durable : héritage des mouvements sociaux urbains ou évacuation du politique ? » *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, n° Vol. 6, n°2 (septembre).
- Agarwal, B. (2018). « Le débat femmes et environnement : les apports de la réflexion en Inde ». In *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, édité par Christine Verschuur, 31-40. Cahiers genre et développement. Genève: Graduate Institute Publications.
- Aknin, A., Froger, G., Geronimi, V., Méral, P., et Schembri, P. (2002). « Environnement et développement : quelques réflexions autour du concept de “développement durable” ».
- Alston, M. (2014). « Gender Mainstreaming and Climate Change ». *Women's Studies International Forum*, Special Issue on Gender, Mobility and Social Change - Guest Edited by Lena Nare and Parveen Akhtar, 47 (novembre): 287-94.
- Ambroise-Rendu, A-C. (2016). « Reconnaître et qualifier la violence: comment la pédophilie est devenue un sujet de choix pour les médias ». *Modern & Contemporary France* 24 (4): 363-76.
- Benelli, N., et Modak, M. (2010). « Analyser un objet invisible : le travail de care ». *Revue française de sociologie* Vol. 51 (1): 39-60.
- Bertrand, D. (2018). « L'essor du féminisme en ligne ». *Reseaux* n° 208-209 (2): 232-57.
- Bevilacqua, M. (2019). « Il Linguaggio Francese Dell'écoféminisme: Un Profondo Intreccio Lessicale Tra Due Movimenti ». *Open Journal of Humanities* 3: 99-114 ». *Il Linguaggio Francese Dell'écoféminisme: Un Profondo Intreccio Lessicale Tra Due Movimenti* 3.
- Biarrotte, L. (2017). « Féminismes et aménagement : influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes ». *Les Annales de la recherche urbaine* 112 (1): 26-35.
- Blidon, M. (2017). « Genre et ville, une réflexion à poursuivre ». *Les Annales de la recherche urbaine* 112 (1):
- Bouquet, C. (2007). « La mondialisation est-elle le stade suprême de la colonisation ? Le transfert des modèles mondialisés dans les pays pauvres ». *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux* 60 (238): 185-202.
- Bourban, M. (2018). « Chapitre 2. Pour une justice climatique globale ». *L'écologie en questions*, 69-127.
- Braidotti, R., Charkiewicz E., Häusler, S. et Wieringa, S. (2018). « Les femmes, l'environnement et le développement durable ». In *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, édité par Christine Verschuur, 19-29. Cahiers genre et développement. Genève: Graduate Institute Publications.
- Brédif, H., Bertrand F. et Tabeaud, M. (2015). « Redéfinir le problème climatique par l'écoute du local : éléments de propédeutique ». *Natures Sciences Sociétés* Supplément (Supp. 3): 65-75.
- Brière, S., et Martinez, A. 2011. « Changements et résistances en matière d'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes : le cas du Maroc ». *Recherches féministes* 24 (2): 153-72.
- Busque, G. (2005). « La politique municipale : un lieu d'intervention sur l'environnement quotidien ». *Recherches féministes* 2 (1): 111-13.

- Chae, Youngsuk. 2015. « Postcolonial Ecofeminism in Arundhati Roy's *The God of Small Things* ». *Journal of Postcolonial Writing* 51 (5): 519-30. <https://doi.org/10.1080/17449855.2015.1070010>.
- Courcy, I., des Rivières-Pigeon C. et Modak1, M. (2016). « Appréhender l'invisible : réflexions sur un dispositif méthodologique élaboré pour l'analyse du travail domestique ». *Recherches féministes* 29 (1): 51-69.
- Coutras, J. 1997. « La mobilité quotidienne et les inégalités de sexe à travers le prisme des statistiques ». *Recherches féministes* 10 (2): 77-90.
- Cowan, R. (1985). *More Work For Mother : The Ironies Of Household Technology From The Open Hearth To The Microwave*. New York: Basic books.
- Crenshaw Williams, K., et Bonis, O. (2005). « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du Genre* n° 39 (2): 51-82.
- Cresson, G., et Gadrey. N. (2004). « Entre famille et métier : le travail du care ». *Nouvelles Questions Feministes* Vol. 23 (3): 26-41.
- Cruşmac, O. (2015). « Why Gender Streaming Is Not Enough ? A Critique of Silvia Walby's the Future of Feminism ». *The Romanian Journal of Society and Politics* 10 (1): 16.
- Davis Zemon, N. (1976). « "Women's History" in Transition: The European Case ». *Feminist Studies* 3 (3/4):
- De Gouges, O. 2020. *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Mille et une Nuits. Clamecy, France: Fayard.
- Delage, P., Lieber M. et Chetcuti-Osorovitz, N. (2019). « Lutter contre les violences de genre. Des mouvements féministes à leur institutionnalisation ». *Cahiers du Genre* n° 66 (1): 5-16.
- Demoli, Y. 2014. « Les femmes prennent le volant ». *Travail, genre et societes* n° 32 (2): 119-40.
- Demoli, Y. et Gilow, M. K. (2019). « Mobilité parentale en Belgique : question de genre, question de classe ». *Espaces et societes* n° 176-177 (1): 137-54.
- Demoli, Y., Sorin M. et Villaereal A. (2020). « Conversion écologique vs dépendance automobile. Une analyse des dissonances entre attitudes environnementales et usages de l'automobile auprès de ménages populaires en zone périurbaine et rurale ». *Flux* N° 119-120 (1): 41-58.
- Despret, V. (2014). *Que diraient les animaux, si... on leur posait les bonnes questions ?*: La Découverte.
- Dolphijn, R., et Tuin van der , I. 2012. *New Materialism: Interviews & Cartographies*. Open Humanities Press.
- Dorlin, E. (2008a). « Épistémologies féministes ». *Philosophies*, n° 1: 9-31.
- . (2008b). « Introduction ». *Philosophies*, n° 1: 5-8.
- . (2008c). *Sexe, genre et sexualités*. Presses Universitaires de France.
- Duggan, M. (2017) « Online Harassment 2017 ». *Pew Research Center: Internet, Science & Tech* (blog). 11 juillet 2017. [en ligne] <https://www.pewresearch.org/internet/2017/07/11/online-harassment-2017/>.
- Ferraro, K. F. (1996). « Women's Fear of Victimization: Shadow of Sexual Assault? » *Social Forces* 75 (2): 667-90..
- Fettweis, M. (2018). « Marche pour le climat ». RTBF Info. 2 décembre 2018. [en ligne] https://www.rtbf.be/info/societe/detail_marche-pour-le-climat-rassemblement-a-la-gare-du-nord-et-trains-bondes-la-situation-en-direct?id=10087430.
- Fox-Kirk, W., Gardiner, R.A., Hayley F., et Chisholm, J. (2020). « Genderwashing: the myth of equality ». *Human Resource Development International* 23 (5): 586-97.

- Gandon, A-L. (2009). « L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société ». *Recherches féministes* 22 (1): 5-25.
- Gilow, M. (2015). « Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies ». *Brussels Studies. La revue scientifique pour les recherches sur Bruxelles / Het wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The Journal of Research on Brussels*, juin.
- Gilow, M. et Lannoy, P. (2017). « L'anxiété urbaine et ses espaces. Expériences de femmes bruxelloises ». *Les Annales de la Recherche Urbaine* 112 (1): 36-47.
- Granjon, F. (2013). "Reconnaissance et usages d'Internet : Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée. Reconnaissance et usages d'Internet : Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée". *Sciences sociales*. Paris: Presses des Mines..
- Hache, É. (2016). *Reclaim. Recueil de textes écoféministes*. Cambourakis.
- Hanmer, J. (1977). « Violence et contrôle social des femmes ». Traduit par E. L. Reviewed Traduction de E. L. *Violence et contrôle social des femmes*, Questions Féministes, 1 (1): 68-88.
- Haraway, D. (1991). « A Cyborg Manifesto: Science, Technology, and Socialist-Feminism in the Late Twentieth Century ». In *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*, 149-81. New York: Routledge.
- Hartal, G. (2018). « Fragile subjectivities: constructing queer safe spaces ». *Social & Cultural Geography* 19 (8): 1053-72.
- Harvey, D. (2008). *Géographie de la domination*. Paris: Paris: Les Prairies ordinaires,.
- Howell, Nancy R. (1997). « Ecofeminism: What One Needs to Know ». *Zygon*® 32 (2): 231-41.
- Hunt, S., et Holmes, C. (2015). « Everyday Decolonization: Living a Decolonizing Queer Politics ». *Journal of Lesbian Studies* 19 (2): 154-72.
- Huot, A. (2020). « À quoi pourrait ressembler une ville féministe ? » L'ADN. 2020. [en ligne] <https://www.ladn.eu/nouveaux-usages/usages-par-genre/designer-villes-feministes-leslie-kern/>.
- Israel, A- L., et Sachs, C. (2013). « A Climate for Feminist Intervention: Feminist Science Studies and Climate Change ». In *Research, Action and Policy: Addressing the Gendered Impacts of Climate Change*, édité par Margaret Alston et Kerri Whittenbury, 33-51. Dordrecht: Springer Netherlands.
- Johnston, A. (2014). « A Professor Explains Why He's Pro-Trigger Warnings ». Slate Magazine. 29 mai 2014. [en ligne] <https://slate.com/human-interest/2014/05/hostos-community-college-professor-angus-johnston-explains-why-trigger-warnings-have-a-place-on-campus-syllabuses.html>. (consulté le 20 mai 2021)
- Kelly, L. (2019). « Le continuum de la violence sexuelle ». Traduit par Marion Tillous. *Cahiers du Genre* n° 66 (1): 17-36.
- Kern, L. (2020). *Feminist City*. London ; Verso.
- Kleinman S. et al.,. (1993). *Emotions and Fieldwork*. Vol. 28. Qualitative Reserch Method. Sage Publications.
- Koch, G. et Astrup A-S. (1996). « Du sang, du sperme et des larmes ». *Les cahiers du GRIF* 1 (1): 117-32.
- Labrecque, Marie F. (2012). « Perspectives féministes sur le développement durable : remettre en question les discours sur l'égalité des femmes ». *Recherches féministes* 24 (2): 21-37.
- Lachenal, P. (2016). « Définition. Études de genre n. f. pl. » *Idees recues*, 9-10.
- Lalanne, M., et Lapeyre, N. (2009). « L'engagement écologique au quotidien a-t-il un genre ? » *Recherches féministes* 22 (1): 47-68.

- Lange-Maney, C., et Weier, J. (2019). « Cities as feminist spaces? Towards experiments in thinking and living the urban differently ». *City* 23 (6): 808-10.
- Laplantine, F. (2015). « Légitimité du récit dans les sciences sociales ». *Vie sociale* n° 9 (1): 15-21.
- Lebrun, K., Hubert, M., Huynen P. et Patriarche, G. (2021). « Les pratiques de déplacement à Bruxelles : analyses approfondies ». Cahiers de l'Observatoire de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale. Bruxelles: Bruxelles Mobilité.. [http://data-\[en ligne \] mobility.irisnet.be/resources/observatoire-de-la-mobilite-2.pdf](http://data-[en ligne] mobility.irisnet.be/resources/observatoire-de-la-mobilite-2.pdf). Consulté le 20 mai 2021
- Larrère, C. (2012). « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 22 (juin): 105-21. <https://doi.org/10.4000/traces.5454>.
- . (2015). « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme ». *Cahiers du Genre*, L'Harmanattan, 59 (2): 103-25. <https://doi.org/10.3917/cdge.059.0103>.
- Lieber, M. (2008). « Chapitre 1 / Sécurité et violences de qui parle-t-on ? » *Academique*, 29-66.
- Louargant, S. (2002). « De la géographie féministe à la "Gender Geography" : une lecture francophone d'un concept anglophone ». *Espace Populations Sociétés* 20 (3): 397-410. <https://doi.org/10.3406/espos.2002.2049>.
- . (2015). « Penser la métropole avec le genre ». *Travail, genre et sociétés* n° 33 (1): 49-66.
- Luc Van Campenhoudt, R., Marquet, Q., Avec La Collaboration De Jacques. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. DUNOD. <http://www.vlebooks.com/vleweb/product/openreader?id=none&isbn=9782100568468>.
- McNally, Richard J.(2021). « Hazards Ahead: The Problem With Trigger Warnings ». Pacific Standard. [en ligne] <https://psmag.com/education/hazards-ahead-problem-trigger-warnings-according-research-81946>. (Consulté le 27 mai 2021).
- Meadows, D. et al.,. (1972). *Halte à la croissance ?* Paris: Fayard.
- Mies, M. (2018). « L'écoféminisme, unité et diversité ». In *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, édité par Christine Verschuur, 41-43. Cahiers genre et développement. Genève: Graduate Institute Publications.
- Minaca, M. (1997). « La Charte européenne des femmes dans la cité. Pour un droit de cité des femmes ». *Recherches féministes* 10 (2): 155-79.
- Mossuz-Lavau, J. (2009). « De Simone de Beauvoir a Virginie Despentes: les intellectuelles et la question du genre ». *Modern & Contemporary France* 17 (2): 177-88.
- Palus, S. (2019). « Les trigger warnings ne sont finalement pas une bonne idée ». Slate.fr. 29 juillet 2019. <http://www.slate.fr/story/180051/sante-mentale-trigger-warnings-avertissement-traumatisme-inutiles-nocifs>.
- Pereira, I. (2019). « La structuration de l'espace par les rapports sociaux ». In *Espace et rapports de domination*, édité par Anne Clerval, Antoine Fleury, Julien Rebotier, et Serge Weber, 111-20. Géographie sociale. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Perreau, B. (2018). « Chapitre 1 - Spectres du genre ». *Hors collection*, mai, 35-108.
- Piché, D. (2005). « L'environnement a-t-il un genre? » *Recherches féministes* 2 (1): 1-2.
- Pieterse, M. (2015). « Perverts, Outlaws and Dissidents: (Homo)Sexual Citizenship and Urban Space in Johannesburg ». *Urban Forum* 26 (2): 97-112.
- Pope, C. Arden, et Douglas W. Dockery. (1992). « Acute Health Effects of PM10 Pollution on Symptomatic and Asymptomatic Children ». *American Review of Respiratory Disease* 145 (5): 1123-28.

- Pradel, B., Chardonnel, S. Cailly, L. et Fourny, M-C. (2015). « Les routines de déplacement dans les espaces périurbains : les dimensions collectives des agencements quotidiens ». *Espace populations sociétés. Space populations societies*, n° 2015/1-2 (juillet).
- Raibaud, Y. (2014). « Une ville faite par et pour les hommes ». *Friture Magazine* dossier "demain ma ville" (n° 21, printemps 2014): 12-13.
- . (2015). « La participation des citoyens au projet urbain : une affaire d'hommes ! » *Participations* N° 12 (2): 57-81.
- Reigné, P. (2015). *19. La notion juridique de sexe. Mon corps a-t-il un sexe ?* La Découverte.
- Ricci, A. (2017). « Un féminisme inclusif ? La Fédération des femmes du Québec et les femmes immigrantes ou racisées, 1966-1992 ». *Bulletin d'histoire politique* 25 (3): 102.
- Ricordeau, G. (2019). *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*. Montréal: Lux éditeur.
- Rivière, C. (2012). « Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics ». *Métropolitiques*, juin. [en ligne] <https://metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-de-nos-rapports-aux-espaces-publics.html>. (consulté le 15 mai 2021)
- Sarikakis, K.e, et Thao Nguyen, E. (2009). « The Trouble with Gender: Media Policy and Gender Mainstreaming in the European Union ». *Journal of European Integration* 31 (2): 201-16.
- Sarin, M. (1991). « Improved stoves, women and domestic energy ». *Environment and Urbanization* 3 (2): 51-56.
- Sayagh, D. (2017). « Construction sociospatiale de capacités sexuées aux pratiques urbaines du vélo ». *Les Annales de la recherche urbaine* 112 (1): 126-37.
- Scott, J., et Varikas, E. (1988). « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique ». *Les cahiers du GRIF* 37 (1): 125-53.
- Sundberg, J. (2015). « Ethics, Entanglement and Political Ecology ». In *THE ROUTLEDGE HANDBOOK OF POLITICAL ECOLOGY*, Edited by Tom Perreault, Gavin Bridge and James McCarthy, 117-26. New York: Routledge.
- Tummers, L. (2015). « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme ». *Travail, genre et sociétés* n° 33 (1): 67-83.
- Vanwambeke, E.(2018). « Ce que l'écoféminisme nous dit sur la crise écologique », 2018.
- Walby, S. (2013). « Violence and Society: Introduction to an Emerging Field of Sociology ». *Current Sociology* 61 (2): 95-111..
- Young, K. (2013). An interview with Alicia Puleo: reflections on ecofeminism. [en ligne] <http://rua.ua.es/dspace/handle/10045/39792>. (consulté le 15 mai 2021)
- Zaccai, Edwin. 2011. *25 ans de développement durable, et après ? Développement durable et innovation institutionnelle*. Presses Universitaires de France.
- Zitouni, B. et Hélène Windish. 2019. « Contre la destruction de la planète ». *Travail, genre et sociétés* n° 42 (2): 49-69.

Sitographie

- Amnesty International Belgique. (2020). « Sondage sur le viol : chiffres 2020 ». Amnesty International Belgique. 2020. [en ligne] <https://www.amnesty.be/campagne/droits-femmes/viol/article/sondage-viol-chiffres-2020>. (consulté le 30 mai 2021)
- BBC News. 2014. « Trigger Warnings: What Do They Do? » *BBC News*, 25 février 2014, sect. Ouch. [en ligne] <https://www.bbc.com/news/blogs-ouch-26295437>. (Consulté le 3 mai 2021)
- ———. 2017. « German Parents Can Register Babies as Third Gender, Court Rules ». *BBC News*, 8 novembre 2017, sect. Europe. [en ligne] <https://www.bbc.com/news/world-europe-41912754>. (Consulté le 3 mai 2021)
- Boucher S. (2018). « Bonne résolution : je vais au travail à vélo ». ConsoGlobe.com. [en ligne] <https://www.consoglobe.com/je-vais-travailler-a-velo-cg>. (consulté le 20 mai 2021)
- CNRS. 2021. « Yves Raibaud ». CNRS Le journal. Mis à jour le 2021. <https://lejournel.cnrs.fr/auteurs/yves-raibaud>.
- Département des affaires économiques et sociales. 2016. « Les femmes dans le monde, 2015. Des chiffres et des idées. » Nations unies. https://unstats.un.org/unsd/gender/downloads/WorldsWomen2015_French.pdf.
- Goutal, Jeanne Burgart. 2016. « Amazones et Sorcières : Deux Récits d'origine Dans La Pensée Écoféministe. » Communication présentée à journées d'étude de l'Association Charles Gide : "Fictions originelles, états hypothétiques et conjectures historiques dans la pensée économique. [en ligne] consulté le 15 mai 2021 IFDH. s. d. « Missions - IFDH ». [en ligne] [institutfederaldroitshumains.be](https://www.institutfederaldroitshumains.be). <https://www.institutfederaldroitshumains.be/fr/missions.html>. (Consulté le 30 mai 2021)
- Institut National d'études démographiques. 2020. « Y-a-t-il plus d'hommes ou de femmes sur Terre ? » Ined - Institut national d'études démographiques. 2020. [en ligne] <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/faq/plus-hommes-ou-femmes-sur-terre/>. (consulté le 23 avril 2021)
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. s. d. « Institut igvm-iefh.belgium.be ». [en ligne] <https://igvm-iefh.belgium.be/fr/institut..> (Consulté le 30 mai 2021).
- Matrimony days. 2020. « Journées du Matrimoine ». [en ligne] <https://www.matrimonydays.be/fr/a-propos/>. (Consulté le 30 mai 2021)
- Paris. 2021. « Le développement durable à Paris ». Paris.fr. 2021. [en ligne] <https://www.paris.fr/pages/le-developpement-durable-a-paris-5340>. (consulté le 20 mai 2021)
- Schaarbeek. s. d. « Agenda local 21 ». Schaarbeek 1030 Schaarbeek. [en ligne] <https://www.1030.be/fr/cadre-de-vie-environnement/environnement-developpement-durable/agenda-local-21>. (Consulté le 29 mai 2021)
- « S.A.M.E. Festival ». s. d. Schaarbeek 1030 Schaarbeek. [en ligne] <https://www.1030.be/fr/agenda/same-festival>. (consulté le 30 mai 2021)
- Smart Move. 2021. « Smart Move - ». <https://smartmove.brussels/>. 2021. [en ligne] <https://smartmove.brussels/>. (consulté le 25 mai 2021)

- UNESCO. (2018). « UNESCO Chair in Gender Research ». UNESCO. 23 octobre 2018. <https://en.unesco.org/genderequality/chair/ID802>.
- UNIA - Centre interfédéral pour l'égalité des chances. 2019. « Le travail d'Unia en 2019 exprimé en chiffres ». Unia.be/fr. [en ligne] <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/rapport-chiffres-2019> . (consulté le 20 mai 2021)
- UNIA. s. d. « Les 19 critères de discrimination ». Unia. [en ligne] <https://www.unia.be/fr/criteres-de-discrimination/les-19-criteres-de-discrimination> . (Consulté le 30 mai 2021).
- Ville de Bruxelles. 2017. « Développement durable ». bruxelles.be. [en ligne] <https://www.bruxelles.be/developpement-durable>. (consulté le 20 mai 2021)
- Women and life on earth. 1980. « Women and Life on Earth: Women's Pentagon Action ». Women and Life on Earth. 1980. [en ligne] <http://www.wloe.org/women-s-pentagon-action.77.0.html>. (consulté le 20 mai 2021))

Autre

- Collectif. 2021. *Les Mots du contre-pouvoir. Petit dico féministe, antiraciste et militant*, Réalisé par une série de collectivités socio-culturelles et féministes (le Centre Librex, Corps écrits, Culture & Démocratie, la Maison du Livre, Plan SACHA, PointCulture, la RainbowHouse & Inclusion), dans le cadre du festival « FÉMINISTE TOI-MÊME ! », avec le soutien de l'échevinat de l'Égalité des chances de la Ville de Bruxelles et la Cellule Equals.be de la Région Bruxelles-Capitale.
- Genres Pluriels. « Personnes trans*, aux genres fluides et intersexes en Belgique ». Consulté le 22 avril 2021. <http://www.genrespluriels.be/?lang=fr>.
- VDK, Elisa. 2021. *Les nouvelles Guérillères : Les actions de militantes féministes à Bruxelles sur Auvio*. Bruxelles: Elisa VDK. [en ligne] https://www.rtb.be/auvio/detail_les-nouvelles-guerilleres?id=2744421. (Consulté le 8.03.2021)

Annexes

Annexe 1. Questionnaire

A. Guide d'entretien semi-directif

Avant l'entretien
<ul style="list-style-type: none">- Remercier pour la disponibilité- Rappel de la présentation du mémoire- Présentation objectifs de l'entretien- Demander si Accord pour enregistrer entretien- Durée estimée- Questions ?
Concernant le poste
<ul style="list-style-type: none">- Quels sont les missions du poste d'échevine à l'égalité des chances ?- Quel est le titre de la fonction ?
Ligne du temps
<ul style="list-style-type: none">- Quelle était la situation avant ton arrivée ?- Depuis quand le poste d'échevine à l'égalité des chances existe ? comment il a évolué ?
Projets
<ul style="list-style-type: none">- Que fait la commune pour les questions de genre ?- Quels sont les Projets futurs ?
Difficultés
<ul style="list-style-type: none">- Quels sont les principales difficultés rencontrées ?
Relations avec cabinet envt
<ul style="list-style-type: none">- Comment/si les cabinets de l'égalité chances/genre dialoguent avec le cabinet de l'environnement?- Tensions ?
Participation citoyenne
Ressentis des citoyen.ne.s ? Est-ce que vous avez moyen d'avoir un feedback de la part des citoyen.ne.s sur vos projets ?

B. Objectifs visés

- 1) Comprendre comment la commune prend en charge les questions de genre

- 2) Comprendre comment (ou si) les deux compétences de la communes dialoguent entre elles.
- 3) Comprendre comment garder un œil sur les questions de genre tout en accélérant le processus de transition écologique.

C. Données

Prénom	Sihame
Nom	Haddioui
Poste	6ème échevine à l'égalité des chances de la commune de Schaarbeek
Jour	24/05/2021
Lieu	Bruxelles
Durée	1 heure

D. Retranscriptions de l'entretien

Q1. Depuis quand tu es échevine à l'égalité des chances ?

Depuis le 5 décembre 2018, donc ça fait un [...] deux ans et demi.

Q2. Quelles sont tes taches en tant qu'échevine ?

Je suis échevine de la culture, de l'égalité des genres et des chances. C'est une compétence qui n'existait pas en tant que telle. L'échevine avant moi, qui était Groen, avait [comme compétence] l'égalité des chances, mais c'était juste un titre qui entre autres s'occupait de la Maison des Femmes. Il y avait une autre compétence handicap qui était à un autre échevin, mais chacun faisait sa vie mais il n'y avait pas de volonté transversale de se mettre au tour d'une table et de travailler à l'égalité des chances avec cette grosse matière qui est l'égalité des chances. Après il faut la définir, préciser en quel sens, qu'est-ce qu'on veut faire dans l'égalité des genres ? Moi j'ai voulu directement dire « égalité des genres » parce que pour moi la notion de genre était importante

à politiser, et à systématiser et inscrire quelque part, en tout cas que l'on parle de genres. La politique de genre est la politique des droits des femmes, [c'est-à-dire] amener les questions de genre.

Ici par exemple à Schaerbeek on a beaucoup de questions liées à la transidentité, et ça va du changement de nom dans la carte d'identité aux questions plus complexes de réaménager une salle de sport, comment on fait pour respecter toutes les expressions de genre ? Je trouvais ça important que ça figure tel quel, égalité des genres, et puis des chances, parce qu'il y a les compétences du handicap, que moi j'ai récupéré, c'était vraiment quelque chose que moi je voulais, un impératif, je ne voulais pas travailler avec des « demi-matières », parce que dans d'autres communes on voit des demi-matières où tu t'occupe de femmes mais pas de racisme ou ...fin bref ... Ici moi j'ai tout récupéré, il y a la Maison des Femmes, une personne travaille sur le handicap et c'est tout. On ne parle de service, c'est une personne toute seule et on [en plus] a une personne qui travaille mi-temps sur le genderbudgeting, qui est vraiment à l'arrêt parce qu'il y a eu plein de turnover, je parlerai tout à l'heure des défis qui se passent quand on est une administration, parce que malheureusement la politique c'est aussi des fonctionnaires qui la font exister : quand il y a beaucoup de turnover, des gens qui sont juste malades de longue durée ou qui n'ont pas envie ou ne comprennent pas, du coup ça peut bloquer quand même certaines chose. Quand je suis arrivée, ok, je prends ma compétence égalité des genre et égalité des chances et je regroupe ces gens-là pour créer un service égalité des chances ; et j'engage quelqu'un qui va être responsable du service égalité de genre - la personne commence mi-juin. Ça c'était vraiment chouette, partir de rien et voir se construire un service, parce que c'est nous qui amenons les axes stratégiques - là on va faire une mise au vert la première semaine de juillet juste pour réfléchir de ce qu'on veut. Et ça c'est génial ! La Maison des Femmes c'est hyper féministe, la coordinatrice, Julie Wouters c'est une femme exceptionnelle, elle est dans toutes les commissions, tous les groupes [...] vraiment c'est quelqu'un qui a ça dans les tripes, et c'est génial de travailler avec elle, parce que je en me sens plus toute seule, et elle aussi elle ne sent plus toute seule, on avance.

[En outre] On va engager quelqu'un qui serait responsable du service égalité des chances qui aurait la mission de rédiger le plan égalité des chances. Ma tâche à moi c'est vraiment de réfléchir comment stratégiquement on va [...] déjà qu'est-ce qu'on veut politiquement, quelle est la ligne politique et puis après mon rôle à moi c'est de faire d'une idée ...un projet concret. Par exemple, ce service égalité des chances à la base c'était une idée, il a fallu défendre au collège [interruption externe] donc ma tâche c'est vraiment de transformer une idée en un projet concret, ce qui veut dire aussi faire adhérer l'administration d'une manière ou d'un autre. C'est plus facile de le faire quand tu as des gens qui sont un peu coopératif [...] Dans la thématique égalité de genre, j'ai la chance de bosser de travailler avec des gens vraiment bien, militantes de base [...] ça va booster [...] Et donc voilà, ma tâche c'est beaucoup parler et résoudre des problèmes humains, vraiment [rigole].

Q.2 C'est qui les personnes avec qui tu travailles de plus ? avec quel cabinet ? Quelles compétences tu travailles le plus ?

Là je travaille beaucoup sur la compétence culture, après c'est un vrai équilibre à trouver quand tu fais plus l'une, et les autres services qui disent que je ne suis jamais là pour eux, bon, ce n'est pas un équilibre qui est pas simple à trouver, que j'ai pas encore trouvé. Sinon, j'ai travaillé beaucoup sur le festival qu'on veut lancer cette été. Autrement, c'est « genre » avec la thématique faites aux femmes et la thématique « racisme » en égalité des chances. Cette fois j'aurais quelqu'un avec qui va aussi incarner cette politique de l'égalité des chances dans l'administration, parce que pour l'instant il y a juste moi [7 :07] Si le cabinet part éventuellement un jour, ce qui arrivera éventuellement un jour, je pars, et la thématique n'existe ... pas parce qu'elle n'est pas systématisée quelque part, elle est pas dans un plan stratégique, elle est pas voté au Conseil Communal, qui est plus difficile à détricoter... [...] Je travaille surtout sur la Maison des Femmes – après je pense que la personne qui va arriver ça va être vraiment ma nouvelle alliée dans l'administration - et avec mon cabinet, on est trois et on est très soudées et aussi on s'en prend plein la tête [...]

Q.3 Et juste pour rappel, la Maison des Femmes est une ASBL ?

Non, la Maison des Femmes a la particularité d'être un service communal. C'est un choix qui a été fait il y a quelques années, la maison a 11 ans maintenant, de ne pas en faire une ASBL mais de vraiment laisser là comme un service communal. C'est hyper important, et c'est vrai que les gens ne le savent pas forcément ; et au même temps ça change pas forcément, mais c'est un des rares services qui peut travailler sur le terrain comme si c'était une ASBL parce que c'est pas perçue comme le « bras armé » de la Commune. Au même temps elle [La maison des femmes] a beaucoup d'indépendance, parce que pendant des années je pense que pas tout le monde s'intéressait à ce qu'il se passait dans la Maison des Femmes, donc iels ont pu quand même travailler sous le radar pour faire avancer l'une ou l'autre chose, notamment être parmi les membres fondatrices de la plateforme Mirabal – ce qui n'est quand même pas rien. A échelle national je veux dire d'avoir une maison des femmes et aussi qui va loin dans l'engagement è...] même si voilà on [la Commune] va pas signer, on va pas être signataire parce que c'est too much, mais par contre on va faire partie de toutes les étapes. Donc c'est bien un service communal et pas une ASBL. [09:02]

Q.4 Est-ce qu'on peut revenir sur la ligne du temps ? [..] Qu'est-ce qu'il y avait avant toi ?

Elle a vraiment été celle qui a pu obtenir un mi-temps pour s'occuper de gender-mainstreaming dans l'administration. Sa présence a été décisive parce que c'est elle qui a [...] sauf que c'était arrivé en fin de

mandat, moi j'ai hérité quand je suis arrivée à mon poste. [Avant moi] il y avait une personne qui était engagée et qui est partie pour un autre poste - de responsable je sais plus où- ; et ça a mis un an pour la remplacer, ce qui fait que la thématique vraiment elle est [bruit d'essoufflement], tout le travail qui avait été fait ...[...] Elle ce qui elle a fait concrètement c'est qu'elle - avec cette personne qui était genre mainstreaming – [elle] a été regarder chaque service et c'est là qu'on s'est rendu compte que les femmes avaient pas des tenues adaptées, les femmes avaient juste des manteaux [taille] S homme qui [correspond] à une L femme. Donc tu vois il y avait un truc comme ça de taille. Pareil, les équipements de protection individuelle qui étaient pas du tout adaptés. Ça c'est un travail qu'elle a initié, qui est important et qui continue encore maintenant, puisque maintient dans les services où il y a des femmes on sait qu'on peut faire une commande spéciale parce que voilà [...] on sait qu'il y aurait de plus en plus de femmes qui pourraient venir. Donc ça c'était quand même un changement significatif dans l'administration, mais voilà c'est arrivé fin mandat. il y a tout un travail sur masculinité qu'elle avait commencé très intéressant, en faisant des capsules vidéos [...] Avant elle... je pense qu'il y avait une échevine qui a as fait un mandat complet et donc sa thématique n'est arrêté, la maison des femmes a vécu seule en fait. Et c'est d'ailleurs une des personnes qui était au cabinet, Julie Wauters, qui a passé l'entretien et qui est devenu coordinatrice de la Maison des Femmes.

La thématique existe depuis ma prédécesseur et puis moi j'ai enfoncé le clou en disant voilà je fais partie de la quatrième vague de féminisme, donc pour moi par exemple l'intersectionnalité c'est pas juste un slogan, j'imagine pas parler que de la thématique du genre, point. Pour moi il y a trop de croisements . Et c'est ça qui est à la fois compliqué, parce que tu peux pas avancer par tout. Au même temps tu peux pas n'avancer que là et pas ailleurs [...] tu passe juste le temps à courir entre l'un et l'autre pour qu'il puisse y avoir un équilibre, c'est comme ça que je vois mon boulot ici à l'administration.

Intervention : Oui, rien que le langage, comment on parle de ces thématiques ... du genre, des genres ?

Oui attends, parce que ma collègue elle appelait ça , « égalité homme-femme », c'était le titre avant, « égalité homme-femme ». Puis ils ont fait un petit changement, ils ont dit « femme-homme ». Non, pas du tout en fait, c'est « égalité des genres ». [...]

Et ça depuis que t'es là ?

Oui oui, depuis que je suis là. Oui avant c'était homme-femme. [...] Puis quelqu'un viendra après moi et continuera et c'est comme ça que j'imagine le truc, qu'on avance.

Q.5 Quels sont les projets phares liés au genre ?

Le Same Festival c'est mon levier ici dans la thématique dans égalité des genres et des chances parce que c'est un festival purement intersectionnel [...] Il y a 4 grandes axes, qui sont interconnectés et qui peuvent se

compléter et dans la deuxième édition on va beaucoup plus approfondir cette intersectionnalité. Ici par exemple il y a quatre grands axes, [1] la questions des discriminations et la violences policières, [2] les questions du sexisme ou des violences liées au genre, [3] la questions LGBTQI+ et la question du handicap et de l'anti-validisme. On a ces 4 piliers qui sont ce sur quoi ce festival est fondé, donc vraiment des activités là, on a été pris par le temps, parce que c'est un festival qui s'est fait deux semaines avant, littéralement, fin on a fini la programmation deux semaines avant, fin c'était vraiment n'importe quoi, fin là il y avait pas de services ni rien c'était mon cabinet qui s'occupait de tout en plus de ce qu'on doit faire en plus de gérer les urgences. Là cette années on va commencer plus tôt, et surtout il y a une personne qui va s'occuper du festival ce qui fait vraiment du bien. Mais donc oui, le festival c'est vraiment un levier, ça on va continuer. On a aussi, j'ai mis en place un GT [groupe de travail] qui s'appelle le GT Istanbul , qui est lié à la Convention d'Istanbul. C'est un GT qui va moi me servir tout au long de la législature pour parler de toutes les thématiques avec des lunettes genrées, surtout liées aux violences faites aux femmes/de genre, même si c'est lié. Quand tu fis un travail sur l'espace public ça bénéficie à tout le monde. [...]

Là on a beaucoup travaillé sur l'accueil d'urgence, ça a été un gros axe de l'année dernière. Cette année on est plus dans l'espace public. On va commencer un cycle de 5-6 rencontres thématiques autour de l'espace public : ça peut être l'espace public les terrasses mais ça peut être aussi [...] mais c'est pas anodin, l'espace public surtout l'aménagement urbain, parce que, toi tu parles de transition, et nous on est en pleine dedans, je sais pas comment sont les autres communes, mais nous à Schaarbeek on fait énormément de travaux réaménagement, où là je le sens, c'est un vrai défi, à chaque fois de venir, je sens qu'on manque un peu de ressources, c'est pas évident. [17 :10]

Q.6 Quel type de ressource ?

Tu vois par exemple là il y a tout un plan pour réaménager les cours des écoles, et un plan végétalisation, [...] C'est pas un plan de travail sur le genre, c'est sur la végétalisation dans lequel on peut avoir une petite brèche dans laquelle on rentre par un travail de prise en compte de genre. Le seul exemple [dans la cour de récré es écoles] qu'on a c'est que les garçon jouent au foot au milieu et les filles sur les côtés, les toilettes qui renfoncent la [...] donc mais on a pas vraiment plus de [ressources]. On a pas vraiment plus de ... moi je ... ou alors j'en connais pas encore, c'est pour a que ces rencontres vont permettre de mettre en évidence ces thématiques-là et aussi, permettre d'avoir des personnes ressources, pour l'élaboration du marché public directement avant de .. inclure directement une clause pour que l'attribution de marché soit faite... pour que ça fasse partie en fait des conditions d'un attribution d'un marché quelconque. [...] Mais ça, ça demande complètement de ressources et je sens que l'échevin des travaux public me suit complètement dans ça, c'est juste qu'il me dit qu'il a pas de ressources, si tu me mets en contacte je suis preneur, même l'administration ... mais voilà. C'est pour ça que ce GT Istanbul va servir ; avec des personnes ressource qu'on a dans le réseau des féministes, notamment l'Architecture qui dégenre, Apolline Vrancken [<https://www.facebook.com/architecturequidegenre/>] qu'on

va convier à une des réunions parce que c'est important à un moment de systématiser aussi. Ces rencontres vont être ultra importantes, c'est un exemple de ce qu'on fait, le GT Istanbul.

Donc il y a quand même pas mal de choses, l'idée c'était de faire en sorte que chaque échevin ou échevine, dans sa thématique, doit pouvoir intégrer une dimension de genre. C'est pas simple, parce que même juste se réunir autour de la table ça prend parfois deux mois et demi juste pour trouver une date qui convient à tout le monde. Et puis c'est quand même beaucoup de boulot en fait mais là le fait d'avoir bientôt un service égalité des chances va aussi redistribuer des rôles ; parce que là c'est le cabinet qui fait tout, et franchement je suis par tout. Ce n'est pas évident, on est que trois. Donc [comme projet] on a : le Same festival, le GT Istanbul et le GT décolonisation, c'est la même chose sauf que c'est sur la décolonisation, et là c'est sur pendant le Same festival on va faire une série de rencontres « décoloniser la culture », « décoloniser l'enseignement », « décoloniser l'espace public »... une série de rencontres au tour de ces thèmes pour dire en fait on arrête de travailler chacun dans son coin vous savez aussi des responsabilités en tant que responsable d'une thématique et essayons de créer un peu des ponts, pas parce que c'est chouette ça fait jolie.. en fait maintenant il y a pas le choix, il faut avancer. Et c'est pas évident, parce qu'on a tous du boulot. Et même si la volonté politique est là, il faut encore trouver l'administration qui va mettre en place ...

Ce qui pourrait être utile pour moi c'est d'avoir une rencontre avec d'autres ... alors soit c'est la Région à faire ce travail, parce que la Région a ses compétences, mais nous on a aussi nos compétences, il faudrait créer une ASBL qui réunit toutes les communes pour pouvoir réfléchir concrètement avec des plans amis quoi soient intercommunaux en fait, et vraiment qui permettront d'avoir une action commune. Parce que la Région a déjà ses thématiques, donc soit la Région met en place ... la Région met comme même beaucoup d'outils , le gender budgeting ou on peut avoir des outils comme ça... [Parenthèse non pertinente] j'ai pensé aussi à faire un budget, on avait quelqu'un qui faisait du gender budgétant, elle est partie dans un autre poste, donc je me suis dit quitte à recommencer à zéro autant faire un travail sur le genre, sensible genre égalité des chances-budget, un budget qui prend en compte le « handi-budget » aussi le genre aussi éco , la dimension durable, et pourquoi pas plus diversité ... comme ça on fait un travail qui va réunir plusieurs ... qui va vraiment mettre en place un budget où tu vois pour la politique genre c'est ça qui est mis, pour la politique handicap c'est ça qui est mis, pour la politique de lutte contre le racisme c'est ça qui est mis, tu vois ?, pouvoir vraiment décortiquer ce budget et en faire un vrai levier [...]

Après quant aux ressources clairement il y a un manque de ressources. Moi je fais ce GT, j'espère que d'autres communes vont se lancer aussi et je suis prête aussi à communiquer avec d'autres communes. On a un groupe, c'est que des élus et élues à l'égalité des chances qui sont Écolo-Groen, parce que c'est plus facile, il y a une proximité de parti, mais honnêtement je pense de plus en plus à créer une vraie synergie avec d'autres, avec tous les échevins égalité des chances. Il faudrait venir avec un truc très précis. Je sais pas, peut-être au tour de ce GT Istanbul il sera possible de dégager des notes que l'on puisse après partager. [23 :48]

Q.7 Nous avons déjà fait un peu le tour, mais quelles sont donc les difficultés majeures ? Plus de ressources, plus de connections avec d'autres commune. Il y en a d'autres?

J'ajouterais aussi un changement ... un travail de culture et de mentalité, d'éducation, surtout en matière de racisme, même si c'est pas tant la question ici ...

Intervention : Non non, mais si... c'est question de racisme aussi [...]

Oui mais voilà, changer les mentalités pour que le genre ne soit pas juste un annexe qu'on doit adjoindre à au budget, un truc qu'on doit rajouter : il faudrait bien créer une adhésion, et rendre ça [le genre] légitime. Si c'est juste un truc qu'on oblige, quand tu vas partir il n'y aura plus personne pour obliger et ça va juste mourir.

[...]

Q.8 Est-ce que tu peux revenir sur la Convention d'Istanbul ?

La Convention d'Istanbul c'est le premier traité international, qui avait été signé en Turquie mais la Turquie s'est retirée de son propre traité parce que ça donnait trop de droits aux femmes et au groupe LGBTQI+ et ça c'est hors question, mais ça reste la Convention d'Istanbul. En gros, c'est le premier traité qui met des recommandations autour des questions de la violence faites aux femmes. Et en fait c'est très complet ; la Belgique a ratifié en 2016, si je me trompe pas.[25 :43] Il y a pas longtemps, il y a eu un rapport alternatif, c'est une 70aine d'associations belges, francophones, néerlandophones et germanophones, qui se sont mises ensemble pour faire un rapport alternatif, c'est-à-dire prendre ce rapport et entre guillemets traduire en recommandations très très concrètes. C'est un document qui fait quelques pages mais ultra concret. Ce qu'on a fait ici à Schaerbeek c'est qu'on a pris ce rapport alternatif et on en a fait un rapport au niveau communal. Donc on présente chaque année un rapport, mais vraiment avec en lien avec la commune. Parce que là [dans la Convention] c'est l'Europe, c'est le Fédéral, la Région, c'est les Communes, c'est les Communautés. Nous on a juste pris le volet Commune, qu'est-ce que nous on peut faire ? et on a travaillé sur ça.

Q.9 Moi il y a une autre chose qui m'intéresse encore, c'est de savoir si vous un moyen d'avoir un feedback de la part des citoyennes et des citoyens, dans le sens : comment vous comprenez qu'il y a un besoin de parler de ceci plutôt que de cela ? Comment vous vous sentez légitimes de parler de ça ? Est-ce que vous avez un retour sur ce que vous mettez en place, sur le festival par exemple ? Je me questionne en fait par rapport à la question de la participation citoyenne [...]

Nous à Schaerbeek il y a eu une volonté de pas faire un service « participation citoyenne », on n'a pas d'échevine ou échevin à la participation citoyenne, parce qu'il y a des raisons politiques derrière, de vouloir garder un peu de pouvoir sur les projets qu'on met en place. C'est ce que ... c'est comment moi je le

comprends, personne m'a dit ça hein. Moi je perçois qu'il y a beaucoup de peur de faire cette participation citoyenne, en tout cas de la confier à un service, un échevin ou échevine, point. Du coup, ce qui fait que ça pers un peu, parce que tout le monde fait et personne fait de la participation citoyenne. On a des équipes com qui sont ultra efficaces pour dynamiser els post Facebook mais c'est pas tant représentatif. À Schaerbeek on a la particularité d'avoir des citoyens qui sont extrêmement politisé, pas partisans, mais vraiment politisés et bien organisées. Donc on a des quartiers, on a 8-9 quartiers, et chaque quartier a son comité de quartier, avec une page Facebook, un groupe Facebook, qui partage des articles, qui discutent énormément, et en fait c'est hyper ultra impressionnant. Je sais pas comment ça se passe dans les autres communes mais nous on a citoyens qui font à chaque fois, fin un conseil sur deux, il y a des interpellations citoyennes de comité de quartier, de groupe d'habitants. Alors, il y a même eu une fois on a eu deux groupes, un contre la politique de stationnement et un pour la politique de stationnement, le même soir. Donc, quelque part cette participation elle se fait un peu comme ça, maintenant on nous reproche de ne pas faire assez de participation citoyenne, plutôt de consultation citoyenne. [...pause...] moi personnellement en tout cas j'en ai jamais fait de participation citoyenne, je pense qu'il y a quelque chose qui fait peur. Quand je suis arrivée je voulais faire une consultation d'artistes, mais le service m'a déconseillée [...] mais je n'exclus pas d'en refaire. Mais clairement, on pourrait aller plus loin dans ces aspects-là. J'ai pas de réponse comme ça... J'aime bien ce que la commune d'Etterbeek a fait, quand ils ont créé toute un processus de participation autour du changement de nom des rues pendant des mois, avec des plaques temporaires. C'était un processus que je trouve intéressant mais du coup Karim SHEIKH HASSAN [écologiste], qui est l'échevin à la participation citoyenne d'Etterbeek, c'est un peu parce qu'il ont un échevin qui pense qu'à cette thématique et qui peut la développer, chose que nous on a pas à Schaerbeek. Donc voilà....c'est un peu le point faible, c'est la participation ... et moi-même dans mes compétences je réfléchi vraiment comment...voilà. Par exemple, dans la compétence handicap, moi j'ai une commission participative de la personne porteuse d'handicap, qui existe depuis quelques années, et qui fonctionne très bien. On a fait avec eux tout un travail de rencontre des rencontres avec tous les échevins pour produire une note concrètement voilà .. [...] Moi et tous les échevins nous savons reçu toute une liste de recommandations, et là c'est vrai que c'est possible d'avoir un conseil consultatif, d'avoir des personnes qui sont là, c'est des experts ans les thématiques, iels sont iels mêmes porteuses ou porteur d'handicap [...] donc ça c'est peut être un possibilité, un conseil des femmes ou un Conseil de l'égalité, mais en tout cas, à creuser. [...] Moi j'ai la chance aussi de travailler avec la Maison des Femmes qui a un gros réseau donc plein de ressources propres, parce que la coordinatrice est hyper impliquée, er des ressources externes, parce qu'elles sont dans des réseaux d'associations qui travaillent à fond, ça va des collectifs plus en marge aux collectifs hyper institutionnels. Cela permet de rendre compte d'une certaine réalité.

Après c'est une bonne question, comment tu sais [quels sont les besoins] ? Moi je sais que je suis valide, je marche, j'ai deux jambes. Donc ce que je fais c'est que je m'appuie sur le conseil consultatif de La personne porteuse d'handicap, pour venir faire remonter des choses qu'on a pas vue. Mais on fait pleins d'erreurs, mais

ok on va essayer de rectifier. Et parce que voilà quand tu vis pas la situation ça veut pas dire que tu peux pas défendre la cause, mais par contre t'es obligé d'inclure les personnes qui sont concernées.

Oui, ça revient un peu à la question de la légitimité ...

Oui mais t'as, la question de la légitimité c'est pas un problème universel.

Q.10 Comment vous dialoguez avec le cabinet environnement ?

On fait pas énormément de liens tels quels : on a une cellule écoconseil, on travaille pas ensemble en tant que tel. Maintenant on a un projet de végétalisation, où on est de plus en plus associés. Et là c'est avec la cellule écoconseil, travaux publics, les espaces verts, et du coup avec une nouvelle dimension qui est l'égalité des chances et de genre qui vient un peu [...] on a pas encore commencé mais je sais qu'on a une rencontre prévue dans pas trop longtemps, parce qu'on a une cour de récréation qui va être transformée, et clairement ça c'est aussi parce que à un moment on discute avec l'échevin des travaux publics [écologie], qui est aussi un écologiste, et on en discute très souvent, qui est sensibilisée parce que aussi je lui en parle très souvent. Et c'est ok de ne pas être sensibilisé mais il faut savoir écouter et se dire « allez on prend le train » ; après les autres collègues qui ne sont pas écologistes, je pense qui sont pas contre l'idée . J'ai pas d'opposition formelle en tout cas, ça il faut le dire. C'est juste que les choses se font moins parce que les gens sont moins touchés par ça. Moi je parle de racisme parce que c'est quelque chose que j'ai vécu et que je continue à vivre, qui est là et je comprends que pour d'autres c'est moins important mais par contre on a l'obligation de bouger quand même. [Sihame me racontera hors micro d'avoir été victime d'actes racistes] Voilà !

Ok, c'est tout. Merci Sihame pour ta disponibilité.

Annexe 2 : Lexique

Ce lexique reprend plusieurs notions trouvées dans une série d'ouvrages mixtes parcourues lors de la réalisation de ce mémoire. La liste reprise ci-dessous est totalement inspirée/reprise par :

- Le *Guide de santé sexuelle pour personnes trans* et leur amants et amantes*, réalisé par l'ASBL bruxelloise « Genres Pluriels »
(https://transgenderinfo.be/wp-content/uploads/guide_sante_sexuelle.pdf)
- Le *Lexique sur la diversité sexuelle et de genre* du gouvernement canadien
(<https://www.btb.termiumplus.gc.ca/publications/diversite-diversity-fra.html?wbdisable=true#q>)
- *Les mots du contre-pouvoir*, le « petit dico féministe, antiraciste et militant » réalisé par une série de collectivités socio-culturelles et féministes (le Centre Librex, Corps écrits, Culture & Démocratie, la Maison du Livre, Plan SACHA, PointCulture, la RainbowHouse & Inclusion), dans le cadre du festival « FÉMINISTE TOI-MÊME ! », avec le soutien de l'échevinat de l'Égalité des chances de la Ville de Bruxelles et la Cellule Equals.be de la Région Bruxelles-Capitale. Edité au printemps 2021.

Nom/synonymes	Définition(s)
Agenre	Une personne qui n'a pas de genre, c'est-à-dire qui ne se reconnaît dans aucune identité de genre.
Allié	Personne qui défend la cause et les droits d'une communauté marginalisée à laquelle elle n'appartient pas et qui est reconnue comme telle par les membres de la communauté en question.
Allophobie / Altersexophobie / Queerphobie	Attitude de peur, de dégoût ou d'hostilité envers les personnes ayant une identité sexuelle, une expression de genre ou une identité de genre hors norme ou envers la communauté queer, ainsi que les préjugés dont elles font l'objet.
Allosexuel / allosexuelle / altersexuel / Altersexuelle / Queer	Se dit d'une personne dont l'orientation sexuelle ou l'identité de genre diffère de la vision binaire normative des genres et des sexualités.
Ambisexualité	État d'une personne dont l'orientation sexuelle est ambivalente ou changeante.

Asexualité	État d'une personne qui ressent très peu ou pas de désir sexuel.
Bigenre (bi)	Personne qui a deux genres, dont l'identité de genre a deux composants (homme/femme ou autre combinaison non binaires)
Bisexualité	État d'une personne qui est attirée sexuellement par des personnes de son sexe et des personnes de sexe différent.
Cisgenre (cis)	Synonyme de cisgenralité = cisidentité. Une personne cisgenre est une personne dont son identité de genre correspond à l'identité de genre associée assignée à la naissance.
Cishétéronormativité / Monosexisme	Visant la conformation des personnes aux normes sociales du système binaire homme/femme. / La cisnormativité engendre la marginalisation des personnes trans. Elle repose soit sur l'effacement de ces dernières, soit sur un préjugé favorable envers les personnes cisgenres, soit sur ces deux prémisses.
Cishétéroblantriarcat	
Détransition	Processus au cours duquel une personne ayant auparavant effectué une transition procède à des changements qui reflètent son genre assigné à la naissance. La détransition peut avoir des composantes sociales, médicales ou juridiques. Elle peut être entreprise en raison d'un changement d'identité de genre ou non. La détransition de certaines personnes est motivée par des facteurs externes qui peuvent être liés à la sécurité.
Diamorique	Se dit d'une personne non binaire qui est attirée par les personnes non binaires.
Dyadique (non-)	
Dysphorie de genre	État caractérisé par un sentiment persistant d'inconfort ou de détresse causé par une discordance entre l'identité de genre et le sexe assigné à la naissance.
Drag king	Habituellement une femme qui, temporairement, s'habille et se comporte de manière exagérément masculine, généralement dans le cadre d'un spectacle. Comme pour tout travestissement, le fait de s'habiller en drag king n'est pas une indication de l'orientation sexuelle de la personne, ni de son identité de genre.
Drag queen	Habituellement un homme qui, temporairement, s'habille et se comporte de manière exagérément féminine, généralement dans le cadre d'un spectacle.
Égalité entre les genres	Concept signifiant, d'une part, que tous les êtres humains, peu importe leur genre, sont libres de développer leurs aptitudes personnelles et de faire leurs propres choix, sans être bridés par les stéréotypes, la division rigide des rôles et les préjugés et, d'autre part, que les comportements, les aspirations et les besoins différents des personnes de tous les genres sont, de manière égale, pris en compte, valorisés et encouragés

Équité entre les genres	Traitement juste accordé aux personnes de tous les genres, en fonction de leurs besoins respectifs. Ce traitement peut être différent, mais il doit être équivalent sur le plan des droits, des avantages, des obligations et des possibilités.
Expression de genre	Apparence habituellement associée à un genre.
Famille hétéroparentale	Famille dans laquelle les parents sont de sexe différent.
Famille homoparentale / masculine lesboparentale transparente	Famille dans laquelle les parents sont du même sexe. / deux hommes / deux femmes / un ou les deux parents transgenre
Femme	Dans ce mémoire, avec le terme femme on entend toute personne se reconnaissant dans le genre « femme » - non seulement biologiquement appartenant au sexe féminin comme le voudrait le système binaire homme/femme.
Genre assigné à la naissance	Le genre assigné à la naissance désigne généralement la même notion que le sexe assigné à la naissance. Toutefois, pour certaines personnes, le genre assigné à la naissance fait référence à une catégorisation culturelle et juridique, alors que le sexe assigné à la naissance représente une catégorisation biologique.
Genre fluide	Une personne de genre fluide situe sa propre identité de genre comme fluctuant sur le continuum du spectre des genres.
Genre ressenti	Genre dans lequel une personne se reconnaît.
Grisexualité	État d'une personne qui ressent rarement de l'attraction sexuelle.
Hétéroflexibilité	État d'une personne hétérosexuelle qui peut à l'occasion être attirée sexuellement par une personne du même sexe.
Hétéronormativité / Cisnormativité / Monosexisme	Cadre culturel ou social, souvent implicite, selon lequel tout le monde est hétérosexuel et qu'il s'agit là de la norme. L'hétéronormativité engendre la marginalisation des minorités sexuelles. Elle repose soit sur l'effacement de ces dernières, soit sur un préjugé favorable envers les personnes hétérosexuelles, soit sur ces deux prémisses.
Homme	De la même façon que pour « femme », le terme « homme » dans ce travail désigne toute personne se reconnaissant dans le genre « homme ».
Homophobie	Attitude de peur, de dégoût ou d'hostilité envers les homosexuels et l'homosexualité, ainsi que les préjugés dont ils font l'objet.
Homosexualité	État d'une personne qui est attirée sexuellement par les personnes de son sexe.

Iels/celui/celleux	Pronoms inclusifs neutres. Objectif: inclure personnes non binaires/queers/agenre/etc et féminin pluriel.
Identité de genre	Se réfère à l'expérience intime et personnelle par rapport à son genre, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance. / Sensation intérieure et profonde d'être homme ou femme, d'être homme et femme, ni l'un ni l'autre, ou encore de se situer quelque part le long du spectre du genre. L'identité de genre d'une personne peut correspondre ou non au genre habituellement associé au sexe qui lui a été assigné à la naissance. L'identité de genre n'est pas nécessairement apparente et elle n'est pas liée à l'orientation sexuelle.
Identité de genre perçue	Présomption du genre d'une personne sans connaître sa véritable identité de genre. Les perceptions relatives à l'identité de genre s'appuient souvent sur des stéréotypes liés à l'expression de genre (par exemple, l'apparence que « devrait » avoir un homme transgenre).
Intersexuation	Une personne intersexuée a des caractéristiques physiques, génitales, hormonales ou chromosomiques qui ne correspondent pas aux normes imposées des catégories binaire « masculin » ou « féminin » de l'anatomie sexuelle, qui ne sont ni exclusivement mâles ou femelles.
LGTBQIA+	Acronyme pour : Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Queer ou Questioning their sexual identity, Intersex, Aromantic ou Asexual, le « + » comprend tous le spectre de sexualité et de genre.
Mégender / mégenderage / misgendering	Action d'attribuer à une personne, intentionnellement ou non, un genre qui ne correspond pas à son identité de genre. / Le mégenderage peut se traduire par l'utilisation de pronoms, d'un vocabulaire, d'accords ou de salutations qui ne correspondent pas à l'identité de genre de la personne dont il est question.
MOGAI	Acronyme pour : Marginalized Orientations Gender identities And Intersex
Monosexisme	Cadre culturel ou social, souvent implicite, selon lequel tout le monde est attiré sexuellement par un seul sexe et qu'il s'agit là de la norme. La monosexualité inclut l'hétérosexualité et l'homosexualité
Morinom	Un morinom désigne généralement le prénom assigné à la naissance d'une personne transgenre qui n'est plus utilisé par celle-ci.
Morinommer	Généralement, morinommer signifie utiliser le prénom assigné à la naissance d'une personne transgenre qui n'est plus utilisé par celle-ci.
Multigenre / pangendre / polygenre /	Se dit d'une personne dont l'identité de genre correspond à plus d'un genre.
Non-binaire / de genre queer	Identités de genre qui ne se réfèrent pas aux normes binaires homme/femme. Se dit d'une personne dont l'identité de genre se situe en dehors du modèle de genre

	binaire homme ou femme. Les personnes non binaires peuvent redéfinir le genre ou simplement refuser de se définir selon un genre.
Non conforme au genre	Dans une société donnée, qui s'écarte de ce qui est culturellement associé au sexe assigné à la naissance d'une personne. Fait généralement référence à l'expression de genre d'une personne, par exemple le comportement, la façon de s'habiller ou l'inflexion de la voix.
Non genré	Sans distinction de genre. Qui n'est pas organisé ou séparé selon le genre, ou qui n'est pas associé à un genre. Se dit d'un lieu, d'une profession, d'un objet, etc.
Normes sexospécifiques / Normes de genre / Normes propres au genre / normes liées au genre	Ensemble des rôles, comportements, activités et caractéristiques jugés appropriés en fonction du genre par la société.
Orientation sexuelle	L'orientation sexuelle comprend, par exemple, l'asexualité, la bisexualité, l'hétérosexualité, l'homosexualité et la pansexualité.
Orientation sexuelle perçue	Présomption de l'orientation sexuelle d'une personne sans connaître sa véritable orientation sexuelle. Les perceptions relatives à l'orientation sexuelle s'appuient souvent sur des stéréotypes liés à l'expression de genre (p. ex. l'apparence que « devrait » avoir un homme hétérosexuel).
Pangendre / omnigendre/multigendre	Se dit d'une personne dont l'identité de genre correspond à tous les genres qui font partie de sa culture.
Pansexualité / Polysexualité / Omnisexualité	État d'une personne qui est attirée sexuellement par une autre sans égard au genre de cette dernière. Certaines personnes utilisent le terme « bisexualité » pour désigner cette notion même si le préfixe « bi- » signifie « deux ».
Préférences sexuelles	Ensemble des inclinations à être sexuellement attiré.e ou pas par certaines caractéristiques corporelles/identitaires.
Pronom de préférence	Pronom personnel choisi par une personne et qui s'accorde avec son identité de genre. La plupart des personnes de diverses identités de genre utilisent le terme « pronom » pour désigner cette notion étant donné qu'il s'agit d'une question d'identité plutôt que d'une question de préférence.
Queer	Personne qui remet en question les normes cishétéropatriarcales binaires à travers : son identité de genre et/ou son expression de genre et/ou ses préférences et pratiques sexuelles-romantiques et/ou ses positionnement politiques autour de

	ces questions. / Le terme « queer » a été réapproprié par les minorités sexuelles et de genre qui en ont fait un symbole d'autodétermination et de libération plutôt qu'une insulte. Par conséquent, il possède une connotation politique importante, qui selon certaines personnes n'est pas véhiculée par les termes « allosexuel » et « altersexuel ».
Transféminisme	Réflexions féministes au tour des idées politiques/sociales/philosophiques qui visent à promouvoir et défendre les intérêts et les droits des personnes trans* au sein de la société.
Transgenre (trans)	Personne transgenre. Une personne dont l'expression de genre et/ou l'identité de genre s'écarte des attentes traditionnelles reposant sur le genre qui lui a été assigné à la naissance.
Transidentité	Terme générique pour réunir les identités de genre autre que <i>cisgenre</i> .
Transition	Processus au cours duquel une personne effectue des changements qui reflètent son genre ressenti. Souvent, la personne en transition modifie son apparence physique (habillement, maquillage, démarche), change son prénom et fait modifier des documents à valeur juridique. La transition peut parfois aussi comprendre une ou plusieurs interventions médicales qui permettront de modifier des aspects biologiques. La transition n'est pas une étape obligatoire à l'auto-identification comme personne transgenre.
Transphobie	Attitude de peur, de dégoût et d'hostilité envers les personnes trans et la transitude, ainsi que les préjugés dont elles font l'objet.
Transsexuel	Se dit d'une personne dont le sexe ne correspond pas à celui qui lui a été assigné à la naissance et qui, généralement, entreprend ou souhaite entreprendre des démarches pour changer son sexe assigné à la naissance. Certaines personnes préfèrent les termes « transgenre » ou « trans » parce qu'elles considèrent le terme « transsexuel » comme désuet, péjoratif et ayant une forte connotation médicale. D'autres se sont réapproprié le terme « transsexuel » et l'utilisent comme une forme positive d'auto-identification.
Travesti	Personne qui, de manière permanente ou occasionnelle, présente une expression de genre différente de celle qui est associée à son identité de genre habituelle. De façon générale, les travestis ne se décrivent pas comme transgenres.

Annexe 3 : Temps consacré au travail non rémunéré, rémunéré et total, par sexe

Réperé le 16 mai 2021 sur le site de OECD.stat , URL :

https://stats.oecd.org/index.aspx?queryid=54757&lang=fr&_ga=2.208928786.1429792858.1621170843-1497501575.1621170843#

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES  **OECD.Stat** Cliquez ici pour vous identifier | Contactez-nous | Guide utilisateur | Accueil
English | Français

Rechercher Démarez sur OECD.Stat

Employment : Temps consacré au travail non rémunéré, rémunéré et total, par sexe

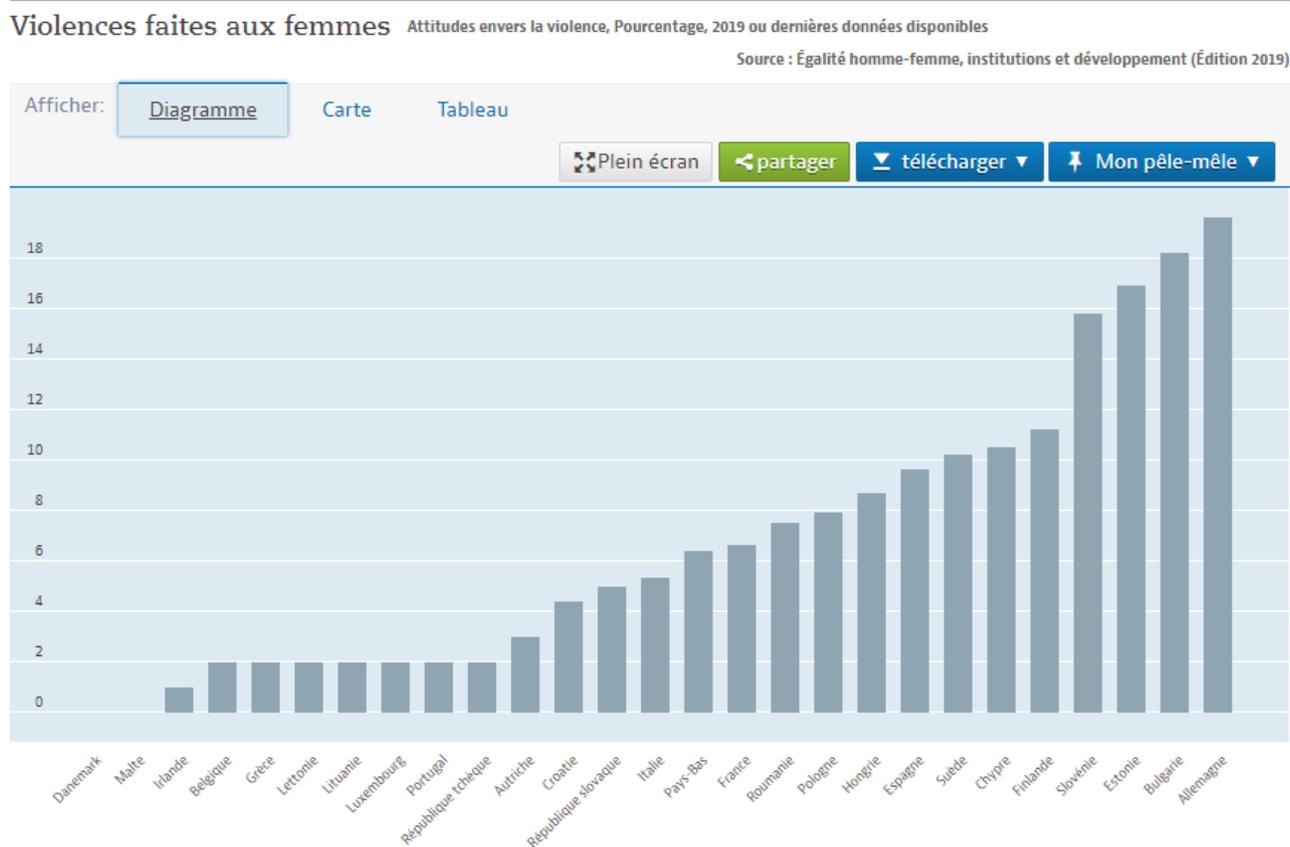
Personnaliser Exporter Mes requêtes

Age Group	Latest year					
	Temps consacré au travail non rémunéré, par sexe		Temps consacré au travail rémunéré, par sexe		Temps consacré au travail total, par sexe	
Indicateur	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Sexe	Minutes par jour		Minutes par jour		Minutes par jour	
Unité	▲ ▼	▲ ▼	▲ ▼	▲ ▼	▲ ▼	▲ ▼
Pays						
Belgique	144.2	237.3	273.7	199.2	417.9	436.6
Moyenne OCDE	136.5	263.4	317.8	217.7	454.3	481.1

Données extraites le 16 May 2021, 13H40 UTC (GMT), de OECD.Stat

Annexe 4. Violences faites aux femmes en Europe

Source : OCDE (2021), Violences faites aux femmes (indicateur). doi: 10.1787/f97b5d95-fr (Consulté le 12/04/ 2021)



Définition de « violences faites aux femmes » de l'OCDE :

«L'indicateur des violences faites aux femmes présente des données sur : 1)l'attitude face à la violence : pourcentage de femmes qui estiment que la violence conjugale est justifiée dans certaines circonstances. ; 2) la prévalence des violences pendant la durée de la vie : pourcentage de femmes ayant subi des violences physiques/sexuelles de la part d'un partenaire intime à un moment de leur vie. ; 3) la législation sur la violence conjugale : le cadre juridique offre-t-il une protection juridique aux femmes contre la violence conjugale. Les données relatives à la législation sur la violence conjugale sont représentées par des valeurs 0 à 1, où 0 signifie que les lois ou pratiques ne sont pas discriminatoires à l'égard des droits des femmes et 1 signifie que les lois ou pratiques sont totalement discriminatoires à l'égard des droits des femmes. » (data.oecd.org / URL : <https://data.oecd.org/fr/inequality/violences-faites-aux-femmes.htm#indicator-chart>)

Annexe 5. Schaarbeek 2021

Source : SCHAARBEEK, 1030.be [en ligne] <https://www.1030.be/fr/cadre-de-vie-environnement/environnement-developpement-durable/schaerbeek-2021> (consulté 12/04/2021)

3 DEFIS

10 PRIORITES

Garantir la capacité de la commune à mener des politiques durables

- 1) Optimiser la gestion du budget et des finances communales
- 2) Favoriser la bonne gouvernance et l'efficacité des politiques communales
- 3) Réduire efficacement l'empreinte écologique de la commune

Améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la commune

- 4) Poursuivre la rénovation générale des espaces publics et favoriser l'usage convivial de ceux-ci
- 5) Améliorer la qualité des services de proximité à la population
- 6) Renforcer les équipements collectifs communaux
- 7) Renforcer le caractère résidentiel de la commune et conserver une mixité de fonctions au sein du territoire
- 8) Encourager les habitants et les autres usagers à réduire leur empreinte écologique

Renforcer la cohésion et la justice sociale en tenant compte de la diversité croissante de la population

- 9) Favoriser l'intégration et la participation des habitants à la collectivité locale
- 10) Sortir les Schaarbeekois fragilisés de la pauvreté et de l'isolement

Et aussi (même page) :

Domaines multiples

Accueil, logement, emploi, sécurité, santé, mobilité, tourisme sont quelques domaines chapeautés par Schaarbeek 2021.

Voici quelques-uns des 350 projets concrets :

- ▶ Développement d'un guichet électronique pour les formalités
- ▶ Déploiement d'une alimentation durable dans les écoles
- ▶ Diversification de l'offre culturelle
- ▶ Contrôle de la division d'immeubles
- ▶ Création de places en crèche
- ▶ Ajustement de l'offre de formation de l'enseignement qualifiant
- ▶ Création d'un guichet logement au sein du CPAS
- ▶ Création de stations de voitures partagées
- ▶ Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- ▶ Réduction de l'empreinte écologique des marchés publics
- ▶ Mise en place du Plan de lutte contre les incivilités

Annexes 6 : Plan Communal de développement & Agenda Local 21

Source : SCHAARBEEK, 1030.be [en ligne]

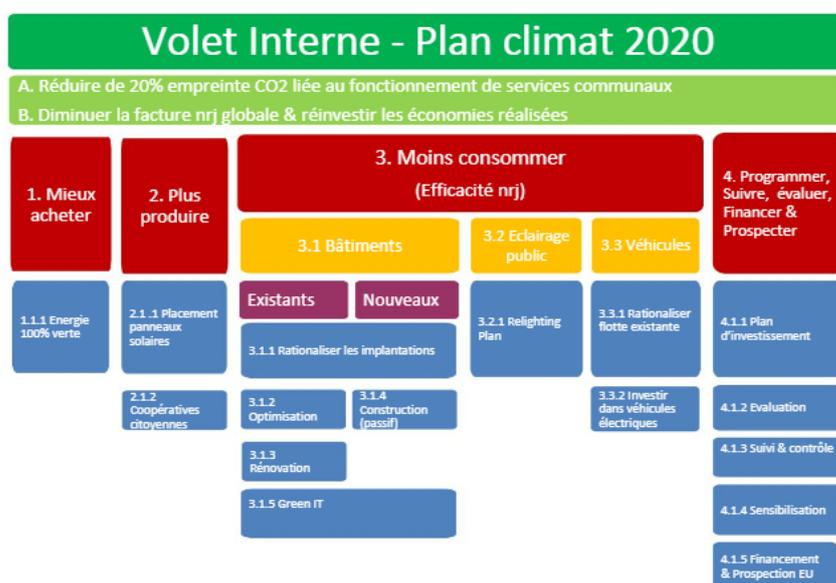
https://issuu.com/1030be/docs/pcdd_schaerbeek_2021?e=23589250/39636408 (consulté le 12/04/2021)

Commune de Schaerbeek	Plan Communal de Développement Durable	Commune de Schaerbeek	Plan Communal de Développement Durable
Sommaire		2. OBJECTIFS STRATÉGIQUES	57
1. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC PARTAGÉ	5	2.1. Priorités.....	57
1.1. Urbanisme et Patrimoine	5	3. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	61
1.1.1. 7 Plans Particuliers d'Affectation du Sol.....	5	3.1. Liste et description des projets opérationnels du PCD.....	61
1.1.2. 19 voiries et 11 places gérées par la Région.....	5	3.2. Liste et description des projets des autres plans et des autres opérateurs.....	68
1.1.3. De nombreux axes, perspectives et places publics.....	7	3.3. Cartes de synthèse des projets.....	73
1.1.4. 35 biens classés, 5 sauvegardés et 2.700 repris à l'inventaire.....	9	3.4. Attentes de la commune par rapport aux autres acteurs publics.....	78
1.2. Mobilité	11	4. RAPPORT D'INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES	79
1.2.1. 43% de trafic de transit.....	11	4.1. Compatibilité avec les plans globaux européens, fédéraux et régionaux.....	79
1.2.2. Gares SNCB : 1 internationale, 1 nationale et 1 régionale.....	13	4.2. Compatibilité des objectifs avec ceux des plans sectoriels régionaux.....	80
1.2.3. 9 lignes de tram et 25 lignes de bus.....	13	4.3. Compatibilité des projets avec ceux des Plans Communaux de Développement de Bruxelles-ville et d'Evere.....	81
1.2.4. 10 stations Cambio, 34 stations Villo et 70 cyclistes par heure le matin.....	13	4.4. Compatibilité des projets avec ceux des autres plans sectoriels de la Commune et d'autres opérateurs.....	81
1.2.5. Des trottoirs en bon état mais des barrières piétonnes.....	15	4.5. Correspondance entre les projets et les objectifs du PCD.....	81
1.2.6. Saturation du parking en voiries.....	17	4.6. Indicateurs.....	82
1.3. Domaine économique et social	19	5. SYNTHÈSE DES REMARQUES FORMULÉES LORS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE	84
1.3.1. Une population en augmentation.....	19		
1.3.2. Une population jeune.....	19		
1.3.3. Des revenus qui stagnent et influent sur les recettes communales.....	21		
1.3.4. Un taux de chômage élevé.....	21		
1.3.5. Emploi total en légère croissance.....	23		
1.3.6. 7 Pôles d'activités et 5 noyaux commerciaux.....	23		
1.4. Acoustique	25		
1.4.1. Un bruit aérien supérieur à 55 dB(A) sur toute la commune.....	25		
1.4.2. 9 points noirs routiers et 4 ferroviaires.....	25		
1.4.3. D'autres nuisances : trams, activités, voisinage, chantier.....	27		
1.5. Sols et eaux	29		
1.5.1. 638 parcelles potentiellement polluées.....	29		
1.5.2. 49m ³ d'eau de distribution par an et par habitant.....	29		
1.5.3. 6 quartiers soumis à des inondations.....	31		
1.6. Diversité biologique	33		
1.6.1. 6% du territoire en espaces verts publics.....	33		
1.6.2. Une gestion proactive et écologique des espaces verts.....	35		
1.6.3. 1 seul espace naturel.....	37		
1.6.4. Un maillage vert mais pas bleu.....	37		
1.7. Energie	39		
1.7.1. 95% d'énergie d'origine fossile (en RBC).....	39		
1.7.2. Des bâtiments schaarbeekois mal isolés.....	39		
1.7.3. Une dynamique communale et citoyenne de réduction de la consommation d'énergie.....	41		
1.8. Déchets	45		
1.8.1. 450.000 tonnes de déchets ménagers et 23% de tri (en RBC).....	45		
1.8.2. 71% des déchets traités en dehors de la RBC.....	45		
1.9. Air et climat	47		
1.9.1. Qualité de l'air en amélioration sauf CO ₂ , particules et POPs.....	47		
1.9.2. Le logement et le transport comme sources de GES.....	47		
1.10. Être humain	49		
1.10.1. Un confort des logements moyen.....	49		
1.10.2. 2.600 logements sociaux.....	49		
1.10.3. 226 places en crèches et 60.000m ² d'écoles à construire d'ici 2025.....	49		
1.10.4. Une multitude d'équipements collectifs à dimension communale.....	55		

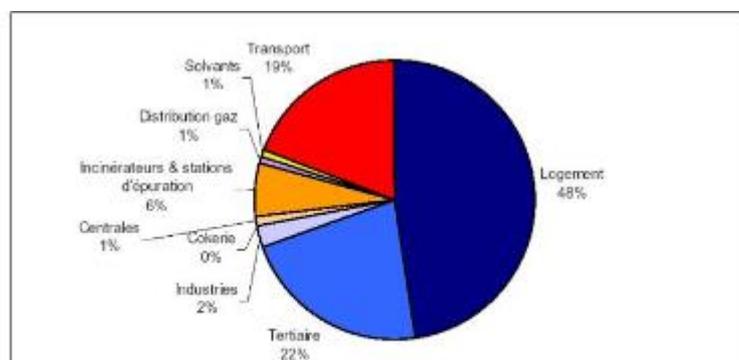
Annexe 7 : Accompagnement à la mise en œuvre et évaluation du PCDD - Màj des statistiques

Source : SCHAARBEEK, 1030.be [en ligne]

https://issuu.com/1030be/docs/statistique_pcdd_schaerbeek_2021?e=23589250/39636401 (consulté le 12/04/2021)



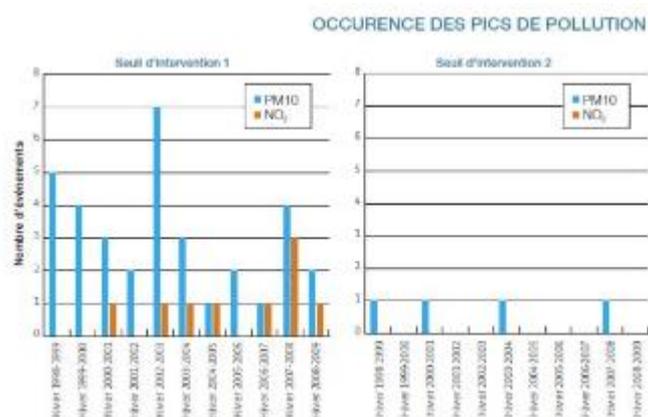
Transports Schaarbeek



Répartition par secteur des émissions GES (hors gaz fluorés) en Région de BXL-Capitale en 2005

Sources : Etat de l'Environnement 2006, IBGE

Pollution Schaarbeek



Statistiques pertinentes

(1)

2. STATISTIQUES PERTINENTES

Les indicateurs suivants ont été constitués pour chaque thématique du diagnostic et peuvent être facilement actualisés annuellement afin de mesurer les évolutions.

Thématiques	Indicateurs	Diagnostic 2011	Année	Diagnostic 2013	Année	Sources/méthodes de calcul
Urbanisme - Patrimoine	Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS)	7	2010	7	2013	http://www.brugis.irisnet.be/brugis/framesetu p.asp
	PPAS à l'étude et/ou en cours d'élaboration	3	2010	3	2013	
	Places à réaménager	29 sur 50	2010	29 sur 50	2010	Carte sur l'état des places/espaces publics (service Urbanisme)
	Biens classés	36	2010	36	2013	Inventaire du patrimoine
	Bien sauvegardés	5	2010	13	2013	Inventaire du patrimoine
	Biens repris à l'Inventaire	2700	2010	2.700	2013	Inventaire du patrimoine
Mobilité	% de trafic de transit	43	2007	43%	2007	PCM (Service Mobilité)
	% de trafic local	8,5%	2007	8,5%	2007	PCM (Service Mobilité)
	% de trafic sortant	24%	2007	24%	2007	PCM (Service Mobilité)
	% de trafic entrant	24%	2007	24%	2007	PCM (Service Mobilité)
	Points d'arrêt SNCB	3	2010	3	2013	PCM (Service Mobilité)
	Lignes de tram	9	2010	10	2013	www.stib.be
	Lignes de bus	25	2010	25	2013	www.stib.be
	Stations Cambio	10	2010	11	2013	www.cambio.be
	Stations Villo	34	2010	38	2013	www.villo.be
Stations taxis	10	2010	10	2013	Site Internet de la Commune	

(2)

						stratégique en RBC »
	Points noirs ferroviaires	4	2003	4	2003	Bruxelles-Environnement + Commune
Sol et eau	Sites inventoriés	/		1.383	2009	Bruxelles-Environnement – Inventaire de la pollution du sol
	Sites pollués ou potentiellement pollués	638	2002	1.252	2009	Bruxelles-Environnement – Inventaire de la pollution du sol
	m³ d'eau de distribution/an/hab	49	2009	45	2011	IBDE – rapport d'activité
	Quartiers soumis à des inondations	6	2005	6	2005	IBGE – plan pluie
Diversité biologique	% d'espaces verts publics	6%	2010	6%	2010	Service Espaces Verts
	Arbres remarquables	365	2010	375	2013	www.arbres-inventaire.irisnet.be
	Espace naturel	1	2010	1	2010	Service Espaces Verts
	Liaisons vertes régionales	4	2010	4	2010	Service Espaces Verts
Energie	Litres de mazout (HC + CSA)	40.000	2007	40.000	2007	Programme PLAGE
Déchets	Pas de statistiques communales	/	/	/	/	/
Air et Climat	Pas de statistiques communales	/	/	/	/	/
Être humain - social	Logements sociaux	2.600	2009	2.675	2013	Commune, Foyer schaarbeekoïse, ASIS
	Places en crèches	1.108	2010	1.241	2013	Commune, ONE, Kind & Gezin
Être humain - éducation	Elèves maternels	4.913	2010	4.913	2010	Commune + enquête auprès de chaque établissement scolaire
	Elèves primaires	8.361	2010	8.361	2010	Commune + enquête auprès de chaque établissement scolaire
	Elèves secondaires	8.144	2010	8.144	2010	Commune + enquête auprès de chaque établissement scolaire
	Places en crèches en plus d'ici 2025	226	2010	226	2010	PCD, estimation sur base des perspectives d'augmentation de population du Bureau du Plan

54

53

(3)

	m² d'écoles en plus d'ici 2025	24.000m²	2010	24.000m²	2010	PCD, estimation sur base des perspectives d'augmentation de population du Bureau du Plan
Être humain - santé	Lits hospitaliers	125	2010	126	2013	http://www.schaerbeek.irisnet.be/site6/plone/vivre-a-schaerbeek/sante
	Centres médicaux	13	2010	23	2013	http://www.schaerbeek.irisnet.be/site6/plone/vivre-a-schaerbeek/sante
	Nombre d'habitants pour un médecin généraliste	805	2010	571	2013	http://www.schaerbeek.irisnet.be/site6/plone/vivre-a-schaerbeek/sante
	Maisons de repos et maisons de repos et soins	1.700 lits	2004	25 (1.842 lits)	2013	http://www.maisonderepos.info/
Être humain - sport	Terrains de sport	29	2010	30	2013	20 terrains de tennis, 3 terrains de football, 2 piscines, 2 salles omnisport, 1 terrain de rugby, 1 piste d'athlétisme
	Associations sportives	55	2010	51	2013	Commune – service des Sports
	Plaines de jeux	16	2010	16	2012	Schaerbeek Propreté Espaces verts
Être humain – socio-culturel	Maisons de quartier	5	2010	7	2013	
	Equipements culturels	15	2010	34	2013	9 bibliothèques, 14 théâtres, 2 centres culturels, 7 Musées, 1 salle de concerts, 1 espace culturel

Annexe 8 : Schaerbeek 2021 - Etat d'avancement 2016

Source : SCHAARBEEK, 1030.be, [en ligne] https://issuu.com/1030be/docs/schaerbeek_2021_-_etat_d_avancement?e=23589250/52520193, (consulté le 22/04/2021)



ETAT D'AVANCEMENT : TABLE DES MATIERES

Préambule

Le PCDD, une vision, une méthodologie et une plus-value réelle

Bref rappel historique

Evaluation priorité par priorité

1. **GARANTIR LA CAPACITÉ DE LA COMMUNE À MENER DES POLITIQUES DURABLES.**
 - PRIORITÉ N°1 : OPTIMALISER LA GESTION DU BUDGET ET DES FINANCES COMMUNALES
 - PRIORITÉ N°2 : FAVORISER LA BONNE GOUVERNANCE ET L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES COMMUNALES
 - PRIORITÉ N°3 : RÉDUIRE EFFICACEMENT L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE LA COMMUNE
2. **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE.**
 - PRIORITÉ N°4 : POUR SUIVRE LA RÉNOVATION GÉNÉRALE DES ESPACES PUBLICS ET FAVORISER L'USAGE CONVIVIAL DE CEUX-CI
 - PRIORITÉ N°5 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES DE PROXIMITÉ À LA POPULATION
 - PRIORITÉ N°6 : RENFORCER LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS COMMUNAUX
 - PRIORITÉ N°7 : RENFORCER LE CARACTÈRE RÉSIDENTIEL DE LA COMMUNE ET CONSERVER UNE MIXITÉ DE FONCTIONS AU SEIN DU TERRITOIRE
 - PRIORITÉ N°8 : ENCOURAGER LES HABITANTS ET LES AUTRES USAGERS À RÉDUIRE LEUR EMPREINTE ÉCOLOGIQUE
3. **RENFORCER LA COHÉSION ET LA JUSTICE SOCIALE EN TENANT COMPTE DE LA DIVERSITÉ CROISSANTE DE LA POPULATION**
 - PRIORITÉ N°9 : FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS À LA COLLECTIVITÉ LOCALE
 - PRIORITÉ N°10 : SORTIR LES SCHAARBEEKOIS FRAGILISÉS DE LA PAUVRETÉ ET DE L'ISOLEMENT

Conclusion

Le PCDD aujourd'hui

Le PCDD définit les objectifs de développement poursuivis par la commune pour améliorer la qualité de vie collective ainsi que les moyens concrets à mettre en œuvre pour y arriver tout en menant des politiques durables.

Préambule

Lancé en 2011 par une vaste étude de notre territoire communal, le Plan Communal de Développement Durable (PCDD) a, tout d'abord, permis de déterminer les atouts et les faiblesses de notre commune. Sur cette base, nous avons ensuite cerné les défis à rencontrer aujourd'hui et demain.

3 défis traduits en 10 priorités et 80 objectifs stratégiques.
Quels sont-ils ?

Défi 1 : Garantir la capacité de la commune à mener des politiques durables
Priorité n°1 : Optimiser la gestion du budget et des finances communales
Priorité n°2 : Favoriser la bonne gouvernance et l'efficacité des politiques communales
Priorité n°3 : Réduire efficacement l'empreinte écologique de la commune

Défi 2 : Améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la commune
Priorité n°4 : Poursuivre la rénovation générale des espaces publics et favoriser l'usage convivial de ceux-ci
Priorité n°5 : Améliorer la qualité des services de proximité à la population
Priorité n°6 : Renforcer les équipements collectifs communaux
Priorité n°7 : Renforcer le caractère résidentiel de la commune et conserver une mixité de fonctions au sein du territoire
Priorité n°8 : Encourager les habitants et les autres usagers à réduire leur empreinte écologique

Défi 3 : Renforcer la cohésion et la justice sociale en tenant compte de la diversité croissante de la population
Priorité n°9 : Favoriser l'intégration et la participation des habitants à la collectivité locale
Priorité n°10 : Sortir les Schaerbeekois fragilisés de la pauvreté et de l'isolement

Cette stratégie a été traduite par un plan d'actions composé de 472 fiches projet.

Le PCDD, une vision, une méthodologie et une plus-value réelle

Le PCDD est composé aujourd'hui de 472 projets :
239 projets concernent le Défi 1 – Garantir la capacité de la commune à mener des politiques durables
134 projets concernent le Défi 2 – Améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la commune
105 projets concernent le Défi 3 – Renforcer la cohésion et la justice sociale

Le PCDD et la réflexion mise en œuvre ont permis de dégager des objectifs stratégiques propres à chaque défi que la commune veut relever. Ces objectifs ont été concrétisés au moyen de projets concrets et ancrés dans la réalité. Un ancrage qui permet aujourd'hui de poser des constats basés sur des éléments objectifs ainsi que de proposer des actions correctives ou visant à continuer à faire évoluer les projets.
Ce sont ces éléments (objectifs stratégiques, projets, constats et propositions d'actions) qui sont développés, priorité par priorité, dans les pages qui suivent. Chaque priorité est abordée au travers d'une sélection de projets. L'ensemble des projets est disponible sur demande auprès du Coordinateur PCDD : François Genot- fgenot@schaerbeek.irisnet.be.

Coordination PCDD - Etat d'avancement PCDD – version du 21/11/2016 – 2/19

Coordination PCDD - Etat d'avancement PCDD – version du 21/11/2016 – 3/19

Priorité n°8 : Encourager les habitants et les autres usagers à réduire leur empreinte écologique

Objectifs stratégiques :

1. Sensibiliser davantage les habitants aux mesures individuelles permettant de lutter contre les pollutions et les dégradations de l'environnement
2. Former la population, et en particulier les catégories les plus fragilisées, aux petits gestes simples et quotidiens du développement durable
3. Mener des actions spécifiques d'éducation à l'environnement en milieu scolaire.
4. Encourager la mutualisation des biens et des services
5. Accompagner les habitants qui s'engagent dans des démarches d'utilisation rationnelle de l'énergie
6. Sensibiliser et soutenir les Schaerbeekoïses dans une rénovation du bâti respectueuse du développement durable
7. Protéger et favoriser la biodiversité sur les terrains privés.
8. Encourager l'utilisation des modes de transports durables

Exemples de projets menés sur la priorité :

- Marché public repas scolaires : intégration de clauses d'alimentation durable (fiche 08.08)
- Projet GoodFood : invendus mais pas perdus (fiche 08.14)
- Actions éco-responsables dans les écoles (fiche 08.17)
- Opération Phosphore du déchet à l'engrais (sous réserve-analyse 23/B/022)

Constat 1 :

- De nombreux projets peuvent être menés sur d'autres thématiques du développement durable afin de couvrir l'ensemble des enjeux de la priorité 8 à l'échelle communale.

Propositions d'actions

Ajouter de nouveaux objectifs stratégiques pour couvrir au mieux les thématiques environnementales suivantes :

- L'alimentation durable
- Les déchets/ la lutte contre le gaspillage alimentaire
- La gestion de l'eau

Constat 2

- Davantage de projets peuvent être menés vers et avec les citoyens.
- Les primes pour mener des projets éco-citoyens et pour l'achat de compostières ou de verdurisation de façade est un bon outil pour impliquer la population et qu'elle soit actrice du changement et de l'amélioration de son cadre de vie.

Propositions d'actions

1. Renforcer le réseau des citoyens actifs notamment via l'activation des membres associatifs et de comités de quartiers qui composent la CCEAT comme ambassadeurs.
2. Organiser des actions invitant les citoyens à se regrouper pour mener des actions durables par rue/quartier.
3. Continuer de se rattacher aux événements régionaux avec les habitants (journée de l'eau, SERD, agriculture urbaine, fête de l'environnement...)

(2)



Constat 3

• De nombreuses écoles s'impliquent et bénéficient de soutien de la Commune pour mener de multiples projets éco-responsables. Elles ont besoin d'un soutien et d'un suivi pour la bonne mise en œuvre et la continuité de ces projets.

Propositions d'actions

Une base de données reprenant l'état des lieux de l'empreinte écologique par école (quantité de déchets produits par élève, état des bâtiments, actions éco-responsables menées, énergie consommée ...) permettrait de mieux suivre les progrès réalisés grâce au dynamisme des acteurs impliqués.

Propositions d'actions

1. Profiter des projets éco-responsables démarrés en 2016 pour établir une data Base des situations des écoles.
2. Revoir les contrats de collecte de déchets avec l'ABP en fonction des quantités réellement produites et veiller à fournir un matériel de qualité pour la gestion des déchets dans les établissements scolaires.

Constat 4

L'impact de l'alimentation pèse pour un tiers sur l'environnement, l'administration communale peut participer à l'effort entrepris par la Région (politique GoodFood) pour agir sur ce levier.

Propositions d'actions

1. Renforcer l'intégration de clauses environnementales et d'alimentation durable dans les marchés publics et accompagner ce processus par une communication auprès des directions d'écoles et des parents d'élèves. Tenter d'obtenir le label GoodFood pour assurer une reconnaissance des efforts entrepris.
2. Des actions en lien avec le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets organiques sont programmées (projet Goodfood sur le gaspillage suite aux invendus alimentaires des commerces schaarbeekoïses, Opération Phosphore sur la valorisation des déchets organiques de l'administration communale et des habitants en engrais etc.).

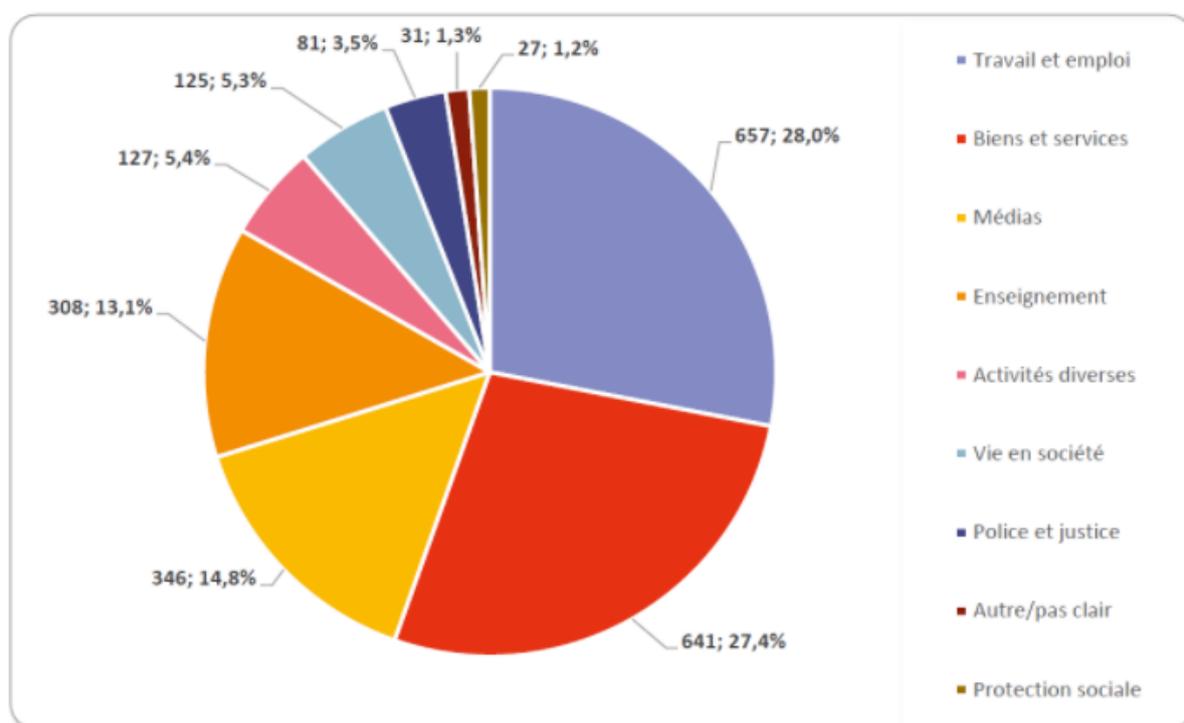
Source : (UNIA - Centre interfédéral pour l'égalité des chances 2019)

Le nombre de signalements et de dossiers continue d'augmenter

Tout comme l'an passé, le nombre de signalements a augmenté en 2019. Nous avons reçu 8 478 signalements pour des faits de discrimination, messages et actes de haine. Cela représente une augmentation de 13,2% par rapport à 2018, et de 46,7% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Sur base de ces signalements, nous avons ouvert 2 343 nouveaux dossiers (6,9% de plus qu'en 2018). La majeure partie des dossiers concernent le monde du **travail** (28% de l'ensemble des dossiers), suivi par les **biens & services** (27,4%), les **médias** (14,8%) et l'**enseignement** (13,1%).

Graphique 15 : Nouveaux dossiers par domaine en 2019 (n=2 343)



Sur l'ensemble des domaines, le nombre le plus élevé de dossiers porte sur les critères dits "raciaux" (35,9%), suivi du handicap (23,2%), des convictions religieuses ou philosophiques (12,7%) et de la fortune (6,3%).